

Construire des projets de territoire

LE PUBLIC

- Agriculteurs et groupes d'agriculteurs
- Collectivités locales
- Habitants des territoires

LE PLUS

- Réactivité et connaissance fine des enjeux locaux grâce à la proximité des chambres départementales
- Des savoir-faire en ingénierie territoriale
- Un travail en réseau au niveau régional permettant de capitaliser et partager l

L'action élémentaire
« Favoriser des réseaux d'exploitations diversifiées et ancrées sur les territoires »

L'OBJECTIF

Consolider la présence de l'activité agricole au sein des territoires régionaux par la mise en réseaux des exploitations pour faire émerger et/ou consolider des projets agricoles locaux en les ancrant dans les dynamiques de leur territoire.

LE PROJET

Ecouter et repérer les besoins et attentes des acteurs locaux

En étant au cœur des enjeux et des questionnements des territoires, les chambres d'agriculture sont à la croisée des attentes et besoins des acteurs. L'animation de groupes locaux permet de réaliser ce recueil de besoins et leur capacité à dialoguer avec l'ensemble des acteurs des territoires contribue au partage de ces besoins et à l'identification de synergies et complémentarités.

Passer de l'idée au projet

Les compétences disponibles en matière d'ingénierie territoriale permettent de traduire les idées en projet. Chaque animateur territorial veille dans cette phase d'émergence à mobiliser l'ensemble des parties pour construire des gouvernances adaptées au projet. Pour ce faire, l'animation de plus d'une centaine de groupes d'agriculteurs confère au réseau des chambres d'agriculture une réelle capacité d'intervention opérationnelle.

Associer et valoriser pour plus d'efficacité

L'animation au quotidien de ces projets permet d'associer et de fédérer les différentes parties prenantes. Cette mobilisation de tous les instants est un facteur clé de réussite.

Le réseau des chambres d'agriculture permet de capitaliser et partager les savoir, savoir-faire et savoir-être entre les chargés de territoire pour gagner en efficacité et mutualiser les outils et méthodes.

CHIFFRES CLÉS 2021

76 projets portés et décrits en 2019

+ 100 partenaires mobilisés

11 050 agriculteurs impliqués

95 groupes d'agriculteurs mobilisés

1 projet sur 3 vise à faire du lien entre le monde agricole et les habitants des territoires

MOTS CLES DES PROJETS

Renouvellement
Généralisation
Relation
Partenariat
Société
Filière
Alimentation
Renouvelable
Eau
Proximité
Diversification
Paysage
Pastoralisme
Foncier
Energie
Déchets
Rédution
Stockage
Fourrage
Emploi
Irrigation
Circulaire
Phytosanitaire
Climat
Economie CUMA

Avec le soutien financier de :

L'Europe (LEADER),
CASDAR, EPCI

En partenariat avec :

Les EPCI, MSA, EDE, lycées agricoles, CUMA, coopératives, ODG, syndicats,

EN SAVOIR PLUS

Contact(s) :

Laurent JOYET – chef de file de l'action élémentaire

Et sur le web :

Accès aux fiches projets

Développer l'agritourisme sur le département de l'Ain

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Dans le contexte global de recherche de valeur-ajoutée sur les exploitations, de diversification des activités, et en lien avec la mise en place d'une nouvelle politique touristique départementale axée sur un tourisme doux, de pleine nature et qui s'adapte au changement climatique, la CA01 souhaite accompagner à l'avenir ce projet en incitant les agriculteurs à réfléchir à des projets d'agri-tourisme pour permettre à quelqu'uns de s'engager dans cette voie de diversification.	
	Problèmes initiaux	
	L'agritourisme est peu développé sur le département et souffre d'une image biaisée puisqu'il est vu par les agriculteurs uniquement sous l'angle ferme-auberge ou gîtes alors qu'il existe beaucoup d'autres formes possibles.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	CA01	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Faire connaître les activités de l'agritourisme aux agriculteurs. Participer au projet touristique porté par le département de l'Ain à notre échelle. Offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs pratiquant la transformation et la vente directe.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire montagne puis département.	
Dates de réalisation	Date de début	janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-25
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	CA01	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA01	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA01	
	Autres partenaires	
EPCI - Offices de tourisme - CD01		
Bénéficiaires, cibles		
Exploitants agricoles		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Définition d'une stratégie d'action : réalisée. Proposition du projet au CD01 : en cours. Mise en œuvre du projet : rencontre des agriculteurs, mise en place de formation, accompagnement des agriculteurs voulant créer un projet, accompagnement des collectivités dans leur création de nouveaux circuits touristiques : à venir.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Collaborateurs en charge de l'animation avec les territoires, des circuits-courts, de l'accompagnement des entreprises, de la promotion des produits.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Non défini pour le moment.		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Investigation d'un champ jusque là peu exploré par la CA01.		
Perspectives			
Facteurs clé de réussite	Soutien du département et des collectivités. Appropriation du dossier par les élus CA01.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Agri-tourisme - Valuer-ajoutée - Accompagnement politique locale.		
Mise à jour de la fiche	Date	25-janv	
	Rédacteur	Delphine GUDIN	
Contact/site Internet	delphine.gudin@ain.chambagri.fr www.ain.chambre-agriculture.fr		

Construire une offre de formation à destination des élus des collectivités territoriales

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Les élus locaux sont investis de lourdes responsabilités politiques et opérationnelles, dont l'étendue et la complexité se sont accrues avec l'évolution des services de l'état mais aussi un certain nombre de transformations sociétales. Les élus doivent pour y faire face, être formés et de manière plus générale accompagnés dans l'exercice de leur mandat. D'autant qu' en 2020, de nouveaux élus ont investis les conseils municipaux. Ces élus doivent gérer de nombreuses problématiques avec un renforcement de « la territorialisation de thématiques » (alimentation, énergie...) De plus, les évolutions des modes de vie et des exigences des habitants rendent de plus en plus complexe la gestion des services (tels que le traitement des eaux usées, la restauration scolaire, le périscolaire, etc.).	
	Problèmes initiaux	
	L'agriculture au cœur de bon nombre de ces sujets n'est pas forcément bien appréhendée par bon nombre d'élus qui n'en sont pas issus. D'autant lorsqu'ils souhaitent planifier l'utilisation du foncier sur le territoire communal ou intercommunal, ils doivent être en capacité de composer avec les différents utilisateurs de ces espaces: agriculteurs, autres entrepreneurs, habitants...	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	CA01	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	- Accompagner les élus pour mieux appréhender les problématiques des exploitations agricoles de leur territoire et les aider à répondre aux questionnements de leurs administrés sur cette thématique - Permettre aux élus de connaître les principaux outils à leur disposition pour concilier aménagement du territoire	
Échelle d'action (géographique)	Département de l'Ain	
Dates de réalisation	Date de début	mai-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin-22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	AMF01	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA01	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA01	
	Autres partenaires	
	AMF01 et AMF69	
	Bénéficiaires, cibles	
	Élus des communes ou communauté de communes du département de l'Ain	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Premiers échanges avec l'AMF01 sur la faisabilité du projet Réflexion au sein de la CA01 sur la construction d'une offre de formation (thématiques, modalités de mise en œuvre) Partage avec l'AMF01 et AMF69 sur les thématiques proposées Construction de l'offre de formation (scénario pédagogique) Officialisation du partenariat AMF01/CA01 à l'occasion du salon des maires Planification du calendrier des différentes sessions proposées Diffusion de l'offre de formation (en cours)	
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	Conseiller en charge de l'animation des territoires, de l'agronomie, de l'urbanisme ou encore de l'alimentation de proximité	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	

	Organisation administrative de la formation : inscription, aspects logistiques (salle, matériels ...) et promotion de l'offre de formation		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Mobilisation de l'outil formation pour accompagner les élus locaux		
Perspectives			
Démarrage des premières sessions au printemps 2022			
Facteurs clé de réussite	Implication de l'AMF01 pour promouvoir l'offre de formation		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Mobilisation des élus locaux Appui des communautés de communes pour mobiliser les élus		
Mots clés	Formation - Elus locaux - Cohabitation - Agriculture - Aménagement		
Mise à jour de la fiche	Date	03-mars	
	Rédacteur	Laurent JULLIAN-BINARD	
Contact/site Internet	laurent.jullian-binard@ain.chambagri.fr www.ain.chambre-agriculture.fr		

Les élus à la ferme en Bugey Sud

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Communauté de communes Bugey Sud a vu son exécutif très fortement renouvelé lors des dernières élections. Ce nouvel exécutif doit appréhender de nombreux nouveaux dossiers et après une rencontre formelle début 2021, il a été proposé aux élus de la CCBS une rencontre sur une exploitation agricole, pour illustrer quelques problématiques locales.		
	Problèmes initiaux		
	La CCBS est porteuse d'un PCAET, d'un PAT, ces procédures concernent en partie l'agriculture et il est important que les élus prennent connaissance des problématiques du territoire sur ce thème.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Les élus de la CA01 et de la CCBS		
	Permettre aux élus de la CA01 et de la CCBS de mieux faire connaissance, présenter quelques problématiques au cours d'une matinée sur une exploitation.		
Échelle d'action (géographique)	Territoire de la CCBS.		
Dates de réalisation	Date de début		janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		juin-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	CA01		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	CA01		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CA 01 - Delphine Gudin		
Acteurs impliqués	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Élus de la CCBS		
	Travail avec les élus de CA01 du territoire : choix des thèmes à aborder lors de cette journée, organisation matériel de la journée, choix de l'exploitation. Création du carton d'invitation. Lien avec la collectivité pour valider les choix réalisés et pour le suivi de la mobilisation des élus de la CCBS.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Chargée de territoire. Chargée de communication.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Chargée de mission Leader.		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	6		

	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	6 élus de la CCBS présents		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives La CA01 a pris la décision de réaliser uen rencontre de ce type sur chaque EPCI de son territoire.		
Facteurs clé de réussite	Préparation de la journée avec les élus de la CA01. Travail en collaboration avec la CC pour que l'information soit bien transmise et expliquée aux élus de la collectivité.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Echange, renontre, convivialité.		
Mise à jour de la fiche	Date	25-janv	
	Rédacteur	Delphine GUDIN	
Contact/site Internet	delphine.gudin@ain.chambagri.fr www.ain.chambre-agriculture.fr		

Aide à l'émergence des PAT

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Les PAT : un sujet d'actualité répondant à l'approche des collectivités que souhaitent relocaliser l'alimentation et pouvoir proposer aux habitants une alimentation de qualité. Sujet mis en avant tout au long de 2021, par les financements supplémentaires dédiés du plan de Relance.	
	Problèmes initiaux	
	des collectivités qui ont soit pas de "compétences en interne" , soit des "parti pris", ou ne savent pas véritablement ce qu'est un PAT	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les Collectivités - la Ca avec la volonté d'élargir la thématique du PAT à des entrées type foncier, renouvellement des générations, enjeu de communication	
	maintenir des agriculteurs et des productions sur les territoires, emmener la collectivité à envisager d'autres actions non prévues initialement	
	Échelle d'action (géographique)	
Dates de réalisation	Date de début	printemps 2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	se poursuit en 2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	les EPCI	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	la CA	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA03 Alice SAPIN	
	Autres partenaires	
	Chambre des Métiers pour la CC du Pays de LAPALISSE	
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	l'ensemble de la population de la CC: agriculteurs pour l'économie, habitants pour la redynamisation de l'offre	
1ere phase: rencontre de la collectivité, diffusion du contenu et des modalités du PAT. 2eme phase analyse des besoins, appui au dépôt de la demande de labellisation. 3eme phase: signature d'une charte de partenariat - participation au copil- diagnostic		

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	savoir faire-organisation et/ou animation de réunions. Alice a fait le parcours RESOLIA "développeur de projets territorialisés"		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	#VALEUR!		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	l'ensemble des exploitations du Territoire	PAT vecteur d'emploi	Redynamisation de l'agriculture
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	impulse une dynamique autour de l'alimentation	présentation d'une agriculture moderne et vertueuse (HVE, ACC, etc...)	
	Liens avec la triple performance :		
	l'accompagnement de la CA permet de faire connaître les pratiques agroécologiques à l'échelle de tout le territoire de l'EPCI		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	partenariat avec toutes les CC engagées dans un PAT , 3 en 2021 et 11 à la fin de la mandature)		
Facteurs clé de réussite	un agent formé et connu des CC - l'émulation suscitée par les autres PAT		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	"le temps long " des CC pour la décision et l'émergence et "le temps court" pour la réalisation des diagnostics et des actions induit une bonne organisation du temps. Travail en partenariat au-delà des approches politiques		
Mots clés	PAT - plan de Relance		
Mise à jour de la fiche	Date	14.02.2022	
	Rédacteur	M-A.NAUDIN	
Contact/site Internet	asapin@allier.chambagri.fr		

Journée Climat

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La CA03 organisait une journée à destination des agriculteurs pour travailler sur l'adaptation des exploitations au changement climatique (AP3C). Il a été décidé d'élargir l'invitation aux représentants élus des Territoires	
	Problèmes initiaux	
	Comment réussir l'élargissement de cette journée - dédiée aux agriculteurs- en direction des collectivités pour avoir de vrais échanges constructifs sur les enjeux	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	les élus de la Chambre	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Associer les collectivités pour leur faire connaître le travail de la Chambre et des agriculteurs dans leurs changements de pratiques. Les sensibiliser pour mener et/ou financer éventuellement des projets, à l'échelle d'une Interco	
Échelle d'action (géographique)	département mais principalement les éleveurs de la région naturelle " Bocage"	
Dates de réalisation	Date de début	Début 2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	journée du 9 novembre 2021
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CA03	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA03	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Franck DORIAT (Chef de service Elevage) Conseillers Elevage Alice SAPIN Conseillère Référentes Collectivités	
	Autres partenaires	
SIVAM (Climatologue)		
	Bénéficiaires, cibles	
	éleveurs et lycées professionnels et Collectivités du département	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	pour la partie collectivités : association du SJT aux réunions préparatoires, préparation d'un atelier, invitations adressés quelques jours avant, action de communication lors du salon des maires / Animation d'un atelier spécial collectivités lors de la manifestation	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Présentation - Ateliers- Table ronde - Synthèse de la journée présentée en fin de journée		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	100/150	oui	oui
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	38 élus vivement intéressés par la thématique, représentant plusieurs EPCI	oui	
	Liens avec la triple performance :		
	Thématique en totale adéquation avec la triple performance		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Nouer des partenariats avec des collectivités que l'on a pu approcher sur " un temps long" . Eventuellement obtenir des financements pour certaines actions au bénéfice des agriculteurs à l'échelle d'un territoire		
Facteurs clé de réussite	agents et intervenants spécialisés et compétents dans leur domaine . Transversalité de la préparation et de la journée		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	travail à plusieurs services et partenaires : constitution d'un groupe projet et réunions préparatoires. Trouver la bonne mesure pour la communication et donc accueillir de nombreux participants		
Mots clés	Adaptation aux changements climatiques / Territoire		
Mise à jour de la fiche	Date	14.02.2022	
	Rédacteur	M-A.NAUDIN	
Contact/site Internet	asapin@allier.chambagri.fr / fdoriat@allier.chambagri.fr / cda03@allier.chambagri.fr		

Rencontres des collectivités

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Une volonté de la Chambre d'agriculture de se faire connaître et de faire reconnaître le poids économique de l'agriculture dans l'Allier. Un objectif du Das 14 qui fait partie du contrat d'objectifs des Chambres d'agriculture signé avec l'Etat à l'automne 2021	
	Problèmes initiaux	
	Beaucoup de renouvellement d'élus lors des élections municipales en 2020. Visites retardées et contraintes liées à l'épidémie en début 2021	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Chambre d'agriculture	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	volonté de visite avec un élu et l'agent référent collectivités faire connaître le poids économique de la ferme Allier, le rôle et les compétences de la Chambre avec de nombreuses thématiques communes	
Échelle d'action (géographique)	11 EPCI dans le département de taille et de territoires divers	
Dates de réalisation	Date de début	Mai à décembre 2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	poursuite chaque année
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CA03	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA03	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Elus de la Commission Territoires (10) - Alice SAPIN conseillère référente collectivités	
	Autres partenaires	
non		
	Bénéficiaires, cibles	
	8 sur les 11 EPCI du département et l'ADM 03	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Connaitre les élus qu'on va rencontrer/ préparer les supports (portraits de territoires et une fiche synthétique des thématiques partagées) préparer l'élus référent)/ fixer le RV: Faire un CR après la rencontre	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Sans objet		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Sans objet		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	tous les agriculteurs du territoire	nombre d'emplois directs ou indirects de l'agriculture	promotion de l'agriculture
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	place de l'agriculture dans le territoire	occasion de parler des services environnementaux rendus par l'agriculture	faire connaître le champ d'action et les compétences des agents CA
	Liens avec la triple performance :		
	L'activité agricole répond aux enjeux de la triple performance : humain, économique et environnemental. Présenter l'agriculture aux élus des collectivités c'est leur faire prendre conscience de ses effets positifs.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	developpement des partenariats et d'actions concrètes (prestations d'études) . Certaines actions ont été engagées l'année même de la visite		
Facteurs clé de réussite	bonne connaissance de la collectivité et de toutes les activités de la CA/ présenter un portrait du territoire		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Volonté de certaines collectivités de ne pas donner suite à notre demande de rencontre/ trouver le bon contact		
Mots clés	DAS14- Rencontre collectivités		
Mise à jour de la fiche	Date	14.02.22	
	Rédacteur	M-A. NAUDIN	
Contact/site Internet	asapin@allier.chambagri.fr		

Salon des Maires

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	ADM 03 avec une nouvelle Présidente organisait le 3eme salon des Maires et décideurs publics. Une organisation encore jeune et qui n'avait pas pu se tenir l'an dernier du fait de la pandémie	
	Problèmes initiaux	
	Coût de l'inscription et comment être lisible des visiteurs	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	la CA pour répondre à une proposition d'ADM 03	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Se faire connaître des collectivités à toutes les échelles, département, Interco, communes Créer du lien en rappelant que l'on a des thématiques communes (espace/ alimentation/environnement /énergie)	
Échelle d'action (géographique)	Département	
Dates de réalisation	Date de début	été 2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	le jour du salon
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CA03	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA03	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre de l'Allier Alice SAPIN	
	Autres partenaires	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	élus des communes et des EPCI	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1 choix de l'emplacement, 2 choix des supports de communication (actualisation de notre catalogue de prestations) 3 choix et mobilisation des élus,4 préparation en bureau	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Charte Terralto pour l'édition du catalogue, des Kakémonos et flyers		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	4 producteurs pour dégustation produits locaux sur stand	nouer des liens de proximité avec élus	faire connaître les compétences CA
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	mise en valeur de l'agriculture du territoire	mise en valeur des pratiques vertueuses de l'agriculture d'aujourd'hui	beaucoup d'échange sur le rôle et la valeur du foncier
	Liens avec la triple performance :		
	mise en valeur de l'agriculture d'aujourd'hui qui répond à ladéfinition de la triple performance		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	developpement de partenariats ou d'intervention auprès de plusieurs collectivités		
	Facteurs clé de réussite	Préparation et anticipation -choix d'une formule apéritive conviviale	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	taille du Stand / occupation de l'espace différente		
Mots clés	Salon des Maires- supports de communicattion Terralto		
Mise à jour de la fiche	Date	14.02.2022	
	Rédacteur	M-A. NAUDIN	
Contact/site Internet	asapin@allier.chambagri.fr		

Opération collective de reconquête châtaigneraie

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	depuis 2017, un programme de reconquête de la châtaigneraie, permet d'organiser collectivement la remise en état de châtaigneraie , en aidant les propriétaires à la création de desserte	
	Problèmes initiaux	
	des châtaigneraies ont été délaissées , malgré leur potentiel , par manque d'accès par engins mécanisés, alors que ces potentiels sont utiles pour répondre à la demande des expéditeurs et des transformateurs	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	animation auprès des propriétaires pour atteindre un maximum de remise en état des arbres	
Échelle d'action (géographique)	commune de juvinas, massif « des bouscous » entièrement couvert de châtaigniers	
Dates de réalisation	commune d'aizac, massif de	janv.-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc.-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	communes de Aizac, Labastide sur Besorgues	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	PNR et Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles	propriétaires fonciers, récoltants ou non,	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>En 2021 :</p> <p>Appui à l'Asl d'Aizac dans l'aide à la décision pour recourir à une procédure foncière destinée à finaliser la réalisation de la piste, eu égard aux derniers propriétaires hostiles. Concertation avec la mairie d'Aizac, et les différents services d'État ayant compétence pour les procédures de DIG-DUP;</p> <p>Appui à l'ASL de Juvinas, concertation avec la mairie de Juvinas pour valider les sites à reconquérir (3 entités) et l'étude des solutions de desserte, en partie par un chemin rural, et en lien avec les exploitants ; démarche conduite en vue de la finalisation du projet avec les propriétaires, pour demande de financement et planification des travaux.</p>	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	animation de groupe selon la méthode d'accompagnements de projets collectifs		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	ingénierie financière, mobilisation de compétences spécialisées (expertise desserte forestière)		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	12 exploitants dont 6 à titre principal, 100 propriétaires concernés	création d'une instance de coopération pérenne entre propriétaires	accroissement de productions
		Impact environnemental	autres impacts
	revalorisation d'une partie importante du territoire communal	entretien de l'espace, gestion forestière	
	Liens avec la triple performance :		
	création de richesse économique par la mise en valeur d'un potentiel de production, dont l'entretien naturel recouvre la conduite culturale		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	remise en valeur progressive de parcelles à destination fruits et d'autres à destination bois		
	Facteurs clé de réussite		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	16/03/2022	
	Rédacteur	odile Audibert	
Contact/site Internet			

Projet de valorisation Agneau d'Ardèche

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La filière ovine départementale occupe une place importante en Ardèche: Au niveau de la production: <ul style="list-style-type: none"> • Près de 1000 détenteurs sur l'ensemble du département; près de 70 000 brebis pour un potentiel de 45 000 agneaux commercialisés par an. • Production présente dans les secteurs difficiles du département où elle constitue la seule production possible, où en complément d'une production de châtaignes et qui joue un rôle essentiel dans la gestion et la maîtrise de l'embroussaillage des surfaces pastorales et de ce fait contribue à la prévention des incendies et à la qualité des paysages. • Des systèmes de production majoritairement extensifs qui répondent aux attentes sociétales. Au niveau de l'aval: <ul style="list-style-type: none"> • Présence de 3 outils d'abattage à Annonay, Privas, et Aubenas, celui-ci a investi ces dernières années pour accroître son activité sur la filière ovine. • Des metteurs en marché, notamment autour de l'abattoir d'Aubenas, qui valorisent une part 	
	Problèmes initiaux	
	L'Ardèche bénéficie d'une image positive et à ce titre dispose de nombreux atouts pouvant être mis en avant pour valoriser la production ovine. <ul style="list-style-type: none"> • Emblématique du département, la production ovine n'a pourtant pas forcément bénéficié de la reconnaissance accordée à d'autres filières 	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les éleveurs ovins de l'Ardèche.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au développement de la marque : 1) Adhésion des opérateurs de l'aval : bouchers, GMS et négociants... 2) Conseils sur le développement commercial de la marque • Accompagnement au développement de la marque collective : Définir une stratégie de communication et développer la communication sur la marque : supports de communication (affiches, flyers, etc..) et site internet. Assurer la traçabilité du produit avec les abattoirs. Coordonner les actions des différents acteurs de la filière afin de développer la marque. 	
Échelle d'action (géographique)	Territoire de la montagne ardéchoise : 9 producteurs sur la collecte lait bio	
Dates de réalisation	Date de début	2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Éleveurs ovins et opérateurs de l'aval - COPIL	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA : Sylvain BAUD chargé de mission Territoire agricole Montagne	
	Autres partenaires	
PNR Ardèche		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Éleveurs ovins de l'Ardèche - opérateurs de l'aval (abattoirs-bouchers-grossistes)	
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du travail de valorisation et de développement commercial de la marque, • Établir une réflexion pour la mise en place d'une IGP « Agneau d'Ardèche », 	
	Travail sur	
	Coordinateur productions animales	

Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Actuellement 32 éleveurs ovins	Fédérer les acteurs sur le territoire	Création de valeur ajoutée sur la viande d'agneau valorisation de + 50 cts €/kg de carcasse
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Lien fort avec le territoire valorisation des pratiques et du territoire	Valorisation des systèmes extensif basé sur l'herbe	Valorisation et pérennisation des outils de proximité - abattoirs
	Liens avec la triple performance :		
	La valorisation des pratiques des éleveurs sur ce territoire : élevage extensif et maintien de la biodiversité. Travail sur l'approvisionnement locale avec valorisation des outils de proximité. Maintenir l'élevage ovin sur un territoire difficile, de pente. L'objectif de ce projet est d'assurer la pérennité d'une filière locale sur un territoire difficile de montagne.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Faire évoluer la marque collective vers une IGP.		
	Facteurs clé de réussite	Mobilisation des opérateurs de l'aval.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Agneaux - Ardèche		
Mise à jour de la fiche	Date	22/03/2022	
	Rédacteur	Sylvain BAUD	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 sylvain.baud@ardeche.chambagri.fr		

Animation du territoire agricole du plateau Ardéchois

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'agriculture sur le plateau Ardéchois est orientée sur une dominante autour de la production bovine (lait et viande). La filière laitière reste fragile avec des collectes laitières qu'il faut régulièrement conforter pour en assurer la pérennité. Ce travail permanent implique une présence auprès des collecteurs et particulièrement auprès des entreprises locales (Carrier, Gérentes). Dans ce contexte, la production allaitante devient une production refuge pour les anciens producteurs de lait. Ce territoire a une tradition d'engraissement de gros bovins valorisés notamment par l'AOP Fin gras du Mézenc. Cette appellation ne concerne toutefois qu'une faible part des animaux produits sur le territoire. Cela amène les éleveurs à travailler sur une marque, avec un cahier de charges plus accessible, le Boeufs des Prairies Fleuries d'Ardèche.	
	Problèmes initiaux	
	Le plateau Ardéchois bénéficie d'une bonne image "nature" avec des exploitations extensives qui valorisent les pâtures. Les contraintes géographiques (altitudes, faible densité d'habitant...) impliquent des surcoûts qui sont particulièrement prégnant en élevage laitier. Ce territoire nécessite une animation en lien avec les opérateurs économiques pour maintenir l'activité	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Chambre d'agriculture et producteurs du territoire	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Accompagner les producteurs dans leurs projets agricoles pour maintenir le tissu productif et capter de la valeur ajoutée : collecte laitière AB, valorisation de la viande bovine via une marque Boeufs des prairies fleuries...	
Échelle d'action (géographique)	Plateau Ardéchois	
Dates de réalisation	Date de début	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CA07	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA : Sylvain BAUD chargé de mission Territoire agricole Montagne	
	Autres partenaires	
Laiteries, association boeufs des prairies fleuries		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Éleveurs du plateau	
Moyens mobilisés	• Travail de valorisation et de développement commercial de la marque (boeuf) • Appui auprès des producteurs et des collecteurs pour le maintien des collectes	
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	Coordinateur productions animales	

	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Ensemble des exploitants du territoire	Fédérer les acteurs sur le territoire	Création de valeur ajoutée
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Lien fort avec le territoire valorisation des pratiques et du territoire	Valorisation des systèmes extensif basé sur l'herbe	Valorisation et pérennisation des collectes
	Liens avec la triple performance :		
	La valorisation des pratiques des éleveurs sur ce territoire : élevage extensif et maintien de la biodiversité. Travail sur l'approvisionnement locale avec valorisation des outils de proximité. Maintenir l'élevage sur un territoire difficile. L'objectif de ce projet est d'assurer la pérennité d'une agriculture locale sur un territoire difficile de montagne		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des opérateurs de l'aval.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Bœuf, lait bio		
Mise à jour de la fiche	Date	02/03/2022	
	Rédacteur	Lucia LATRE	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 sylvain.baud@ardeche.chambagri.fr		

Accompagnement à la création d'atelier de transformation

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>La Chambre d'agriculture accompagne depuis plusieurs dizaines d'années les projets de création d'ateliers collectifs de transformation sur le département. Ces outils collectifs permettent une mutualisation des moyens techniques et financiers ce qui conforte leur viabilité. Les ateliers de transformation assurent aux producteurs fermiers de pouvoir disposer des équipements pour valoriser les surplus et de développer les gammes de produits. L'Ardèche est pourvu d'un bon maillage d'ateliers collectifs et la demande de développement de nouveaux outils se poursuit en lien avec le développement des circuits courts et de la vente directe. Les producteurs sont par ailleurs attachés à disposer des équipements en proximité avec leurs exploitations agricoles et leurs lieux de commercialisation pour réduire les temps et les coûts de transport. Cette problématique est très présente sur les activités de transformation de la châtaigne pour laquelle les outils existants sont saturés. Par ailleurs un atelier prestataire de service va arrêter son activité de prestation pour se recentrer uniquement sur sa production propre. Cela représente environ 40 T de châtaignes sans solution d'épuchage et de transformation à très court terme? Un grand nombre de producteurs doivent alors se tourner vers une transformation en Lozère faute de place disponible dans les outils du département.</p>	
	Problèmes initiaux	
	Saturation des outils de transformation de la châtaignes en Ardèche. Difficulté pour les producteurs d'obtenir un créneau pour faire transformer leurs châtaignes dans les outils existants.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	<p>La Chambre d'agriculture a identifié depuis plusieurs années le potentiel de création d'un outil de transformation de châtaignes et autres produits végétaux notamment en centre Ardèche. Ce constat partagé par l'EPCI (CAPCA) a été à l'initiative d'une étude d'opportunité qui a confirmé le besoin en centre Ardèche (étude 2029) Parallèlement à ce projet, 2 autres projets portés par des producteurs ont émergés sur Nozières et Rocles. Celui de Nozières à démarré son activité en 2021 et a été saturé dès sa première</p>	
Échelle d'action (géographique)	Ardèche	
Dates de réalisation	Date de début	sept.-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Septembre 2021 - fin du projet suite au désengagement d'un associé principal et au manque de mobilisation des
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Les porteurs de projet sont des producteurs.	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
Chambre d'agriculture de l'Ardèche, Lucia LATRE (chargée de mission, transformation, circuits courts et tourisme)		

	Autres partenaires		
	EPCI		
	Bénéficiaires, cibles		
	Producteurs casténéiculteurs, maraichers et arboriculteurs de l'Ardèche.		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Un rapprochement avec 2 entrepreneurs privés est venu conforter dans un premier temps le projet par la mutualisation d'équipement. Ces 2 entrepreneurs se sont fortement engagés dans le montage du projet (prévisionnel économique, organisation technique, montage juridique...). La difficulté à trouver un lieu d'accueil pour l'activité a créé des tensions au sein des porteurs de projets. Une inadéquation sur les objectifs entre des producteurs "leader" et les entrepreneurs sur le lieu d'implantation (rural/zone artisanale) a fini par créer une rupture et le projet a avorté en l'état.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Chargée de mission pour l'accompagnement et l'animation de projets collectifs		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	EPCI		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	60 exploitations agricoles	Permettre aux producteurs de maîtriser les étapes de transformation de leurs produits. Disposer d'outils en proximité leur apportant de la souplesse dans leur cadre de production.	Maîtrise des charges de transformation, réduction des charges de transport
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Relocalisation de la transformation sur le département	Réduction des transports de produits sur de longues distances.	
	Liens avec la triple performance :		
Maîtrise du produit (recettes, savoir-faire, valorisation du producteur sur toute sa chaîne de production), sécurisation de la production (disponibilité de transformation aux périodes où le besoin se fait sentir), réduction des transports (baisse de la pénibilité pour les producteurs faisant transformer en Lozère, réduction du temps de transport et des coûts de transport)			

	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Association d'un projet privé transformateur et d'un projet collectif agricole	
	Perspectives	
	Cet outil devait venir conforter la valorisation de la châtaignes d'ardèche. Un plan de relance de la châtaigneraie a permis la remise en état de châtaigneraies et la plantation de variété plus résistantes aux nuisibles. Ces arbres arrivent progressivement en production et les produits pourront être orientés vers ces nouveaux outils équipés de matériel performant.	
Facteurs clé de réussite		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	La difficulté pour des exploitations très diversifiées avec des petits volumes de produits à transformer de se mobiliser et d'engager du temps pour monter un projet collectif.	
Mots clés	Atelier, collectif, transformation	
Mise à jour de la fiche	Date	02-mars
	Rédacteur	Lucia LATRE
Contact/site Internet	lucia.latre@ardeche.chambagri.fr	

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Chambre d'Agriculture a mis en œuvre 1 comité local à l'installation sur le territoire en partenariat avec la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) et en lien avec la politique départementale de soutien à l'installation en agriculture « charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture » (PAT, PAI, RDI,...).	
	Problèmes initiaux De nombreux départs d'agriculteurs à la retraite, phénomène qui doit s'accroître dans les prochaines années et un renouvellement très insuffisant. 364 exploitations agricoles identifiées dont 163 de 55 ans et plus.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Partenariat Chambre – Communauté d'Agglomération (répartition à 50/50 des coûts d'animation du CLI).	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Poursuivre une action commune en faveur de l'installation en agriculture. Contribuer au renouvellement des générations surtout avec le phénomène de départ qui s'annonce (30 % des exploitants à la retraite dans les 5 prochaines années) Faire en sorte que l'agriculture garde sa place sur le territoire autant d'un point de vue foncier que de pouvoir assurer des productions locales de qualité <u>Alimenter les outils de la CA07 (PAT, RDI) en opportunités de structures à reprendre</u>	
Échelle d'action (géographique)	CAPCA (42 communes)	
Dates de réalisation	Date de début	8/1/21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	8/1/22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? CAPCA	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Chambre d'Agriculture Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Marion Gaulupeau – Chargé de mission auprès de collectivités du Centre Ardèche	
	Autres partenaires	
	Bénéficiaires, cibles Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels) Porteurs de projets d'installation en Agriculture Agriculteurs installés ayant besoin de conforter leur structure	
	Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes - 1 réunion plénière organisée le 16 décembre 2021 - 3 réunions des sous-groupes les 14 et 21 janvier, et 3 février à Privas, Les Ollières et Vernoux en Vivarais. - 3 réunions des sous-groupes les 12 mai, 15 et 22 juin à Privas, Les Ollières et Vernoux en Vivarais. - 1 rencontre avec Rompon et St Julien en St Alban le 13 avril 2021 (problématique d'accès à l'eau), St Etienne de Serre le 9 mars 2021, St Michel de Chabrillanoux le 12 avril 2021, St Vincent de Durfort le 28 janvier 2021 - Veille foncière sur les opportunités du territoire (SAFER, sites d'annonces en ligne...) - Envoi régulier de mails aux membres du CLI et aux porteurs de projets identifiés - Contacts réguliers au cours de l'année des cédants et porteurs de projet - création d'annonces de recherche de foncier avec les porteurs de projets intéressés - communication Grand Public et auprès des élus locaux (courrier), dans la presse, la radio locale, brochure	
Moyens mobilisés	Convention de 40 jours en 2021	

	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Suivi par une chargée de mission économie de la Communauté de communes		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Toutes les exploitations du territoire potentiellement. Une vingtaine de porteurs de projets contactés, 10 annonces de recherche de foncier élaborées en 2021	Maintenir les emplois et l'activité localement, attirer de nouvelles populations sont des enjeux forts sur ce territoire	Objectif (autant direct qu'indirect) de maintenir l'importance économique de ce secteur sur le territoire. Repérage d'offres chaque mois sur le territoire.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Garder une agriculture dynamique Reconnaissance de l'agriculture Installation d'agriculteurs résidents sur le territoire		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Participation du CLI CAPCA au lancement d'un outil départemental en ligne innovant sur l'accès au foncier : Le Coin du Foncier : https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/installation-transmission/le-coin-du-foncier-agricole/		
	Perspectives pour suite 2022		
	<ul style="list-style-type: none"> - communication Grand Public et auprès des élus locaux (courrier), dans la presse, la radio locale, brochure - poursuite des actions sur des secteurs fonciers et des situations ciblées (Veyras, St Julien en St Alban...) - Poursuite des réunions communales avec les communes volontaires pour identifier finement les actions locales à conduire et les contacts à prendre - Suite des contacts cédants, propriétaires identifiés par les groupes - Suite de la veille foncière et de l'information des porteurs de projets, amélioration de l'appui aux porteurs de projets dans leur recherche de foncier - rédaction d'annonces de recherche de foncier pour tous les porteurs de projets concernés 		
Facteurs clé de réussite	Nouveau groupe CLI (nouveaux élus), qui semble très motivé. Très bonne réactivité des communes, qui sont intéressées pour mener un travail foncier local sur leur territoire. Bonne collaboration technique avec la CC.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Plus généralement : Difficulté à sensibiliser les futurs cédants, il est toujours plus facile de transmettre à ses voisins que de rechercher un repreneur. Certains ne veulent vraiment pas transmettre.</p> <p>Même lors de la recherche de repreneur par un cédant volontaire et motivé, plusieurs situations difficiles (abandon du repreneur, peu de contacts...)</p> <p>Besoin de travailler également avec des propriétaires foncier non agriculteurs lors d'une transmission.</p> <p>Frein important de l'habitation sur l'exploitation.</p> <p>Frein des propriétaires vis à vis du bail, les friches et les formules sans sécurité foncière (type commodats se multiplient).</p>		
Mots clés	installation, transmission, reprise, foncier, sensibilisation, veille, mise en relation		
Mise à jour de la fiche	Date	17/03/2022	
	Rédacteur	Marion Gaulupeau	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 24 21 Marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr		

Comité Local à l'Installation Val'Eyrieux

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Chambre d'Agriculture a mis en œuvre 1 comité local à l'installation sur le territoire en partenariat avec		
	Problèmes initiaux		
	De nombreux départs d'agriculteurs à la retraite, phénomène qui doit s'accroître dans les prochaines années et un Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Partenariat Chambre - Communauté de communes Val'eyrieux (répartition à 50/50 des coûts d'animation du CLI).		
	Poursuivre une action commune en faveur de l'installation en agriculture. Contribuer au renouvellement des générations surtout avec le phénomène de départ qui s'annonce (30 % des exploitants à la retraite dans les 5 prochaines années) Faire en sorte que l'agriculture garde sa place sur le territoire autant d'un point de vue foncier que de pouvoir		
Échelle d'action (géographique)	Communauté de communes Val'eyrieux		
Dates de réalisation	Date de début	mars-21	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-22	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?		
	Communauté de communes Val'eyrieux		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture Ardèche		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Marion Gaulupeau - Chargé de mission auprès de collectivités du Centre Ardèche		
	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
	Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels)		
Moyens mobilisés	- 2 réunions plénières organisées le 19 janvier et le 12 mai 2021, prochaine en mars 2022		
	- Veille foncière sur les opportunités du territoire (SAFER, sites d'annonces en ligne...) - Envoi régulier de mails aux membres du CLI et aux porteurs de projets identifiés : 1 mail collectif par mois avec la veille foncière (12 destinataires) - rédaction d'annonces de recherche de foncier avec des porteurs de projets locaux volontaires. 7 portraits en ligne		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	35 porteurs de projets identifiés et contactés pour la plupart (mails individuels, échanges téléphoniques) 5 cédants potentiels contactés + une dizaine de	Maintenir les emplois et l'activité localement, attirer de nouvelles populations sont des enjeux forts sur ce territoire	Objectif (autant direct qu'indirect) de maintenir l'importance économique de ce secteur sur le territoire. Repérage d'offres chaque mois sur le territoire.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Garder une agriculture dynamique Reconnaissance de l'agriculture Installation d'agriculteurs		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives pour suite 2022		
	- communication Grand Public et auprès des élus locaux (courrier), dans la presse, la radio locale, brochure		
	- actions sur des secteurs fonciers et des situations ciblées		
	- Suite des contacts cédants, propriétaires - Suite de la veille foncière et de l'information des porteurs de projets, amélioration de l'appui aux porteurs de projets dans leur recherche de foncier - rédaction d'annonces de recherche de foncier pour tous les porteurs de projets concernés - amélioration de la diffusion d'opportunités auprès de porteurs de projets extérieurs au territoire en lien avec la politique d'accueil - Poursuite des réunions communales (Belsentes) - Rapprochement avec les filières structurées (fromageries, collectes laitières par exemple)		
Facteurs clé de réussite	Nouveau groupe CLI (nouveaux élus), qui semble très motivé. Bonne collaboration technique avec la CC. CLI qui fonctionne depuis plusieurs années : bonne connaissance du territoire.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Plus généralement : Difficulté à sensibiliser les futurs cédants, il est toujours plus facile de transmettre à ses voisins que de rechercher un repreneur. Certains ne veulent vraiment pas transmettre. Même lors de la recherche de repreneur par un cédant volontaire et motivé, plusieurs situations difficiles (abandon du repreneur, peu de contacts...) Besoin de travailler également avec des propriétaires foncier non agriculteurs lors d'une transmission. Besoin important de l'habitation sur l'exploitation		
Mots clés	installation, transmission, reprise, foncier, sensibilisation, veille, mise en relation		
Mise à jour de la fiche	Date	17/03/2022	
	Rédacteur	Marion Gaulupeau	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 24 21 Marion.gaulupeau@ardeche.chambaqri.fr		

Diagnostic agricole stratégique Communauté de communes ARC

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Chambre d'Agriculture a mis en place une convention avec la Communauté de Communes ARC pour la réalisation d'un diagnostic agricole stratégique en partenariat en 2019 – 2020. Suite à ce diagnostic est ressorti la nécessité de travailler sur la question de l'accès au foncier, un groupe foncier constitué d'élus locaux a été monté afin de piloter ce travail, mené par la Chambre d'Agriculture dans le cadre du C2T2A. Le C2T2A (Contrat de Transition Agricole et Alimentaire) signé entre la CCARC, le département de l'Ardèche et la Chambre d'agriculture permet la réalisation de cette action foncière en 2021.	
	Problèmes initiaux	
	Le diagnostic agricole a fait état d'un manque de production en maraîchage – arbo – petits fruits. Or une partie du territoire de la Communauté de commune dispose de réseaux d'irrigation qui sont en partie sous-utilisés, car s'y sont développés des cultures céréalières qui valorisent peu les réseaux (hormis les semences), ainsi que des friches et des projets d'urbanisation. La perspective de changement climatiques et les difficultés induites sur les cultures rendent ces territoires irrigués particulièrement précieux. D'autant plus que réseau de Chomérac, bel outil mais vieillissant, nécessite actuellement des travaux de rénovation pour un investissement public de 10 millions d'euros, il y a donc un enjeu à valoriser au mieux cette ressource. Le groupe foncier s'est donc donné comme objectif de mobiliser du foncier irrigable pour favoriser des installations agricoles en maraîchage, arbo, petits fruits, PPAM...	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Partenariat Chambre – Communauté de communes ARC avec l'appui du CD07.	
Échelle d'action (géographique)	A partir des enjeux du diagnostic, Co-construire une stratégie agricole d'intervention communautaire. Proposer un plan d'action répondant aux enjeux identifiés et s'inscrivant dans la stratégie choisie par les élus. Faciliter l'appropriation des résultats par les élus locaux au fur et à mesure du travail.	
Dates de réalisation	Date de début	01/2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	03/2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté de communes ARC	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Marion Gaulupeau – Chargé de mission auprès de collectivités du Centre Ardèche	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Autres partenaires	
	Bénéficiaires, cibles	
	Elus de la Communauté de communes, porteurs de projets agricoles	
Moyens mobilisés	- 9 juin 2021 : réunion de lancement du groupe foncier - 27 septembre 2021 : réunion de choix des secteurs prioritaires - A venir : 4 avril 2022 : réunion de restitution du travail de mobilisation foncière - De juin 2021 à mars 2022 : rencontres avec les 8 communes du secteur d'étude, SAFER, agriculteurs et propriétaires des secteurs étudiés. - une cartographie des réseaux d'irrigation en ASA et des parcelles concernées a été réalisée après rencontre des gestionnaires.	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	
	Suivi par une chargée de mission économie de la Communauté de communes	

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Une vingtaine d'exploitations des 8 communes, une vingtaine de propriétaires, 5 porteurs de projets agricoles et les élus des 8 communes	Maintenir les emplois et l'activité localement	Maintenir les emplois et l'activité localement, renforcer l'approvisionnement local des entreprises de restauration collective notamment : économie circulaire.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Une action communautaire concertée et réfléchie sur le territoire	Un lien fort avec le PCAET, des installations en cultures AB privilégiées	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Il est assez innovant qu'une collectivité se donne les moyens de construire une stratégie d'intervention cohérente et réfléchie avant d'engager des actions adaptées en faveur de l'activité agricole, avec notamment une intervention forte sur le foncier.		
	Perspectives pour suite 2022		
	- la reconduction de l'action pour les 2 à 3 ans à venir a été demandée par la CCARC.		
	Facteurs clé de réussite	Implication des élus locaux tout au long de la démarche Appropriation du plan d'action par la CCARC (co-construction) Implication de nombreux acteurs locaux, associés aux réflexions ou simplement contactés mais mis au courant de la démarche. Motivation au niveau technique	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Travailler sur la mobilisation de foncier est une vraie enquête policière, avec ses réussites et ses fausses pistes, il est fréquent d'investir du temps sur une situation qui semble prometteuse mais qui se révèle finalement bloquée à court terme. A l'inverse, il faut être très réactif pour d'autres situations qui se débloquent très rapidement (ex : vente SAFER d'une propriété à potentiel avec une communication très limitée) La chargée de mission (économie) a un temps limité sur la partie agricole.		
Mots clés	Stratégie agricole, plan d'action, élus, installation, transmission, transition écologique, urbanisme, foncier, approvisionnement local, développement		
Mise à jour de la fiche	Date	17/3/22	
	Rédacteur	Marion Gaulupeau	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 24 21 Marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr		

Mise en place d'outils innovants pour faciliter l'accès au foncier

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Alors que l'agriculture et l'alimentation sont de plus en plus identifiées comme des enjeux majeurs pour l'avenir, le nombre d'exploitations et d'emplois agricoles n'en finit pas de chuter en Ardèche, comme dans le reste de la France. En Ardèche, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 56 % entre 1988 et 2010, il est attendu que le recensement général agricole de 2020 poursuive la tendance. Le nombre d'emplois agricoles a chuté de 52 %, la surface utilisée et les cheptels ont diminué respectivement de 17 et 22 % durant la même période.</p> <p>L'Ardèche est un territoire qui a su valoriser un contexte pédoclimatique difficile en axant son développement sur des produits de qualité, avec une forte présence d'exploitations diversifiées, très tournées vers les productions sous label (AB, AOP, IGP), la transformation, les circuits courts, l'agritourisme, mais presque toutes ces filières font face à un manque de production pour satisfaire la demande et pérenniser leur développement.</p> <p>Pourtant, nombreux sont les candidats à se présenter au Point Accueil Installation de l'Ardèche, avec des projets agricoles intéressants et bien construits. Parmi les freins à leur installation : l'accès au foncier. La constitution d'une entité foncière adéquate et suffisante pour une installation peut prendre des années et décourager nombre de candidats à l'installation, notamment les candidats hors cadre familial qui ne sont pas déjà implantés et connus sur le territoire.</p> <p>La Chambre d'agriculture est un acteur important de l'installation/transmission en agriculture, par ses accompagnements, ses formations, ses diverses actions auprès des agriculteurs qui arrêtent leur activité, mais aussi auprès des collectivités, des propriétaires et des porteurs de projets agricoles. Elle a notamment été à l'origine de la création des Comités Locaux à l'Installation (CLI), des groupes de travail réunissant élus et représentants professionnels agricoles à l'échelle d'une communauté de communes, pour faciliter l'installation agricole locale.</p> <p>Son expérience dans l'accompagnement de l'installation agricole, a permis de faire émerger des besoins en terme d'appui à l'accès au foncier, à l'attention des porteurs de projets agricoles.</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Accès au foncier = un des principaux freins à l'installation Manque d'accompagnement des porteurs de projets sur cet aspect</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Souhaitant développer cet accompagnement, elle a décidé de mettre en place plusieurs outils innovants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un outil d'annonces de porteurs de projets en recherche de foncier, - un outil d'annonces de propriétaires fonciers qui mettent des terres à disposition, - un outil de veille foncière sur les transactions foncières agricoles repérées sur le territoire, - une série de 3 guides méthodologiques à destination des propriétaires, porteurs de projets agricoles et élus locaux. 	
Échelle d'action (géographique)	Ardèche	
Dates de réalisation	Date de début	01/2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	12/2021
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'Agriculture Ardèche	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Marion Gaulupeau – Chargé de mission auprès de collectivités du Centre Ardèche	
	Autres partenaires	
	Bénéficiaires, cibles	
	<p>Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels) Porteurs de projets d'installation en Agriculture Propriétaires fonciers Agriculteurs installés ayant besoin de conforter leur structure</p>	

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>- encadrement d'un stage 6 mois (master), d'avril à septembre 2021, pour alimenter et structurer la réflexion sur la stratégie foncière de la Chambre et assurer le lancement de l'outil « Le Coin du Foncier Agricole » : publication en ligne sur le site internet de la Chambre d'Agriculture de 3 outils : des annonces de candidats en recherche de foncier (20), des annonces de terrains mis à dispo par des propriétaires (4) et une veille foncière mensuelle (repérage des opportunités de terres agricoles en ligne tous les mois)</p> <p>- rencontre avec la SAFER (fev 2021)</p> <p>https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/le-coin-du-foncier/je-recherche-du-foncier-agricole/</p>		
Moyens mobilisés	<p>Temps de travail agents Chambre Ardèche, développement en interne</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>20 annonces de candidats (Tout agriculteurs intéressé pourra consulter ces offres), 4 annonces de foncier.</p>	<p>Impact social</p> <p>Maintenir les emplois et l'activité localement, attirer de nouvelles populations sont des enjeux forts sur ce territoire</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p> <p>Objectif (autant direct qu'indirect) de maintenir l'importance économique de ce secteur sur le territoire. Repérage d'offres chaque mois sur le territoire.</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Garder une agriculture dynamique Reconnaissance de l'agriculture Installation d'agriculteurs résidents sur le territoire</p>		
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>- outils innovants pour les Chambres d'agriculture : seule la Chambre des Hauts de France publie des annonces de candidats en recherche de foncier (via le PAIT), quelques Chambre ont développé des outils d'annonces de foncier pour des propriétaires (Hors RDI qui publie les exploitations à transmettre), aucune ne diffuse de veille foncière. Accompagnement foncier très peu développé de façon générale.</p> <p>https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/le-coin-du-foncier/je-recherche-du-foncier-agricole/</p>		
	<p>Perspectives pour suite 2022</p>		
	<p>- Faire vivre l'outil, actualiser les offres - mettre en place le plan de communication - présenter l'outil aux partenaires - Trouver des financements - rencontre avec la SAFER (fev 2021) pour présenter les outils envisagés et définir les partenariats possibles - Nouvelles annonces en lien avec le PAI et les CLIs, pour alimenter l'outil</p>		
Facteurs clé de réussite	<p>Des conseillers et élus Chambre motivés par le projet. Une expérience importante du travail sur le foncier et des besoins via les Comités Locaux Installation</p>		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Difficultés à mettre en place de nouveaux outils, nécessitant la participation de nombreux conseillers Chambre, alors que les charges de travail des uns et des autres est déjà importante.</p>		

Mots clés	installation, transmission, reprise, foncier, sensibilisation, veille, mise en relation	
Mise à jour de la fiche	Date	17/3/22
	Rédacteur	Marion Gaulupeau
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 24 21 Marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr	

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Chambre d'Agriculture a mis en œuvre 1 comité local à l'installation-groupe foncier en partenariat avec la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas, en lien avec la politique départementale de soutien à l'installation en agriculture « charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture » (PAT, PAI, RDI,...).	
	Problèmes initiaux	
	A la suite d'un partenariat conduit ensemble pendant plusieurs années pour agir sur la transmission reprise d'exploitations, la mission du groupe foncier est repositionnée sur la base d'un protocole foncier qui élargit le partenariat et définit les rôles de chaque structure membre, selon ses compétences. Ce repositionnement s'inscrit dans la finalité du Plan alimentaire territorial, étayé par le diagnostic agricole réactualisé.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Partenariat Chambre – Communauté de communes du bassin d'Aubenas	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Faciliter accompagner des reprises d'exploitations/installations sur des secteurs ciblés (soit exploitations ou terrains sans repreneurs, soit friches repérées, soit terrains acquis par les collectivités..), de manière à concentrer les moyens d'actions selon une méthode accompagnement de projets. Assurer une concertation sur les besoins fonciers des agriculteurs en place et ceux des porteurs de projets.	
Échelle d'action (géographique)	Bassin d'Aubenas (29 communes)	
Dates de réalisation	Date de début	1/1/21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	31/12/22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Bassin d'Aubenas	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Odile Audibert- Chargé de mission auprès de collectivités sur l'Ardèche Méridionale	
	Autres partenaires	
	Bénéficiaires, cibles	
	Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels) Porteurs de projets d'installation en Agriculture Agriculteurs installés ayant besoin de conforter leur structure	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Réunions du groupe foncier 26 janvier 2021, 8 mars 2021, Contribution à la formalisation du protocole foncier, ateliers de travail intercommunaux pour le diagnostic agricole et repérage de situations à potentiels	
Moyens mobilisés	Convention de 8 jours	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	
	Suivi par une chargée de mission agriculture de la Communauté de communes	

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect	
	Contacts établis avec des cédants pressentis, par le biais des porteurs de projets (de 5 à 10) et les acquisitions foncières des collectivités	Maintenir l'activité agricole localement, alors que sa situation est déstabilisée par le développement urbain et la vocation résidentielle du territoire	Objectif (autant direct qu'indirect) de maintenir l'importance économique de ce secteur sur le territoire. Appui aux créateurs d'activités agricoles.	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	
	Garder une agriculture dynamique Reconnaissance de l'agriculture pour l'alimentation, l'économie et l'attractivité du territoire Installation d'agriculteurs résidents sur le territoire			
	Liens avec la triple performance :			
	Identification des aspects innovants le cas échéant			
	Perspectives pour suite 2021			
	<ul style="list-style-type: none"> - actions sur des secteurs fonciers et des situations ciblées (Vesseaux, Ucel St Michel de Boulogne) et prospection de situations foncières à partir du diagnostic - Appui aux communes pour déployer les outils de mise à disposition du foncier agricole, - veille foncière et information auprès des porteurs de projets, dans leur recherche de foncier 			
	Facteurs clé de réussite	Volonté des collectivités pour agir en soutien à, et en faveur de la création d'entreprises agricoles, regain d'intérêt sur les reprises familiales et attractivité du territoire envers des porteurs de projets		
	Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Situation sanitaire contraignante pour accompagner et organiser l'appui aux groupes avec la constance nécessaire pour une dynamique Reste les réticences des cédants, soit envers les outils de transmission, soit envers des porteurs de projets trop novices, soit du fait des exigences du métier.		
Mots clés	installation, transmission, reprise, foncier, sensibilisation, veille, mise en relation			
Mise à jour de la fiche	Date	08/03/2022		
	Rédacteur	Odile Audibert		
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 69 24 Odile.audibert@ardeche.chambagri.fr			

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Chambre d'Agriculture a conventionné avec la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas l'actualisation et l'extension du diagnostic agricole, réalisé en 2014, au vu de son nouveau périmètre.	
	Problèmes initiaux	
	Le partenariat établi entre la collectivité et la Chambre d'agriculture se renouvelle avec le portage du Plan Alimentaire Territorial et la réalisation du PLUi. Ces projets structurants pour le territoire vont reposer sur une connaissance actualisée de la situation agricole, y intégrer des données prospectives sur le changement climatique, et autant que possible guider les actions à prévoir pour la dynamique PAT.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Partenariat Chambre – Communauté de communes Bassin d'Aubenas.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Avoir une vue d'ensemble des caractéristiques majeures de l'agriculture du territoire,	
Échelle d'action (géographique)	Communauté de communes du Bassin d'Aubenas (29 communes)	
Dates de réalisation	Date de début	oct-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté de communes Bassin d'Aubenas	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Odile Audibert- Chargé de mission auprès de collectivités Ardèche Méridionale	
	Autres partenaires	
	Bénéficiaires, cibles	
	Elus de la Communauté de communes	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	ateliers de travail par groupe de 4 communes avec les élus communautaires et des représentants de la Profession Agricole.	
	Mise à jour des données exploitations, et analyse sur cartographie des zones à enjeux pour l'avenir analyse des effets du changement climatique pour l'intégrer dans la stratégie qui sera déclinée ultérieurement sur les zones à enjeux, synthèse au service de la stratégie agricole et foncière de la Communauté de communes	
Moyens mobilisés		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	
	Suivi par une chargée de mission agriculture de la Communauté de communes	

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Toutes les exploitations du territoire (200)	Maintenir les emplois et l'activité localement	Maintenir les emplois et l'activité localement, créer les conditions favorables à la transmission des exploitations Plus tard, renforcer l'approvisionnement local des entreprises de restauration collective notamment : économie circulaire.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Une action communautaire concertée, cohérente sur le territoire	Valoriser l'ensemble du territoire à partir des potentiels et atouts naturels	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Démarche qui vise à soutenir, sur un moyen terme, l'activité agricole pour intégrer les problématiques sociétales majeures: maintien des espaces naturels et de leurs atouts environnementaux, prise en compte de la qualité de l'alimentation		
	Perspectives pour suite 2020		
	Mise en place d'actions de stratégie foncière consolidée par les moyens des appels à projet ad hoc (mobilisation et valorisation des friches...) et d'études et actions d'aval coordonnées dans le PAT		
	Facteurs clé de réussite	Implication des élus locaux et des professionnels locaux tout au long de la démarche Lien avec des acteurs locaux, associés aux réflexions, et élargissement progressif des compétences techniques associés pour réussir le traitement des points de blocage révélés lors du diagnostic	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Le temps nécessaire pour débloquer des problématiques foncières tenaces, compensé par l'articulation des coopérations techniques mobilisées.		
Mots clés	Stratégie agricole, plan d'action, élus, installation, transmission, transition écologique, urbanisme, foncier, approvisionnement local, développement		
Mise à jour de la fiche	Date	03-mars	
	Rédacteur	Odile Audibert	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 69 24 odile.audibert@ardeche.chambagri.fr		

Valorisation des déchets verts par le co-compostage Annonay Rhône Agglo

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La collecte des déchets verts représente une charge de plus en plus importante pour les collectivités. Le plus souvent, les collectivités les transportent sur des plates formes de compostage dans la drôme et l'Isère ce qui entraîne de nombreux kilomètres. Pour autant il est possible de valoriser ces déchets en agriculture à proximité des centres des déchèteries qui collectent. De nombreuses expériences fonctionnent sur des territoires voisins. La mise en place du PCAET est souvent un élément déclencheur pour entrer dans cette démarche. L'existence d'une charte régionale de co-compostage permet d'avoir un cadre réglementaire à proposer aux collectivités pour respecter des règles en matière de traitement de déchets	
	Problèmes initiaux	
	Le traitement des déchets verts est organisé via un prestataire par la collectivité. Cela leur demande peu de travail. La mise en place d'une filière déchets verts en co-compostage les oblige à régler de nombreuses questions d'organisation, logistiques, analyses et réglementaires en ayant la crainte que l'intégralité de ces déchets ne soient pas absorbée par l'agriculture locale. La collectivité ne dispose pas aujourd'hui d'une plateforme suffisante pour développer ce projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Chambre d'Agriculture a proposé cette action à la collectivité	
	Avoir une démarche d'économie circulaire. Ré utiliser localement ce déchets qui devient un produit intéressant pour l'agriculture. Diminuer les coûts de traitement	
	Territoire Annonay Rhône Agglo dans sa globalité	
Échelle d'action (géographique)		
Dates de réalisation	Date de début	Janv 20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Dec 20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Communauté d agglomération Annonay Rhône Agglo	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
Ardèche. Patricia Roche, élue CA07 collectivités, Raphaël Rochigneux, chargé de mission collectivités, Laetitia Boffelli, conseillère qualité de l'eau - environnement - déchets		

	Autres partenaires		
	Département (C2T2A), SYTRAD, Rhône Environnement		
	Bénéficiaires, cibles		
	collectivités, agriculteurs		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>La collectivité nous a demandé d'étudier la phase amont (gisement auprès des agriculteurs) et aval (organisation potentielle des plateformes, investissements à réaliser, comparaison des coûts de fonctionnement pour 3 hypothèses).</p> <p>La première étape consiste à mesurer le gisement, à le localiser et vérifier si des agriculteurs (éleveurs pour respecter la charte de co-compostage) sont intéressés par le produit. Un questionnaire est envoyé à tous les éleveurs et des réunions techniques sont organisées pour expliquer l'utilisation possible du broyat. Cette pratique étant peu répandue, les exploitants sont demandeurs d'informations techniques. Ce premier travail de diagnostic sera suivi, dans un second temps, d'un travail sur l'organisation des plates formes, d'organisation de la contractualisation entre la collectivité et les exploitants intéressés. Des visites dans un département voisins sont organisées pour montrer des exemples qui fonctionnent, aussi bien de la part des collectivités que des agriculteurs. 1 visite dans la Loire organisée sur le secteur de Panissières. Test de broyage réalisé en septembre 2020 par la collectivité avec mise à disposition du broyat à 6 agriculteurs pour tester et suivi de ceux-ci pour analyse. Un second test de broyage a été réalisé en septembre 2021 avec la mobilisation de 10 éleveurs qui sont venus chercher 600 de déchets verts broyés.</p> <p>Une réunion de bilan a été organisée en novembre 2021 avec les exploitants étant intéressés afin d'échanger sur le produit, leurs expériences, leurs retours sur l'utilisation du produit en présence de la collectivité et des suites à donner</p>		
	Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
animation selon la méthode d'accompagnement des projets et animation de groupe ; compétence technique dans le domaine "déchets verts et co-compostage"			
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	service agricole et service déchets		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	116 exploitations contactées pour l'enquête 18 exploitants présents pour le test en septembre 2020 et 6 exploitants qui testent le produit après récupération de broyat lors de ce test. 10 exploitations retenues pour le test en 2021		économie pour le traitement des déchets pour la collectivité. Economie d'intrants pour l'exploitation
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Action concrète pour le PCAET	Favoriser le stockage de carbone dans le sol. Compostage	
	Liens avec la triple performance :		
	Participe au stokage carbone en lien avec la démarche 4 pour 1000. Economie circulaire. Economie de paille et d'engrais possible.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		

	Perspectives	
	Trouver suffisamment d'exploitants pour absorber l'intégralité des déchets verts (5 à 6 000 T) Construire une ou plusieurs plateformes sur le territoire pour organiser la filière (Attention pas des plateformes de compostage mais uniquement de dépose de déchets verts pour broyage)	
Facteurs clé de réussite	Écouler la totalité du broyat de déchets verts par les exploitations locales. Organiser un service moins coûteux pour la collectivité tout en fournissant un broyat gratuit à l'agriculteur.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Travail à mener avec deux services de la collectivité qui ne se parlent pas vraiment = CA07 a permis de faire le lien entre les services pour que tout le monde suive au même rythme le projet. Des obligations réglementaires à respecter.</p> <p>Une charte régionale pour le co-compostage qui exclut les exploitants qui veulent se servir de ce produit uniquement en paillage, sans co composteur = pour ce secteur, pas de problème car les éleveurs seront en capacité de tout écouler.</p> <p>Des difficultés politiques avec des enjeux forts du fait du coût engendré par le traitement de ces déchets. Ce fonctionnement remettra en cause totalement le fonctionnement actuel et cela soulève des réticences de la part de la collectivité qui préfère souvent « payer » que s'embêter à organiser, même si cela va dans le sens des orientations PCAET = nécessité de les remotiver à chaque fois et de remettre sur la table l'enjeu de cette action</p> <p>Toujours pas d'engagement politique ferme sur un début de l'action. L'année 2022 restera sur le format test en augmentant le tonnage à 1000 T à répartir sur des exploitations</p>	
Mots clés		
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 07 84 10 37 58 Raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr	

Diagnostic préalable à la mise en place d'un Plan Pastoral territorial (PPT) sur le nord Ardèche et lancement opérationnel de l'action

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Le nord ardèche (5 collectivités allant de Charmes sur Rhône à Limony et jusqu'aux frontières de la Loire et Hte Loire) est la seule zone ardéchoise non couverte par ce dispositif régional. Deux PPT existent déjà en ardèche depuis plus de 10 ans à savoir le PPT des monts d'ardèche et le PPT du Coiron .</p> <p>La zone compte environ 380 éleveurs dont la quasi totalité utilise toujours des surfaces en herbe non mécanisables assimilables à des surfaces pastorales (même si celles-ci sont le plus souvent des parcelles individuelles cloturées)</p> <p>Ces zones ont souvent été abandonnées au profit des parcelles mécanisables et avec les changements climatiques actuels, ces surfaces représentent un intérêt certain pour les exploitants mais aussi pour les paysages, le tourisme et pour la lutte contre les incendies</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Ces parcelles ont souvent été les premières abandonnées sur les exploitations. Elles demandent du travail et de l'argent pour leur remise en état ou des équipements liés à l'abreuvement pour en permettre leur utilisation.</p> <p>En étant situées dans des endroits reculés, l'accès à ces parcelles est aussi parfois délicat et demande à être amélioré.</p> <p>La mutualisation des réflexions sur ce thème pour les exploitants est aussi importante</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Chambre d'Agriculture a proposé cette action à la collectivité	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Mettre en place un outil permettant la mise en valeur et l'aménagement des espaces pastoraux, que ce soit par la réalisation de travaux mais aussi d'étude ou d'animation (subventions). Cet outil pourra servir aux éleveurs mais aussi à toute structure collective oeuvrant dans ce sens (collectivité, association, etc.)</p> <p>Cet outil permettra aussi de favoriser, au niveau des éleveurs, la mise en place de formations, de journées techniques, des commandes groupées, des échanges, des rencontres, de l'information, sujets primordiaux au-delà de l'aspect purement économique</p>	
Échelle d'action (géographique)	5 collectivités du nord Ardèche. Etant donné que 2 collectivités sont bi départementales (PDA et ARCHE) le projet risque de s'étendre aussi sur la Drôme mais à l'initiative de l'action menée en Ardèche	
Dates de réalisation	Date de début	juil.-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	août-21
Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	Communauté d agglomération ARCHE Agglo, Annonay Rhône Agglo, Communauté de communes Rhône Crussol, Communauté de communes du Val d'Ay, Communauté de communes portes de DromArdèche	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	

Acteurs impliqués	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Ardèche. Sylvain Bertrand, élu CA07 collectivités, Raphaël Rochigneux, chargé de mission collectivités, Gaëlle Grivel, animatrice et accompagnatrice projet pastoralisme et conseillère spécialisée en production ovine, Camille Renaud élève ingénieure stagiaire ISARA puis conseillère pastoralisme à la Chambre d'agriculture 07		
	Autres partenaires		
	Région Auvergne Rhône Alpes, Département (C2T2A)		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	collectivités, agriculteurs		
	Lancement et réalisation de l'étude grâce au recrutement d'une stagiaire ingénieure. Diagnostic sur la situation actuelle, organisation d'un premier comité de pilotage avec les collectivités afin de définir le périmètre du PPT, les partenaires à associer et de définir les échéances. Il permettra aussi de définir les personnes ressources sur la zone que la stagiaire pourra contacter, les premières idées de projet collectif qui pourraient être portés par des collectivités. Réalisation d'enquêtes auprès de 30 à 40 personnes éleveurs, élus, acteurs multi usage Rédaction du diagnostic territorial avec analyse des entretiens, mobilisation d'après l'enquête pastorale de 2014, carte SIG La dernière étape du diagnostic devra essayer de proposer un mode de fonctionnement avec sensibilisation et définition des associations pastorales qui devront voir le jour sur la zone mais aussi proposer un budget qui devrait être consacrer à ce plan. Le stage prendra fin le 20 août 2021. Le dépôt du plan à la région se ferait en novembre 2021 pour un démarrage en 2022 Embauche de Camille en tant que Conseillère pastoralisme en septembre 2021 pour la mise en place effective du PPT Nord 07 Organiser des rencontres d'information auprès des exploitants pour leur expliquer ce qu'est le PPT, commencer à préparer l'organisation des associations pastorales, les sensibiliser sur le fonctionnement Organiser la création des associations pastorales et lancement opérationnel de l'action suite à la validation de l'action par la régio en décembre 2021		
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre animation selon la méthode d'accompagnement des projets et animation de groupe ; compétence technique dans le domaine "pastoralisme" Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires service agricole, tourisme, relation avec acteurs multi-usage		
Moyens mobilisés	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	380 à 480 éleveurs (bovin, ovin, caprin) en fonction du périmètre retenu	Lien à construire avec les acteurs de la société (randonneurs, chasseurs, etc..) présents sur ou à proximité de ces zones	aides directes aux exploitants et autres acteurs pour la réalisation de travaux ou actions de communication
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
Résultats obtenus delon le degré d'avancement	Retrouver ou entretenir des surfaces fourragères très importantes pour les éleveurs locaux.	Entretien de l'espace, lutte contre les incendies	Créer une dynamique sur l'entretien de ces zones auprès d'acteurs très variés et n'ayant pas forcément l'habitude de travailler ensemble

(indicateurs)	Liens avec la triple performance :	
	Optimisation des ressources fourragères, entretien ou remise en culture d'espaces délaissés depuis longtemps. Permet de diversifier les ressources fourragères pour offrir une solution complémentaire aux structures locales par rapport au réchauffement climatique	
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives Mobiliser suffisamment d'exploitants pour adhérer aux associations pastorales et faire connaître ce dispositif attractif. Ré ouverture de parcelles ou secteurs du territoire qui se ferment Faire de la pédagogie sur ce type d'utilisation de l'espace	
Facteurs clé de réussite	Besoin de créer 3 associations pastorales sur tout le secteur Communiquer sur le dispositif Repérer les projets collectifs Implication active des collectivités et des acteurs multi usage à créer	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Mobilisation des collectivités peu en pointe sur ce domaine = nombreuses rencontres et explications à réaliser ARCHE Agglo sera la collectivité porteuse pour le dispositif Mettre des collectivités autour de la table dont certaines qui ont peu l'habitude de travailler ensemble Différences d'objectifs entre chaque collectivités = encore besoin de communiquer et de maintenir un rythme pour leur prouver le bien fondé de la démarche	
Mots clés		
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 07 84 10 37 58 Raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr	

Projet de retenue collinaire collective – ASA du Merlet

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire
	<p>L'Association syndicale autorisée (ASA) du Merlet a été créée en synergie avec la construction du réseau d'adduction d'eau potable portée par le Syndicat des Eaux Annonay-Serrières. La complémentarité de ces 2 projets a favorisé la faisabilité du projet global, en permettant notamment la mobilisation de fonds européens conséquents dédiés au développement de l'irrigation en agriculture.</p> <p>Actuellement l'ASA fonctionne à partir du réseau d'eau potable géré par le syndicat des eaux Annonay Serrières qui délègue l'exploitation à la SAUR.</p> <p>Le syndicat des eaux serait aujourd'hui prêt à faire des travaux sur le réseau mais à condition que l'ASA prenne à sa charge des antennes du réseau qui peuvent être qualifiées de « spécifique agricole ».</p> <p>A noter que la compétence eau sera reprise par Annonay Rhône Agglo en 2020.</p> <p>Actuellement l'ASA utilise environ 160 000 m³ d'eau par an pour irriguer environ 120 ha</p>
	Problèmes initiaux
	<p>Ce réseau est parfaitement adapté pour un usage domestique. Les débits, qui sont fournis pour l'usage agricole, restent inadaptés et demandent la mise en place de tours d'eau qui restreignent la production (2 à 3 tours d'eau/ha). Pour le moment il est uniquement possible de pratiquer de la micro-irrigation (goutte-à-goutte ou micro-jet) donc adaptée pour l'arboriculture ou maraichage. Le réseau n'est pas adapté pour l'irrigation des cultures fourragères du fait du débit trop limité. Une forte concurrence existe aujourd'hui entre l'usage agricole et l'usage domestique ce qui pose des problèmes pour la SAUR avec des pics de consommation très importants en période estivale.</p> <p>Le réseau est saturé en période estivale. Les débits ne sont pas adaptés pour une activité agricole.</p>
	Qui est à l'origine de la demande / du projet
	Exploitants de l'ASA du Merlet, Annonay Rhône Agglo dans le cadre du C2T2A avec le Département 07
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>L'irrigation à partir d'eau potable n'est pas une situation pérenne, il semble nécessaire d'étudier d'autres solutions d'alimentation du réseau de l'ASA du Merlet.</p> <p>Pour la pérennisation de l'ASA, deux objectifs principaux sont avancés : <input type="checkbox"/></p> <p>1/ remettre en état le réseau = à moderniser, à créer un nouveau, quel coût, quel financement ?? <input type="checkbox"/></p> <p>2/ rechercher une autre source d'approvisionnement en eau = pour ne plus dépendre du réseau d'AEP (alimentation eau potable) dont l'usage est prioritaire. 4 pistes étudiées dans l'étude</p> <p>3/ émergence d'un projet de territoire avec un plan alimentaire sur le secteur. Objectif garder une agriculture locale pour des produits locaux.</p> <p>4/ présenter les différentes pistes aux divers interlocuteurs (collectivité, syndicat des eaux, irriguants, comité technique eau départemental, DDT)</p>
Échelle d'action (géographique)	Périmètre de l'ASA à savoir Vinzieux, Charnas, Félines

Dates de réalisation	Date de début	janv.-19	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-21	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Annonay Rhône Agglo		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Mathilde Desplanches – Conseillère irrigation CA07 Raphaël Rochigneux – Chargé de mission collectivité nord Ardèche		
	Autres partenaires		
Conseil départemental de l'Ardèche via le C2T2A, S3R			
Bénéficiaires, cibles			
Agriculteurs adhérents à l'ASA			
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Une première réunion de calage a eu lieu en décembre 2019. Le travail se déroulera ensuite de la manière suivante : Réunion sur site afin de définir avec précision les besoins de l'ASA du Merlet ainsi que l'attente multi-partenarial (ASA du Merlet + Annonay Rhône Agglo).</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des différentes hypothèses pour ce projet de substitution : <ol style="list-style-type: none"> Création d'un barrage avec un remplissage par écoulement de surface (ruissellement, cours d'eau) Création d'un stockage avec un remplissage par des eaux brutes du Rhône (utilisation d'une canalisation de secours) Jonction de l'ASA du Merlet avec l'ASA de Limony <p>Etude d'avant projet Objectif de l'étude : vérification de la compatibilité du projet avec les plans gestions en vigueur sur le territoire (SDAGE, Natura 2000, PNR, ...), étude des différentes hypothèses d'accès à la ressource en eau (remplissage, limite technique, avantages, ...).</p>		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Conseillère accès à la ressource en eau. Expertise technique, visites de terrain et animation de réunions de groupe		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
salle de réunion au siège de l'ASA (mairie de Charnas). Appui technique si besoin de la chargée de mission agriculture de ARA			
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Env 30	Assurer l'implantation d'exploitations agricoles sur le territoire.	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Redonner de l'autonomie à l'ASA du Merlet en ayant un réseau spécialisé. Contribuer à la politique Projet alimentaire de territoire que l'Agglo souhaite développer	Renouvellement du réseau permettant d'éviter les fuites Devra intégrer les contraintes environnementales et le PGRI en cours sur le secteur Ne plus utiliser d'eau potable pour irriguer des parcelles. Limite conflit d'usage sur un réseau AEP sous tension	possibilité d'utiliser le réseau pour des cultures fourragères. Meilleurs débits donc confort de travail amélioré. Cela permettrait aussi aux structures du plateau d'appréhender plus sereinement le changement climatique en cours
	Liens avec la triple performance :		
	Adaptation des exploitations agricoles aux changements climatiques avec substitution d'un prélèvement sur réseau d'eau potable sous tension par prélèvement d'eau brute non déficitaire.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Jonction voire regroupement d'ASA pour compléter le besoin en eau en fonction des différentes ressources sur le territoire, permettant une complémentarité de l'approvisionnement (eau de pluie + ressource du Rhône)			

	Perspectives	
	Désolidariser le réseau eau potable de l'usage agricole, avoir un système d'irrigation pour l'agriculture performant et autonome permettant de redonner une vision sur l'avenir à cette ASA	
Facteurs clé de réussite	Mobilisation et partage des objectifs de l'ensemble des acteurs autour de ce projet, portage et soutien par la collectivité.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Relation avec le S3R et leur vision de l'utilisation de l'eau. Objectif du PGRE allant vers une réduction des prélèvements à l'étiage sur ce secteur. Politique de l'eau réticente à la construction de nouveaux stockages d'eau notamment de barrage même si ce point évolue Seuil de rentabilité pour les exploitations d'un tel projet Emplacements peu nombreux et mitage cadastral qui nécessitera de contacter de très nombreux propriétaires	
Mots clés	stockage; réseau d'irrigation collectif; projet de territoire; irrigation agricole	
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux
Contact/site Internet	07 84 10 37 58 - raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr	

Rencontre des ASA sur le département de l'Ardèche

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	63 ASA existent sur le département pour la gestion de réseau d'eau d'irrigation. Ces structures sont des outils primordiaux pour le fonctionnement du monde agricole, pour assurer une ressource en eau stable et couvrir les besoins en eau de nombreuses productions. Ces structures délimitent souvent les surfaces agricoles les plus stratégiques sur les territoires car ayant le meilleur potentiel agronomique et donc devant être absolument protégées et conservées	
	Problèmes initiaux	
	Ces structures ont toutes un fonctionnement délicat qui repose sur quelques agriculteurs. Beaucoup de non agriculteurs sont adhérents à ses ASA et permettent, par leurs cotisations, d'assurer le fonctionnement des structures pour les exploitants alors que leurs objectifs sont parfois différents. D'autres parts, beaucoup de réseaux sont vieillissants, demande de lourds investissements, des démarches administratives conséquentes et une gestion complexes. La gestion de ces points est souvent très compliqués pour les exploitants qui président ces structures.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Chambre d'Agriculture 07	
	Connaître les difficultés, les demandes, les besoins de ces structures. Partager ce qui marche et ne marche pas, échange d'expérience. Savoir comment la CA07 peut les aider à se pérenniser, se gérer	
	Département 07	
Échelle d'action (géographique)	Département 07	
Dates de réalisation	Date de début	juil.-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	31/06/2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté de communes	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Raphaël Rochigneux – Chargé de mission collectivités Nord Ardèche Marion Gaulupeau - chargée de mission collectivités Centre Ardèche Odile Audibert - chargée de mission collectivités Sud Ardèche Régis Périer - Chef du service Espaces Territoires Environnement	
Autres partenaires		
Conseil départemental 07		

	Bénéficiaires, cibles		
	ASA, agriculteurs		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Rencontre des ASA par "bassin de fonctionnement identique" pour écoute, échanges ASA Nord Ardèche ASA Aubenas ASA Berg Coiron ASA Empurany plateau ASA Eyrieux ASA Sources volcan ASA Sud ardèche ASA Vallée du Rhône Nord ASA Vallée du Rhône Sud ASA Val de Ligne		
	28 ASA rencontrées en 2021. reste à voir les autres et faire la synthèse des éléments recueillis pour leur proposer une aide dans leur organisation		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Compétences techniques grâce au conseiller irrigation et animation avec les chargés de mission collectivités		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Cartographie et suivi des demandes des propriétaires par la CCRC		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Env 30		revalorisation des terrains si équipement d'irrigation en place
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	aide et dynamisation d'outils indispensables pour le fonctionnement agricole des territoires	système permettant une meilleure maîtrise de la ressource en eau par rapport à une multitude de forages non déclarés	
	Liens avec la triple performance :		
	Gestion de la ressource en eau		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		

	Perspectives	
	proposer aux ASA des soutiens dans leur fonctionnement soit occasionnellement soit au quotidien en fonction du bilan qui sera fait et des demandes recueillies	
Facteurs clé de réussite	mobilisation des acteurs (très bonnes pour ces réunions) Proposer des actions en réponse à leurs demandes	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés		
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux
Contact/site Internet	07 84 10 37 58 - raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr	

Inventaire du potentiel photovoltaïque des bâtiments agricoles sur ARCHE Agglo

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'étude du potentiel photovoltaïque des bâtiments agricoles s'inscrit dans le plan climat d'ARCHE Agglo, validé début 2021, ainsi que dans la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS) portée conjointement avec la Communauté de Communes Rhône-Crussol. Une fiche action spécifique a été rédigée, visant à développer les énergies renouvelables sur les exploitations agricoles.	
	Cette action recoupe l'ensemble des thèmes traités dans les plans adoptés ces deux dernières années par ARCHE Agglo afin d'aller vers une plus grande production énergétique du territoire, avec des technologies vertueuses tout en offrant la possibilité à des exploitations locales de diversifier leurs revenus	
	En 2019, le département de l'Ardèche a proposé des actions aux collectivités dans le cadre du Contrat de transition territoriale agricole et agroalimentaire (C2T2A) en cofinancement avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Problèmes initiaux	
	Un potentiel important de toitures agricoles pouvant servir à la création de centrales photovoltaïques. Comment faire pour les connaître, connaître les demandes et besoins des exploitants pour booster l'équipement de ces toitures	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	connaître les besoins des exploitants, leur proposer un avis neutre en matière d'équipement PV ou des conseils leur permettant d'aller vers un équipement de leur toiture	
Échelle d'action (géographique)	Partie ardéchoise de ARCHE Agglo soit 20 communes	
Dates de réalisation	Date de début	janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	dec 21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Communauté d'Agglo ARCHE Agglo	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA07	
	Autres partenaires	
	Conseil départemental 07	
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles	
	tous les exploitants de la collectivités	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Etape 1 : réalisation dun recensement des toitures agricoles dans un périmètre de 250 m des postes de transformation ENEDIS au nombre de 398 sur ce territoire. Rattachement de chaque bâtiment à une exploitation, caractérisation du type de bâtiment et de son caractère "potentiel", "existant" ou "impossible" pour la pose d'une centrale PV, calcul de la surface de toiture disponible, indication de l'orientation du bâtiment / sud et de la distance précise par rapport aux postes HTA/BT</p> <p>Etape 2 à réaliser en 2022 : enquête auprès des exploitants pour connaître leurs besoins, réponse personnalisée à chaque "répondant" pour leur indiquer le potentiel de production de leur(s) toiture(s) en KwC et en €</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>travail de cartographie, de recensement et interrogation d'agriculteurs référents sur le secteur pour fiabiliser les données</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>ingénierie financière</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	108	partage d'expériences entre exploitants	information technique directe, potentiel de développement économique
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	se servir du bâti existant pour rendre le territoire plus autonome en énergie, respect des engagements PCAET	développement des énergies renouvelables	
	Liens avec la triple performance :		
	création de richesse économique par la mise en valeur d'un potentiel de production		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		

	Perspectives	
	meilleures connaissances des possibilités PV autant pour les exploitants que la collectivité, développement de cette filière utile pour aller vers une moindre dépendance énergétique	
Facteurs clé de réussite	participation du département pour lancer l'action grâce au C2T2A (CTE départemental)	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés		
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux
Contact/site Internet	07 84 10 37 58 - raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr	

groupe féminin des GVA Caldagues Aubrac et GDA de Pierrefort

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le GDA Caldagues Aubrac et le GDA de Pierrefort sont deux associations de développement agricole situées dans le SUD EST du Cantal. Tous deux se sont réunis il y a une dizaine d'années afin de créer une section féminine de leur groupement. Une vingtaine d'éleveurs participent aux actions techniques proposées tout au long de l'année. Elles souhaiteraient aujourd'hui aller plus loin en travaillant sur l'affirmation de soi en tant que cheffe d'entreprise.	
	Problèmes initiaux	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Le groupe féminin réuni principalement des agricultrices de 40 à 55ans. Nouvellement associées avec leur conjoint ou suite à l'entrée de leur fils dans le GAEC familial existant, certaines ont du mal à trouver un nouvel équilibre professionnel que ce soit au niveau de l'équilibre vie privée/famille/travail ou au niveau de la confortation de leur place dans les prise de décisions et la vie de l'exploitation. Cette situation les pénalise également dans leur vie privée et dans leur implication dans la vie locale (associations...) car elles ont perdu une partie de leur confiance en elles et ont du mal à penser à ce qu'elles veulent vraiment.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Agricultrices des anciens canton de Chaudes Aigues et de Pierrefort dans le Cantal	
Échelle d'action (géographique)	Mettre en place des ateliers d'échange tout au long de l'année mêlant formation et bien être.	
Dates de réalisation	Date de début	janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Groupe féminin des GVA Caldagues Aubrac et GDA de Pierrefort	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Cantal - GVA Caldagues Aubrac - GDA de Pierrefort - MSA Auvergne Rhones Alpes	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture du Cantal - Entraygues Catherine.	
	Autres partenaires	
MSA, VIVEA		
Bénéficiaires, cibles		
Agricultrices		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	« Femmes de la Terre » festival AlimenTerre Taille des arbres fruitiers Rencontre MSA et St Flour Communauté Lancement du programme « Histoire de Femmes » avec la MSA		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Animation du groupe, encadrement des formations Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Intervention de la MSA, intervenants extérieurs		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	10	Soutien du tissu d'agricultrice, groupe d'échange, mieux vivre son métier. Implication dans la prise de décision	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Cohésion locale		
	Liens avec la triple performance :		

(indicateurs)	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Prendre en compte l'approche l'aspect psychologique des difficultés rencontrées par les agricultrices aujourd'hui	
	Perspectives	
Facteurs clé de réussite	Maintien de la participation tout au long de l'année. Cohésion du groupe pour une expression libre de chacune, confiance et confidentialité.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Covid19	
Mots clés	Agricultrices, place des femmes, affirmation de soi	
Mise à jour de la fiche	Date	01-févr
	Rédacteur	ENTRAYGUES Catherine, chambre d'agriculture du Cantal
Contact/site Internet	https://www.facebook.com/Groupe-f%C3%A9minin-GPA-de-Pierrefort-GVA-Caldagues-Aubrac-165342347252456	

Création d'un magasin de producteurs sur Chaudes Aigues

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Le GVA Caldaques Aubrac couvre l'ensemble de l'ancien canton de Chaudes Aigues. Il est partie intégrante du territoire de Saint Flour Communauté et du PNR de l'Aubrac. Le village de Chaudes Aigues est également réputé pour sa station thermale grâce à ses eaux les plus chaudes d'Europe. Les curistes sont accueillis de Mars à Décembre dans le cadre de cures conventionnées, jusqu'à 200 personnes en simultané.</p> <p>L'office de tourisme de Chaudes Aigues recense chaque année plus de 8000 visiteurs venus se ressourcer sur le plateau de l'Aubrac.</p> <p>Afin de répondre à leurs besoins, des commerces de proximité sont présents dans le village (boucherie, boulangerie, fromagerie, épicerie). Mais les GMS se trouvent à plus de 30 minutes de route. Cet éloignement mêlé à l'image de qualité des produits locaux font que les touristes et les curistes cherchent à s'approvisionner dans les petits commerces et auprès des producteurs. D'autre part, la mairie de Chaudes Aigues souhaite mettre en place une nouvelle politique de valorisation de ses commerces en centre bourg via le programme national "Petites villes de demain".</p> <p>Produits de qualité reconnus : Le Canton de Chaudes Aigues est entre autre concerné par les labels : AOP LAGUIOLE, IGP FLEUR D'AUBRAC, Label rouge BOEUF FERMIER AUBRAC, marque valeur PARC et Estivelle</p> <p>Des producteurs "assez" diversifiés avec un marché de producteurs organisé tous les vendredis réunissant : fromages de chèvre et de brebis, petits fruits, maraichage, volailles, miel. D'autres producteurs de savon au lait de jument, porcs, laguiole fermier et escargots</p> <p>Enfin, il existe une reconnaissance forte des collectifs agricoles sur le secteur Caldaques où les producteurs sont engagés, par exemple au sein de la Coopérative Jeune Montagne, du GVA, des CUMA, des groupements d'employeur ou du marché de producteurs...</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Mairie de Chaudes Aigues et GVA Caldaques Aubrac	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Faire émerger une association de producteurs afin d'ouvrir un magasin de produits locaux.	
Échelle d'action (géographique)	Ancien canton de Chaudes Aigues	
Dates de réalisation	Date de début	sept-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	janv-23
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Producteurs et élus	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Cantal et GVA Caldaques Aubrac	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture du Cantal. Entraygues Catherine (animation), Laurence Bruel et Pauline Pierrard (expertise sur les circuits courts)	
	Autres partenaires	

	A définir : Saint Flour Commauté, PNR Aubrac		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs, curistes, habitants, touristes		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Eté 2021 : ouverture d'un magasin éphémère avec locaux mis à disposition par un restaurateur local. Ouverture initialement 1/2 j par semaine puis accroissement progressif. Implication de producteurs pour tenir les magasins et préparer les commandes.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation de groupe dans un premier temps puis intervention lors de réunions techniques et formation.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	15 engagés	Collectif de vente afin d'améliorer ses revenus et répartir le temps de travail	Nouveau débouché pour les exploitations agricoles, plus de valeur pour les exploitations et le territoire (commerce supplémentaire) et possibilité de diversification des productions
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Bénéfique pour l'attractivité du territoire et pour son image	Circuit court	
	Liens avec la triple performance :		
	Voir impacts économiques, sociaux et environnementaux		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Ce magasin n'existait pas dans une commune (Chaudes Aigues) avec un passage touristique important lié aux thermes.			

	Perspectives	
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des producteurs sur la durée	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Charge de travail. Répartition des ventes entre producteurs, entente	
Mots clés	Circuit court, magasin de producteurs, produits locaux	
Mise à jour de la fiche	Date	01-févr
	Rédacteur	Enraygues Catherine, Conseillère agricole à la Chambre d'agriculture du Cantal
Contact/site Internet	https://www.facebook.com/GVACaldaquesAubrac	

GIEE : Evolutions climatiques : sécuriser la disponibilité en eau et le système fourrager des élevages

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Suite à plusieurs années climatiques difficiles, les éleveurs du GVA Mauriac Pleaux Salers souhaitent travailler sur l'adaptation des pratiques aux évolutions climatiques de façon à sécuriser la disponibilité en eau et en fourrages de leur élevage.	
	Problèmes initiaux	
	Problèmes d'autonomie fourragère lors des années de sécheresse. Problème de disponibilité en eau pour l'abreuvement des animaux.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le groupe féminin du GVA Mauriac Pleaux Salers	
	Sécuriser la disponibilité en eau et en fourrages de leur élevage.	
	GVA Mauriac Pleaux Salers	
Dates de réalisation	Date de début	sept-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	sept-23
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	GVA Mauriac Pleaux Salers	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Cantal	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture du Cantal : Annick BOUSCARAT - Didier NUREAU - Laurent BOUSCARAT - Anne LOISEL	
	Autres partenaires	
	Conservatoire des espaces naturels, Conseil Départemental, Préfecture du Cantal.	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs du territoire - Collectivités concernant la ressource en eau		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>2 axes de travail ont été définis :</p> <p>1- La sécurisation de la disponibilité en eau des exploitations. 2- La sécurisation du système fourrager.</p> <p>Actions réalisées en 2021 :</p> <p>Axe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de diagnostics «eau» pour rechercher des solutions pour sécuriser la disponibilité en eau des élevages. - La présentation des résultats au groupe pour rechercher collectivement des solutions. - La présentation des résultats aux collectivités pour favoriser une approche territoriale et la recherche de solutions collectives. <p>Actions prévues en 2022-2023</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi des solutions mises en œuvre et la rédaction de fiches. - Témoignages. <p>Pour l'axe 2 des diagnostics de pratiques fourragères ont été réalisés et ont fait l'objet d'une analyse collective par le groupe. Les membres du GIEE ont défini des leviers pour sécuriser leur système fourrager face aux évolutions climatiques et ont élaboré un plan d'actions. Les actions vont être mises en œuvre en 2022. Un autre diagnostic des pratiques fourragères sera réalisé en année 3 pour évaluer la mise en œuvre des plans d'actions. Un document de synthèse sera alors réalisé.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Animation du GIEE + intervention des conseillers spécialisés eau et fourrages</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Expertises de conservatoire des espaces naturels pour certains dossiers d'aménagement pour la gestion de l'eau</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>17</p>	<p>Réflexion de groupe. Diminution du stress.</p>	<p>Appel d'offre pour diminuer le coût des travaux</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Approche impliquant plusieurs acteurs + projets collectifs engendrés</p>		
	<p>Liens avec la triple performance :</p> <p>A évaluer en 2023</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p> <p>Approche territoriale de la problématique de l'eau. Recherche de solutions collective</p>		

	Perspectives	
	<p>La sécurisation du système fourrager permettra de diminuer les achats de fourrages et de concentrés lors des années difficiles. Le manque d'eau pour l'abreuvement a également pénalisé les résultats économiques ces dernières années (factures d'eau plus importantes, frais liés au transport de tonnes à eau...). La sécurisation du système fourrager et la disponibilité en eau permettront donc d'améliorer les résultats économiques. Les performances environnementales seront également améliorées par la diminution des transports d'aliments, de fourrages, d'eau. Une approche territoriale de la gestion de l'eau pourrait permettre d'optimiser son utilisation et d'anticiper la gestion des périodes de crise. Enfin, l'agriculture est l'activité principale du territoire d'où l'enjeu social de cette réflexion et la nécessité de concilier la compétitivité des exploitations et la préservation de l'écosystème.</p>	
Facteurs clé de réussite	Coordination de tous les acteurs	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés	Gestion de l'eau - Autonomie fourragère	
Mise à jour de la fiche	Date	18-déc
	Rédacteur	A BOUSCARAT
Contact/site Internet	annick,bouscarat@cantal.chambagri.fr	

Bien vivre son métier pour durer (suite de 2021)

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	échelle d'action répartie sur 2 communautés de communes différentes (Pays Gentiane et Hautes Terres Communauté) avec une majorité d'élevages bovins (bovin viande , bovin lait et fromager) et ovin viande. Zone de prairie d'altitude (750 à 1200m) . Plateau volcanique pour partie et zone granitique plus pauvre agronomiquement pour autre partie Territoire à majorité de production bovin viande et une zone fromagère en zone AOP St Neactaire		
	Problèmes initiaux		
	comment bien vivre son métier pour durer? Comment limiter le stress de l'éleveur dû aux conséquences des aléas climatiques, à la pénibilité du travail, à l'agribashing ? Comment valoriser le métier par les produits et par une reconnaissance sociétale?		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	animateur et administrateurs GVA ainsi que demande ponctuelle sur le terrain		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	l'objectif est de faire bénéficier collectivement et individuellement des connaissances et stratégies développées dans la réflexion et la recherche de solutions		
Échelle d'action (géographique)	Description du territoire (nb de communes, Parc, ...) 19 communes : APCHON, CHANTERELLE, CHEYLADE, COLLANDRES, CONDAT, LE CLAUD, LUGARDE, MARCENAT, MARCHASTEL, MENET, MONTBOUDIF, MONTGRELEIX, RIOM ES MONTAGNES, ST AMANDIN, ST BONNET DE CONDAT, ST ETIENNE DE CHOMEIL, ST HIPPOLYTE, TRIZAC, VALETTE		
Dates de réalisation	Date de début		janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		déc-22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	conseil administration GVA		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	animatrice GVA		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	chambre d'agriculture du Cantal ; Joëlle NOËL		
Acteurs impliqués	Autres partenaires		
	EDE, institut de l'élevage, sociologue, ergonome , conseiller technique en gestion de l'eau, élus		
	Bénéficiaires, cibles		
	adhérents du GVA RIOM-CONDAT		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	* réflexion de groupe quant aux problématiques et aux besoins * mise en lumière des thématiques à travailler * rédaction d'un projet d'émergence GIEE		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	groupe de travail, visite technique, partage d'expériences		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	en cours de détermination	bien être éleveur lien tissé avec la population motivation et reconnaissance pour le métier transmission des structures	valorisation des produits agricoles locaux travail avec les acteurs économiques locaux
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	dynamisme et interactions économiques	meilleure gestion des prairies et de l'eau	bien être animal
	Liens avec la triple performance :		
	bien être animal, bien être éleveur , gestion de l'eau et valorisation vertueuse des prairies		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	diagnostic eau , diagnostic boviwell en réflexion		
Facteurs clé de réussite	Perspectives		
	rendre les exploitations durables		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en	1- Ecoute 2- animation 3- communication et échanges		
Mots clés	Contexte sanitaire limitant les animations , travaux de groupes et communications autres que numériques		
Mise à jour de la fiche	BEA, BEE, durabilité , viabilité, vivabilité		
Contact/site Internet	Date	mardi 18 janvier 2022	
	Rédacteur	Joëlle NOEL	
	ca.riom@cantal.chambagri.fr / joelle.noel@cantal.chambagri.fr		

Elaboration de la Convention de partenariat entre le PNR des Baronnies Provençales, la CA05 et la CA26

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	<p>Dans le cadre de leur projet stratégique national, les Chambres d'Agriculture ont pour objectif de renforcer leurs liens avec les EPCI et les collectivités par le développement de partenariats autour de programmes d'actions co-construits.</p> <p>En 2022, la mise en œuvre de la charte du PNR des Baronnies Provençales doit faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours au regard des engagements qu'y ont pris les partenaires. Par ailleurs, afin de prioriser la mise en œuvre de cette charte, le syndicat mixte du Parc a initié l'élaboration d'une feuille de route visant à définir pour la période 2022-2024 les champs d'actions prioritaires.</p> <p>C'est dans ce cadre que les Chambres d'Agriculture de la Drôme et des Hautes-Alpes, et le Syndicat Mixte du PNR des Baronnies Provençales, décident d'établir un partenariat.</p>		
	<p>Problèmes initiaux</p> <p>L'évaluation à mi-parcours de la charte du PNR des Baronnies et la définition des actions prioritaires de sa feuille de route pour la période 2022-2024, ainsi que l'élaboration de la convention de partenariat entre le PNR des Baronnies, la CA 05 et la CA26, s'inscrivent au cœur des enjeux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lutte contre le changement climatique et accompagnement aux transitions, - volonté d'une convergence entre le développement de l'activité humaine et la préservation du capital environnemental du territoire, - recherche de cohérence et de valeur ajoutée de l'action publique territoriale dans ces domaines. 		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture de la Drôme - Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes - Syndicat Mixte du PNR des Baronnies Provençales 		
	<p>L'ambition des partenaires est de mutualiser leurs connaissances, leurs compétences et leurs moyens humains et financiers pour contribuer au développement d'une agriculture résiliente face au changement climatique, porteuse de valeurs pour le territoire des Baronnies provençales.</p> <p>En cela, la mise en place d'une Convention-Cadre tripartite a vocation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un espace de dialogue permanent entre le Syndicat mixte du PNR des Baronnies provençales et les deux Chambres d'Agriculture qui interviennent dans le périmètre du Parc ; - Préciser les engagements prioritaires des parties pour la période 2022-2024 ; - Clarifier le rôle et les missions de chacun dans certains domaines d'intervention et définir des modalités de fonctionnement qui garantissent la transparence, la fluidité des échanges et l'efficacité de l'action publique territoriale dans ces domaines. 		
Échelle d'action (géographique)	Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales		
Dates de réalisation	Date de début	2022 (date de la signature de la convention)	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	31/12/2024	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	CA26, CA05, Syndicat Mixte du PNR des Baronnies Provençales		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	CA26, CA05, Syndicat Mixte du PNR des Baronnies Provençales		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
Moyens mobilisés	CA26 - Nina Croizet		
	CA05		
	Autres partenaires		
	Syndicat Mixte du PNR des Baronnies Provençales		
Etapes du projet - actions conduites	Bénéficiaires, cibles		
	Le territoire et ses acteurs seront les bénéficiaires finaux : agriculteurs, collectivités, habitants		
	<p>2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - échanges et préparation du contenu et des modalités de la Convention-cadre ; - identification de quatre axes de collaboration : gestion quantitative et qualitative de l'eau, alimentation et tourisme, développement de filières agricoles identitaires du territoire, accompagnement de l'agriculture dans ses différentes transitions (PAEC, changement climatique, stockage de carbone). <p>2022 : signature de la Convention-cadre tripartite qui sera en vigueur jusqu'à fin 2024.</p> <p>2022 - 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation de travaux conjoints dans les domaines identifiés dans la Convention ; - mise en place de conventions opérationnelles ou de marchés fixant les modalités techniques et financières de mise en œuvre d'actions spécifiques ; - partage d'actualités et d'informations ; - organisation de 2 à 3 réunions associant les Chargés de Mission du Parc et ceux des Chambres d'Agriculture. 		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Groupe de Travail technique constitué des agents compétents de chaque structure signataire de la convention, ainsi que, le cas échéant, des partenaires des signataires. Ce GT technique suivra l'avancement du plan d'actions annuel ; - Mise en place d'un Comité d'Orientation Stratégique qui se réunira une fois par an. Ce COS évaluera la mise en œuvre de la Convention et décidera de la prolongation de sa durée. 		
Facteurs clé de réussite	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Le Syndicat Mixte du PNR assurera le pilotage technique du groupe de suivi technique et impulsera l'organisation du COS.		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	- Agriculteurs du territoire concernés par les actions sur les thématiques identifiées : accès à l'eau, PAT, agritourisme, développement de filières identitaires du territoire, accompagnement aux transitions		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	- Mise en place de modalités de fonctionnement qui garantissent l'efficacité de l'action publique territoriale dans les domaines concernés	- Meilleure gestion quantitative et qualitative de l'eau - Accompagnement des agriculteurs du territoire dans leurs transitions face au changement climatique	- Mise en place d'un espace d'échange et de dialogue entre les 3 organismes signataires - Clarification du rôle et des missions de chacun des organismes signataires
	Liens avec la triple performance :		
Identification des aspects innovants le cas échéant			
Perspectives			
Des conventions opérationnelles ou des marchés fixant les modalités techniques et financières de mise en œuvre des actions découleront de la Convention-cadre signée entre les CA26, CA05 et le Parc Naturel Régional des Baronnies.			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Transparence dans les échanges / Partage d'information / Communication / Bon relationnel / Respect des modalités de la Convention-cadre / Motivation pour le territoire		
Mots clés	Contexte sanitaire peu propice aux rencontres entre acteurs. Pour y pallier, les réunions seront organisées en visio et en présentiel dès que possible.		
Mise à jour de la fiche	Convention - Partenariat - PNR des Baronnies provençales		
	Date	22-févr	
Contact/site Internet	Rédacteur	Célia Creff (remplacante Nina croizet)	

Temps bimensuels par Antenne

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Dans le projet de mandature 2019-2025, les élus de la CA26 ont poursuivi l'organisation de la Chambre d'Agriculture en 3 grands territoires d'intervention pour les relations avec les collectivités, en lien avec la structuration des EPCI et l'évolution relative à la loi Notre Une priorité a été mise sur l'échange entre les conseillers intervenant sur le territoire, que ce soit ceux localisés dans les antennes de la CA26, mais aussi ceux avec une intervention départementale. Cette mission a été confiée aux membres du COMOP avec l'appui des 3 chargés de mission territoriaux pour l'écoute des besoins locaux, faire le lien entre les services et engager les moyens humains pour la réalisation des actions.		
	Problèmes initiaux		
	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins de mieux identifier et capitaliser les besoins des territoires - Constat d'un manque de transversalité dans l'intervention des conseillers terrain spécialisés - Manque d'information et de concertation locale sur les actualités en cours et les actions à engager pour répondre aux besoins des agriculteurs 		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe Élus CA26 - Direction - Agents 		
Échelle d'action (géographique)	3 sous-territoires :		
	Plaine de Valence Nord Drôme Vallée de la Drôme Royans Vercors Baronnies et plaines de Montélimar Pierrelatte		
Dates de réalisation	Date de début	janv-19	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin-25	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	CA26		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	CA26		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CA26 COMOP + chargés de mission territoriaux Tous les agents des 3 antennes Autres partenaires Bénéficiaires, cibles Agriculteurs Collectivités		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Réalisation de temps bi mensuel par Antenne		
	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de nouveaux besoins - Point sur les actions engagées avec les collectivités - Actualité de chacun dans ses activités - Echange sur les pratiques et méthodes - Information sur des données "descendantes" 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	COMOP + chargés de mission territoriaux + agents des antennes + agents départementaux (tournants) Environ 15 agents participants par réunion 20 réunions d'échange réalisées en 2020 par Antenne Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus Selon le degré d'avancement (Indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Approche + transversale dans l'intervention des agents		Échanges entre agents sur des besoins : outils / méthodes
	Émergence de nouveaux besoins des agriculteurs et des territoires		Connaissance par les agents de l'actualité de la CA26 sur le territoire
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Maintenir de cette configuration de réunions d'antenne durant la mandature		
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation régulière des agents - Mise en priorité des ces temps d'antenne dans l'activité des agents - Animation des réunions pour la participation de tous et favoriser les échanges - Gestion des temps de réunion, 		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des agents - Approche "verticale" de certains conseillers 		
	Moyens mis en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'animation des réunions 		
Mots clés	Antenne		
	Animation Lien aux territoires Ecoute des besoins		
Mise à jour de la fiche	Date	16-févr	
	Rédacteur	B Chareyron	
Contact/site Internet	bertrand.chareyron@drome.chambagri.fr		

Accompagnement à la mise en place d'une plateforme collective de compostage dans la vallée de la Drôme

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Depuis plusieurs années, un groupe d'agriculteurs de la vallée de la Drôme réfléchit à mieux valoriser les effluents d'élevage agricole en les compostant avec d'autres matières organiques. Suivis techniquement par la Chambre d'Agriculture, ces agriculteurs souhaitent pouvoir mieux valoriser cette « richesse » locale, mieux maîtriser leur fertilisation / amendement et pouvoir s'exonérer des contraintes administratives et réglementaires liées aux stockages et épandages des fumiers. Dans le même temps, les collectivités territoriales et plusieurs entreprises agro alimentaires ont des déchets organiques à gérer. Le croisement des problématiques peut permettre de travailler en commun pour trouver une solution de traitement vertueuse pour le territoire. Après une première étude de faisabilité technico-économique réalisée par un bureau d'études privé, la Communauté de communes s'est positionnée favorablement début 2021 pour la mise en place de cette plateforme. Elle a souhaité toutefois travailler en partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour faire le lien avec les agriculteurs parties prenantes importantes du projet. Ainsi une réévaluation du gisement disponible, une analyse des conditions juridiques et financières est en cours pour permettre au projet d'avancer.		
	Problèmes initiaux		
	Plusieurs problèmes initiaux : 1- Les effluents d'élevage sont source de contraintes réglementaires (stockage, distances et périodes d'épandage, plan d'épandage, qualité sanitaire) et agronomiques (valeur fertilisante variable, qualité de l'épandage). 2- Enorme quantité de déchets verts non traités ou mal traités par les collectivités territoriales.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Un groupe d'agriculteurs accompagné par la Chambre d'Agriculture de la Drôme.		
Échelle d'action (géographique)	Vallée de la Drôme de Livron/Loriol à Die.		
Dates de réalisation	Date de début	début 2017	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin 2022	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	CC du Val de Drôme		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture de la Drôme – Communauté de communes du Val de Drôme		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
Chambre d'Agriculture de la Drôme – Raphaël MAIRE et Olivia ISAAC			
Autres partenaires	Cave de Die- Jaillance. Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans – Herbarôm...		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs, Collectivités locales, Coopératives agricoles, Entreprises Agro-alimentaires, Paysagistes...		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Organisation de 3 réunions d'information sur le territoire à l'automne 2021. Questionnaire détaillé sur les pratiques actuelles, les besoins de compostage et sur l'engagement possible de chacun. Analyse des besoins de matière organique par filière de production (Viticulture, arboriculture, PPAM, Grandes cultures, Ail) Analyse juridique et organisationnelle de la partie amont (récolte et apport des matières) et aval (stockage et commercialisation) de la transformation (gérée en régie par la collectivité)		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Temps de travail de Raphael MAIRE, coordinateur territorial et d'Olivia ISAAC, Chargée de mission matières organiques à la CA26.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés		Impact économique direct et indirect
	30 exploitants apporteurs et 40 à 50 agriculteurs acheteurs..		Réduction des coûts de transport de matière organique. Création de valeur ajoutée locale par cette plateforme de création de compost.
	Impact territorial		Impact environnemental
	Projet multi-partenarial public/privé ou chacun a des intérêts. Valorisation locale de déchets..		autres impacts
	Le traitement des déchets en local permet la réduction des pollutions liées au transport. Engrais organique permet de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse. Compost utile au développement de filières bio.		
	Liens avec la triple performance : liens directs (explicités plus haut).		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	2023, Dépôt de permis de construire de la plate forme.		
	Facteurs clé de réussite	Rentabilité économique – Gouvernance partagée entre les acteurs – Foncier adapté	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Difficulté de trouver le foncier disponible adapté aux différentes contraintes. Souhait d'être proactif sur ce sujet / Travail en commun avec la SAFER et les Collectivités locales. Convergence entre les différents acteurs..		
Mots clés	Compostage - Engrais organique - matières organiques - Vie des sols.		
Mise à jour de la fiche	Date	16/02/2022	
	Rédacteur	Raphael MAIRE	
Contact/site Internet	raphael.maire@drome.chambagri.fr		

Creation d'une antenne de Service de remplacement dans le Diois

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire Les agriculteurs-trices du Diois font appel aux services de remplacement lorsqu'ils en ont besoin (problèmes de santé, congés maternité-paternité, loisirs, formation, mandats professionnels, etc). Ces différents Services de remplacement sont basés soit à Valence, dans le Vercors ou dans le centre de la Drôme mais n'ont pas d'antenne dans le Diois. Il n'y a donc pas de groupe constitué et donc de salariés permanents basés dans le Diois. Cela pose le problème du recrutement et de la fidélisation des salariés. A chaque remplacement, les agriculteurs-trices doivent trouver le salarié qui pourra les remplacer...ce qui est décourageant pour nombre d'entre eux.		
	Problèmes initiaux Les difficultés de recrutement et de fidélisation de main d'œuvre de remplacement rendent les exploitations fragiles en cas de problèmes de santé et/ou besoin de répit..		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Pauline PERDRIX, éleveuse de chèvres dans le Diois et élue de la Chambre d'Agriculture.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Créer un groupe d'agriculteurs-trices ayant des besoins réguliers de remplacement et constituer ainsi une antenne d'un Service de remplacement. Répondre aux problématiques de main d'œuvre de remplacement. Faciliter la vivabilité du métier d'agriculteur - trice.		
Échelle d'action (géographique)	Territoire de la Communauté de communes du Diois, soit 50 communes d'arrière pays drômois.		
Dates de réalisation	Date de début		sept-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		sept-22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? Agriculteurs et élus de la Chambre d'Agriculture		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Communauté de communes / Chambre d'Agriculture et FD Service de remplacement		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées CA26 - Raphael MAIRE		
	Autres partenaires Communauté de communes et FD Service de remplacement		
	Bénéficiaires, cibles Agriculteurs et agricultrices du Diois		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Organisation de réunions d'information sur le rôle, intérêt et fonctionnement du Service de remplacement. Réalisation d'un questionnaire sur les besoins de main d'œuvre de remplacement. Analyse des besoins et constitution d'un groupe. Organisation administrative et rattachement à un Service de remplacement déjà existant.		
Moyens mobilisés	réalisation d'un questionnaire Questionnaire sur les besoins de main d'œuvre de remplacement		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Moyens humains pour l'animation et l'analyse des questionnaires..		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	150	Amélioration des conditions de vie des agriculteurs. Meilleure adéquation entre vie professionnelle et vie privée.	Création d'emplois
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Cette organisation doit permettre d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs par l'emploi salarié et donc par la création de richesse et d'activité économique sur un territoire rural excentré.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Constitution d'un groupe d'une quinzaine d'agriculteurs au sein du même bassin de vie et embauche d'un ou plusieurs salariés de remplacement.		
Facteurs clé de réussite	Bonne analyse de problématiques rencontrées. Partenariat entre acteurs. Animation de groupe. Connaissance du fonctionnement des Services de remplacement.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Conditions sanitaires peu propices au lien social besoins de remplacement pas forcément complémentaires en terme de calendrier et de compétences recherchées..		
Mots clés	Service de remplacement, Vivabilité du métier, Emploi..		
Mise à jour de la fiche	Date		16-févr
	Rédacteur	Raphael MAIRE	
Contact/site Internet	06 63 55 48 30		

Adaptation de l'Agriculture Drômoise au changement climatique Charte climat-agriculture

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Les impacts du changement climatique se font de plus en plus ressentir ces dernières années dans le département de la Drôme sur la plupart des territoires et au niveau des différentes filières. Divers aléas (épisodes de sécheresse, gel, grêle...) se manifestent de manière plus fréquente et se caractérisent par des épisodes de sécheresse plus précoces, des températures moyennes plus élevées, des phénomènes de gel de plus en plus réguliers... Des premières actions ont déjà été engagées à différents niveaux pour atténuer et s'adapter. Elles sont à révéler et à développer		
	Problèmes initiaux Besoin d'adaptation des pratiques agricoles et ses systèmes d'exploitation pour atténuer les effets des changements climatiques		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet La CA26 dans son projet de mandature CAP2025 a mis le climat comme un axe stratégique. Il se traduit par une "stratégie climat" à l'échelle départementale pour répondre aux enjeux climatiques		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	L'objectif est d'élaborer une "charte climat-agriculture" et de fédérer tous les acteurs autour d'un plan d'action : agriculteurs, filières économiques, acteurs territoriaux, EPCI, PNR...		
Échelle d'action (géographique)	Département de la Drôme avec déclinaison à l'échelle des Epci		
Dates de réalisation	Date de début		janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		déc-25
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? Chambre d'Agriculture 26		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Chambre d'Agricultures 26		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Chambre d'Agriculture 26 - Chargés de mission territoriaux : Raphaël Maire, Nina Croizet, J. Michel Costechareyre - Responsable du pôle développement et transition des systèmes agricoles : Yves Tindon - Chargé d'étude économique - référente Pac Climat : Alice Bouton - Responsables d'équipes et conseillers des principales filières : Arboriculture, Viticulture, Grandes Cultures: PPAM, Elevage...		
	Autres partenaires Filières économiques, Epci, Pnr...		
	Bénéficiaires, cibles Agriculteurs Filières économiques Collectivités territoriales		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etudes prospectives à partir des données Drias - Méthode ClimA-XXI (Fait) 2. Rencontre avec les acteurs sur les territoires (Fait) - Constats et enjeux partagés - Données prospectives - Recueil des attentes, objectifs, et identification des orientations et actions engagées (cf Pcaet...) - Proposition d'engagement dans une charte départementale 3. Identification de thématiques et actions possibles (Fait) 4. Concertation des acteurs pour choix des actions retenues et priorisation (en cours 1er trimestre 2022) 5. Elaboration de la Charte Agriculture Climat (1er trimestre 2022) 6. Fédérer et formaliser l'engagement de l'ensemble des acteurs autour d'un plan d'actions (1er trimestre 2022) 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Expertises par filières Chargés de mission territoriaux Référent Climat		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Expertise et expérimentations ou orientations déjà engagées par les acteurs filières		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Toutes les exploitations de la Drôme 6 filières rencontrées 2 réunions agriculteurs + autres rencontres (AG, techn'bio...) 77 réponses d'acteurs sur enquête en ligne	Maintien des agriculteurs et projets d'installation	Adaptation / réorientation des systèmes de production
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintien des agriculteurs et des filières de production identitaires	Optimisation de la ressource en eau	Evolution des pratiques
	Liens avec la triple performance : cf ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant Co-construction de la Charte départementale avec les agriculteurs, les opérateurs économiques, et les collectivités territoriales		
	Perspectives Priorisation des actions et mise en œuvre		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des différents acteurs Prise de conscience des évolutions climatiques et des besoins d'adaptation Actions partagées entre les différents acteurs Mobilisation de moyens financiers pour la mise en œuvre du pan d'action		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Divergence de priorités selon les catégories d'acteurs Moyens humains et financiers mobilisés pour la mise en œuvre des actions		
Mots clés	Climat / Charte agriculture climat		
Mise à jour de la fiche	Date		27-janv
	Rédacteur	J. Michel Costechareyre	
Contact/site Internet	jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr		

Mise en place de mesures de compensation environnementale pour le projet d'aménagement Axe7

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Communauté de Communes Porte de Drom'Ardèche (CCPDA) porte le projet d'aménagement Axe7 pour la réalisation d'une zone économique. Une emprise de 115ha est prévue pour les 2 premières Zad (la réalisation de la Zad 3 sur 20ha supplémentaires serait abandonnée). De par sa nature et les surfaces d'emprise, ce projet est soumis à évaluation environnementale. Dans ce cadre, la mise en oeuvre de la séquences ERC se traduit par le besoin de mise en oeuvre de mesures de compensation environnementale La collectivité s'engage par ailleurs sur un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) avec l'état, dont la réalisation parc agro-environnemental infra-zone pour des mesures de compensation environnementales		
	Problèmes initiaux		
	Des espèces d'oiseaux protégés ont été identifiées sur le périmètre du projet (Bruant ortolan, bruant proyet, oedicnème criard...) Des surfaces de compensation sont nécessaires sur des espaces agricoles, que ce soit sur certains types de surfaces, mais aussi sur l'évolution des pratiques		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	La CCPDA		
Échelle d'action (géographique)	Répondre aux besoins de compensation environnementale du maître d'ouvrage pour les autorisations environnementales		
	Identifier des agriculteurs volontaires pour la contractualisation de mesures de compensation environnementale Concilier le maintien d'une agriculture "productive" sur le territoire avec les mesures de compensation retenues		
Dates de réalisation	Périmètre de la CCPDA		
	Date de début		mars-21
Acteurs impliqués	Date de fin (réalisée ou envisagée)		
	déc-25		
	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	La CCPDA		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	CCPDA + Bureau d'étude Soberco		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'Agriculture 26 : J. Michel Costechareyre		
	Autres partenaires		
	Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Safer, Cétiac		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs intéressés par la contractualisation de mesures (engagement 25 ans mini) Propriétaires volontaires pour contractualiser des Obligations réelles Environnementales (ORE), ou par des contrats de Fiducie		
Moyens mobilisés	0. Identification des espèces d'oiseaux menacés et définition d'un secteur de recherche prioritaire pour les mesures de compensation : Lpo +Soberco (Fait)		
	1. Constitution d'un Comité de Suivi par la CCPDA avec Soberco Environnement, CA26, LPO, Safer, Cétiac (Fait) 2. Précision des mesures de compensation recherchée et quantification par Lpo, Soberco et CA26 (Fait) 3. Identification des agriculteurs qui exploitent des parcelles dans le périmètre prioritaire par la CA26 (Fait) - Traitement cartographique pour reconstitution de l'intégralité du parcellaire de ces exploitations (source RPG) - Classification par importance des surfaces dans le périmètre - Mobilisation d'agriculteurs référents selon les communes pour identification 4. Enquêtes individuelles (en cours) - Appels téléphoniques par la CA26 pour présentation de la démarche et mobilisation - Rdv individuels centralisés par secteurs géographiques - Valorisation des aménagements agro-écologiques et pratiques actuelles favorables - Positionnement de l'agriculteur sur les mesures et intérêt pour son engagement dans la contractualisation - 1er bilan des enquêtes réalisés en Comité de Suivi		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en oeuvre		
	Chargé de mission relation collectivités de la CA26		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Chef de projet et chargés de mission de la CCPDA		
	Expertise écologique : Lpo et Soberco		
	Identification des friches non agricoles et délaissés par la Safer		
	Veille sur les mutations foncières agricoles sur le territoire par la Safer		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés		
	Impact social		
	Impact économique direct et indirect		
Facteurs clé de réussite	90 exploitations déclarant Pac en 2019 identifiées dans le périmètre de recherche		
	Contractualisation financière pour l'engagement des mesures		
	Impact territorial		
	Impact environnemental		
	autres impacts		
	Maintien d'une agriculture "productive"		
	Mesures de compensation favorables à la biodiversité		
	Liens avec la triple performance :		
	Mise en oeuvre de mesure à l'échelle des exploitations favorables à la biodiversité, et maintien de systèmes agricoles économiquement performants économiquement sur le territoire		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en oeuvre pour les surmonter	Partenariat mis en place		
	Orientation de la CA26 de maintien d'une agriculture productive sur le territoire en lien avec les mesures de compensation proposées Proposition de conventions de gestion avec les agriculteurs		
Mots clés	Perspectives		
	Précision des mesures et mobilisation des agriculteurs intéressés pour leur positionnement Chiffrage des mesures		
Mise à jour de la fiche	Mobilisation des agriculteurs pour contractualiser		
	Acceptation des convention de gestion avec des agriculteurs par l'autorité environnementale Mesures de contractualisation incitatives financièrement		
Contact/site Internet	Durée de la contractualisation nécessaire : minimum 25 à 30 ans pour l'autorité environnementale		
	Concurrence avec d'autres projets de compensation environnementale sur le territoire porté par des opérateurs privés Incertitudes (marché, réglementation...) sur l'évolution de productions favorables aux espèces menacées ex fraise plein champs : proposition = mesures de compensation évolutives avec un équilibre global à l'échelle du territoire		
Mise à jour de la fiche	Date		
	14-févr		
Contact/site Internet	Rédacteur		
	J. Michel Costechareyre		
Contact/site Internet	jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr		

Mobilisation des élus locaux en faveur du renouvellement des générations agricoles

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Communauté de communes du Royans Vercors travaille, au sein de son Programme Alimentaire Territorial, à la relocalisation des certaines filières agricoles. Mais des difficultés sont rencontrées : d'un côté, l'installation de porteurs de projet, hors cadre familial, reste complexe par difficulté d'accès au foncier et de l'autre côté, de nombreuses exploitations d'élevage ne trouvent pas de reprenneur du fait des contraintes liées à l'astreinte ou du système d'exploitation.		
	Problèmes initiaux		
	Taux de renouvellement des générations assez faible. Filière laitière en difficulté. Filières maraichères et volailles fermières quasi inexistantes.		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Communauté de communes du Royans Vercors.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Sensibiliser et mobiliser les élus locaux aux problématiques de renouvellement des générations. Créer du lien avec les élus pour un partenariat gagnant-gagnant sur l'installation / transmission. Rendre les élus locaux acteurs de temps d'échange et d'information..		
Échelle d'action (géographique)	Royans Vercors Dromois		
Dates de réalisation	Date de début	janv-21	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-22	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Communauté de communes		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture et ADEAR		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CA26 - Raphael MAIRE		
	Autres partenaires		
	Communauté de communes et FD Service de remplacement		
	Bénéficiaires, cibles		
	Porteurs de projet agricoles Agriculteurs cédants. Le territoire sera le bénéficiaire final..		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Travailler avec les élus de la commission agriculture de la communauté de communes pour les informer du rôle de la Chambre d'agriculture en matière d'installation / Transmission, les sensibiliser au contexte de renouvellement et aux différents intérêts d'avoir une dynamique d'installation agricole. Travail en ateliers sur leur rôle en tant qu'élu local, sur les actions qu'ils souhaitent mener avec la Chambre d'Agriculture. Travail sur l'interconnaissance des acteurs. - Organisation d'un temps convivial "Casse croûte de la transmission" en novembre, réunissant des porteurs de projet, des cédants, des élus et des citoyens pour que chacun se rencontre, connaisse les dispositifs d'accompagnement.. Ce sont les élus locaux qui ont géré une partie du recrutement en allant discuter avec les agriculteurs de leur commune sur la question de la transmission..		
Moyens mobilisés	réalisation d'un questionnaire		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Temps de travail des animatrices de la communauté de communes et de l'ADEAR		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	140	Creation d'activité agricole / Nouveaux emplois	Création d'entreprise.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Creation d'entreprises agricoles, pour la plupart en AB, sur des systèmes extensifs respectueux des espaces (filières d'élevage de montagne avec transformation et vente directe)..		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	L'action pour le renouvellement des générations n'est pas la seule responsabilité des agriculteurs et de la Chambre d'Agriculture. Les acteurs publics et les citoyens ont un rôle à jouer. Creation de ce partenariat entre élus locaux et la Chambre d'Agriculture avec un rôle de chacun bien indentifié et complémentaire...nouvellement des générations n'est pas la seule responsabilité des agriculteurs et de la Chambre d'Agriculture. Les acteurs publics et les citoyens ont un rôle à jouer. Creation de ce partenariat entre élus locaux et la Chambre d'Agriculture avec un rôle de chacun bien indentifié et complémentaire...		
	Perspectives		
	D'autres actions vont être menées comme par exemple la réalisation d'un film pour communiquer sur les exploitations à transmettre..		
	Facteurs clé de réussite	Communication / relationnel / partenariat / motivation pour le territoire..	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Contexte sanitaire peu propice aux rencontres entre acteurs..		
Mots clés	Installation / Transmission - Vercors - Elus locaux		
Mise à jour de la fiche	Date	16-févr	
	Rédacteur	Raphael MAIRE	
Contact/site Internet	raphael.maire@drome.chambagri.fr		

Développement du photovoltaïque sur bâtiments agricoles existants : poursuite et extension de l'opération

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire Les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET) sont une obligation pour les EPCI de + de 20.000 habitants. L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Le PCAET sur le territoire de Valence Romans Agglo(VRA) a été validé en 2017. VRA a créé la SEM Rovaler pour développer et investir dans les projets d'énergies renouvelables pour répondre aux objectifs de transition énergétique sur le territoire.		
	Problèmes initiaux Un gisement brut de 70MWc a été estimé avec un objectif mobilisable d'ici 2025 de 16 MWc pour tenir compte de la mobilisation possible des agriculteurs et de la résistance des structures des bâtiments. Une première démarche a été engagée sur 3 communes pilotes en 2019/2020. Elle a été réorientée en 2021 sur un objectif de désamiantage des bâtiments associé à un projet photovoltaïque, pour une remise à niveau du patrimoine bâti, et pour répondre aux freins identifiés. Le choix a été fait d'une extension de la prospection sur 2 communes supplémentaires début 2021, puis sur 6 autres communes fin 2021 en ciblant des bâtiments de plus grande taille pour répondre aux besoins d'équilibre économique des projets		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet La SEM ROVALER a sollicité la Chambre d'Agriculture 26 pour l'accompagner pour l'identification des bâtiments et la mobilisation des agriculteurs		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Développer les énergies renouvelables par l'installation de projets photovoltaïque sur des bâtiments agricoles existants Valoriser les projets photovoltaïques pour financer le désamiantage et la "remise à niveau" des bâtiments Proposer différentes possibilités d'investissements aux agriculteurs		
Échelle d'action (géographique)	Territoire de VRA : 10 communes réalisées sur les 54 communes de VRA		
Dates de réalisation	Date de début	2018	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2025	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? Rovaler		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Société de projet : Rovaler + Legendre énergie dans un 1er temps		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Chambre d'Agriculture de la Drôme - Gilles Tallotte : responsable du pôle politiques publiques et en charge du dossier énergie - J. Michel Costechareyre : chargé de mission territorial et responsable du projet - Christophe Chotan : Chargé de l'identification des bâtiments - Frédéric Sourd ; expertise bâtiments - Aurélie Pascolini : assistante chargée de la prise de Rdv avec les agriculteurs		
	Autres partenaires Banque des Territoires / Consortium agricole : Crédit agricole, agriculteurs, CA26...		
	Bénéficiaires, cibles Agriculteurs / propriétaires		
	Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes 0. Réflexion pour la constitution d'une société de projet (en cours) - Membres potentiels : Rovaler - Legendre Banque des Territoires - Consortium agricole - Portage par cette société de projet de l'investissement 1. Ciblage des bâtiments potentiels pour projets photovoltaïques par Rovaler (Fait) - Surface mini : 700 à 800 m2 amiantés (le plus souvent anciens poulailler ou encore en activité) - Bâtiments ciblés sur 10 communes - Approche du point de raccordement possible 2. Identification par la CA26 des exploitants propriétaires (Fait) - Travail avec des agriculteurs référents par communes 3. Contact et prise de Rdv par la CA26 (réalisé en partie) 4. Rdv terrain par Rovaler et (ou) Legendre (en cours) - Réalisation d'une étude d'opportunité (Rovaler et Legendre) - Remise d'une offre avec intégration du coût de désamiantage et installation bacs aciers - Proposition des possibilités d'investissement 5. Signature de promesses de bail (en cours) - Bail emphytéotique sur 20 ans - Remise de de l'installation à l'agriculteur à la fin du bail		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre - Coordination projet - Animation - Expertise bâtiment - Cartographie /Sig		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires - Expertise Rovaler et Legendre pour la réalisation des études d'opportunité		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Environ 60 agriculteurs ciblés Remise d'offres à 10 intéressés 2 signatures de promesse de bail		Sout positive possible versée aux agriculteurs Maintien de l'activité agricole dans les bâtiments
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Contribution de l'agriculture au PCAET	Désamiantage de la couverture de bâtiments Production d'énergies renouvelables	
	Liens avec la triple performance : cf ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant Couplage d'une solution photovoltaïque avec un volet désamiantage Type de partenariat en perspective dans la société de projet		
Facteurs clé de réussite	Perspectives Intégration du dispositif d'aide au désamiantage de la Région et réflexion en cours pour un soutien du Conseil Départemental = amélioration de l'offre proposée aux agriculteurs Extension de l'opération sur d'autres communes de VRA Formalisation et engagement des partenaires dan la société de projet		
	Sensibilisation des agriculteurs /exploitants à l'intérêt du désamiantage des bâtiments Proposition d'une solution à coût zéro : l'exploitation photovoltaïque doit permettre de financer à minima les différents coûts du projet pour aucun reste à charge à l'exploitant/propriétaire		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Démarche initiale visait un objectif strictement économique de l'installation photovoltaïque avec une prise en compte large des bâtiments cibles. Problème de rentabilité sur des bâtiments de plus petite taille < 700m2, amiantés, et selon les conditions d'exposition et de raccordement. Des freins liés à la qualité de la structure aussi rencontrés Réorientation sur un objectif de désamiantage des bâtiment. Ciblage de bâtiments de plus grande taille avec une distance de de raccordement proche pour l'équilibre économique des projets		
Mots clés	Photovoltaïque - désamiantage - société de projet		
Mise à jour de la fiche	Date	02-févr	
	Rédacteur	J. Michel Costechareyre	
Contact/site Internet	jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr		

Emergence de projets sur la thématique des circuits courts sur Bièvre Isère

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Une association de 25 producteurs de Bièvre Isère souhaite participer au développement du territoire en mobilisant les agriculteurs autour de projets communs permettant de valoriser les produits localement. Différents projets sont à l'étude au sein de l'association et certains ont déjà vu le jour : 1 fois par mois, les producteurs se réunissent au sein d'une exploitation agricole pour vendre leurs produits, créer du lien avec les consommateurs, et valoriser leurs produits via ce circuit court. L'un des projets à l'étude actuellement concerne la mise en place d'un distributeur automatique au sein d'une zone artisanale et industrielle et/ou d'une livraison de paniers chez les entreprises du secteur (y compris la Chambre d'Agriculture de l'Isère).	
	Problèmes initiaux	
Souhait de développer des débouchés en circuits courts pour les producteurs locaux et amplifier l'ancrage territorial des agriculteurs. Cela nécessite des compétences pour identifier la stratégie la plus adaptée (distributeur automatique vs livraison de paniers par exemple).		
Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Association Cœur de Producteurs : 25 producteurs de Bièvre Isère		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Dynamiser les liens entre agriculteurs du territoire, élus et consommateurs et créer des synergies autour d'un projet commun facilitant la consommation de produits locaux.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire de Bièvre Isère Communauté	
Dates de réalisation	Date de début	début des réflexions : 01/12/2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mise en place 2022-2023
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Association de producteurs	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Isère : - Pauline Pirola, conseillère territoriale Bièvre Isère - Céline Legeay, conseillère production fermière	
	Autres partenaires	
Bièvre Isère Communauté (services techniques et élus) ?		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs du territoire		

<p>Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>Ce projet est en phase de réflexion tant pour les agriculteurs que pour les techniciens pour évaluer sa faisabilité en terme d'outils de commercialisation à mobiliser, de coût, de moyens humains...</p> <p>_ Emergence du projet [Décembre 2021 - 2022] : Rencontre avec l'association cœur de producteurs pour faire un état des lieux de leurs projets. Participation du groupe à un webinaire sur les distributeurs automatiques.</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Conseillère Territoriale en convention avec la communauté de communes en tant que chargée de mission agriculture Conseillère Production fermière</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
<p>Résultats obtenus delon le degré d'avancement</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>25 agriculteurs adhérents à l'association cœur de producteurs</p>	<p>Impact social</p> <p>Promotion du collectif. Inter connaissance entre agriculteurs du territoire - agriculteur - consommateurs.</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p> <p>Valorisation des produits locaux. Proposition d'un service de commercialisation pouvant toucher une clientèle différentes de celle des marchés fermiers. Création de nouveaux découhés en circuits courts sur le territoire.</p>
	<p>Impact territorial</p> <p>Participation au développement économique du territoire en créant de nouveaux débouchés en circuits courts. Valorisation du territoire à différentes échelles de</p>	<p>Impact environnemental</p> <p>Production et vente des produits sur un même territoire.</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		

(indicateurs)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives	
Facteurs clé de réussite	Forte motivation des producteurs locaux. Souhait de s'impliquer sur le territoire.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Implication de Bièvre Isère Communauté à vérifier ? Financements pour mettre en place de tels outils ?	
Mots clés	circuit-court, nouveaux débouchés, collectif	
Mise à jour de la fiche	Date	09-févr
	Rédacteur	Pauline Pirola
Contact/site Internet		

Participation à l'étude de préféabilité pour la création d'une unité de méthanisation en Cœur de Chartreuse

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Les territoires du Parc naturel régional de Chartreuse et de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse sont engagés dans la démarche TEPOS depuis 2016. Ils se donnent l'objectif ambitieux d'être à l'équilibre entre production locale d'énergie renouvelable et consommation d'énergie à horizon 2050. A ce titre, ils travaillent sur le développement des énergies renouvelables en partenariat étroit avec les acteurs du territoire, et le développement de la méthanisation est une possibilité qu'il faut explorer.</p> <p>La présente étude visait donc à établir les solutions techniques, économiques et réglementaires adaptées pour envisager un éventuel développement d'une ou plusieurs unités de méthanisations agricoles en Chartreuse, et plus précisément sur les communes d'Entre-deux-Guiers, Les Echelles, St Christophe la Grotte, Miribel les Echelles, St Christophe sur Guiers, St Joseph de Rivière et St Laurent du Pont.</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>La CC Cœur de Chartreuse et le PNR Chartreuse ont l'ambition de développer les énergies renouvelables sur leurs territoires. Par ailleurs, les collectivités vont être contraintes de valoriser le fragment fermentiscibles des déchets ménagers à l'horizon 2024. Au regard de la densité des fermes d'élevage sur le secteur, il a ainsi semblé pertinent de mener une réflexion prospective sur le sujet de la méthanisation en lien étroit avec la profession agricole.</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La CC Cœur de Chartreuse et le PNR Chartreuse	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	L'objectif de cette première phase a été de définir la quantité et la qualité des matières organiques méthanisables produites sur le territoire et mesurer la pertinence d'un tel projet en menant des enquêtes auprès des éleveurs potentiellement concernés par ces gisements.	
Échelle d'action (géographique)	La vallée du Guiers située au cœur du massif de la Chartreus et plus précisément les communes d'Entre-deux-Guiers, Les Echelles, St Christophe la Grotte, Miribel les Echelles, St Christophe sur Guiers, St Joseph de Rivière et St Laurent du Pont.	
Dates de réalisation	Date de début	janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	PNR Chartreuse et CC Cœur de Chartreuse	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA 38 avec l'appui d'un Bureau d'étude (SOLAGRO)	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
Jean Paul SAUZET, Conseiller énergie (CA 38) et Laurent FILLION, Conseiller Territorial (CA 38)		

	<p>Autres partenaires PNR Chartreuse, CC Cœur de Chartreuse, SOLAGRO, ADEME, Bénéficiaires, cibles Éleveurs de la vallée du Guiers et les collectivités</p>		
<p>Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>Première étape : recueil d'informations sur les caractéristiques du territoire principalement au regard des gisements effluents d'élevage, productions végétales et contraintes liées aux épandages des digestats. Ce sont ces éléments associés à une présentation sur les grands principes de la méthanisation agricole qui visent à mobiliser les agriculteurs du territoire. Le potentiel méthanogène sera établi sur une base bibliographique. Un questionnaire a été élaboré pour repérer les agriculteurs motivés. Son analyse a permis de cibler les enquêtes individuelles et de commencer à envisager des modèles collectifs et ou individuels ainsi que des façons de mobiliser l'énergie produite.</p> <p>Seconde étape : réalisation d'enquêtes individuelles pour mieux caractériser la nature des gisements, évaluer les pratiques, les bénéfices attendus et les niveaux de motivation. Il s'agit également de recueillir les informations techniques susceptibles d'être des atouts ou des contraintes.</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Appui du Conseiller énergie de la CA 38 Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Appui d'un BE (Solagro)</p>		
<p>Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés 15</p>	<p>Impact social Dimension collective du projet</p>	<p>Impact économique direct et indirect Développement de synergies entre les intérêts des collectivités à la nécessaire valorisation des déchets fermentiscibles et les élevages du territoire.</p>
	<p>Impact territorial Projet pouvant être co porté à terme par les éleveurs et la collectivité</p>	<p>Impact environnemental Améliorer la gestion des déchets fermentiscibles des collectivités</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>Le mode de gouvernance du projet (collectivité / éleveurs)</p>		
	<p>Perspectives</p>		

	<p>Au regard de la taille et de la topographie du territoire d'étude, l'émergence d'un projet de méthanisation collectif semble compliquée.</p> <p>En effet, ces aspects constituent des points bloquants importants et il est très difficile de faire émerger une dynamique au sein du monde agricole dans ce contexte. Alors qu'il n'y a pas d'opposition à priori sur la méthanisation chez les éleveurs, les différents échanges montrent que certains points comme la logistique, la localisation du site, mais aussi le mode de gestion satisfaisant de leurs effluents par le compostage n'incite pas les éleveurs à chercher de nouvelles solutions (comme la méthanisation).</p> <p>D'autres pistes de réflexions autour de la valorisation des effluents d'élevage seront proposées aux éleveurs en 2022 (amélioration du compostage, ...).</p>	
Facteurs clé de réussite	Partenariat PNR Chartreuse , CC Cœur de Chartreuse, CA 38 et éleveurs	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	De nombreux agriculteurs n'ont pas répondu au questionnaire malgré de multiples relances. Ceci démontre une absence d'appétence particulière pour le sujet, prérequis pourtant indispensable pour lancer la réflexion poussée sur un projet de méthanisation agricole collectif.	
Mots clés	Méthanisation, valorisation des effluents, déchets fermentescibles, collectivité	
Mise à jour de la fiche	Date	01-janv
	Rédacteur	Laurent FILLION
Contact/site Internet	laurent.fillion@isere.chambagri.fr	

Emergence de "groupes projets" dans le prolongement d'une démarche prospective "Living lab"

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'Association des Agriculteurs de Chartreuse - AAC (structure qui fédère les agriculteurs et les structures collectives agricoles du massif de la Chartreuse) a initié en 2020 une démarche participative innovante en proposant aux administrateurs de l'association et à différents acteurs du territoire (agricoles et non agricoles) de participer à plusieurs ateliers autour du thème suivant : « Comment les agriculteurs peuvent-ils s'adapter aux effets du changement climatique notamment sur la question de la ressource en eau ? ».	
	Problèmes initiaux	
	Depuis plusieurs années, les éleveurs du territoire constatent les effets de la sécheresse. Les prairies naturelles et les ressources en eau sont fortement altérées même sur un territoire de moyenne montagne relativement épargné jusqu'à présent. Une véritable prise de conscience est en train de s'opérer auprès des éleveurs et certains souhaitent anticiper avant de subir les effets des canicules futures. Après les ateliers du "Living lab", une "feuille de route" a été élaborée avec la mise en place de groupes thématiques : agroforesterie, vie du sol, gestion des prairies naturelles, ...	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les éleveurs du massif représentés au sein du Conseil d'administration de l'AAC.	
	Proposer des actions collectives concrètes répondant aux préoccupations des éleveurs.	
Échelle d'action (géographique)	Le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse	
Dates de réalisation	Date de début	janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-23
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	L'Association des Agriculteurs de Chartreuse - AAC	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	L'Association des Agriculteurs de Chartreuse - AAC	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Laurent FILLION - CA 38	
	Autres partenaires	
PNR Charreuse, Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, structures techniques agricoles et pastorales		
Bénéficiaires, cibles	Bénéficiaires, cibles	
	Les agriculteurs du territoire de la Chartreuse	

<p>Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>L'AAC a porté la démarche prospective initiale qui a conduit à la mise en place de ces groupes projets au sein de l'association.</p> <p>Les champs d'actions de ces groupes projets sont les suivants : améliorer la vie du sol, initier des projets autour de l'agroforesterie avec un groupe d'agriculteurs, valoriser les espaces pastoraux et intermédiaires, améliorer les pratiques de gestion des prairies par des actions techniques et des formations, animation d'une banque de fourrage à destination des éleveurs du massif.</p> <p>Les premières actions ont été mises en place en 2021 au sein des groupes : organisation de 2 journées de formation sur l'Agroforesterie avec l'appui d'un expert et en partenariat avec le Service forêt de la CA et un autre territoire de moyenne montagne engagé dans une démarche GIEE sur le sujet, prises de contact avec des conseillers fourrages pour la mise en place de suivi "herbe" chez les éleveurs, échanges avec des éleveurs du Vercors suite à des dégâts de campagnols, prise en compte des zones intermédiaires dans l'élaboration du futur PAEC porté par le Parc, ...</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Participation à certaines journées techniques</p>		
<p>Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>15 agriculteurs (toutes productions confondues)</p>	<p>Impact social</p> <p>Renforcement du lien entre administrateurs de l'AAC et meilleur inter connaissance entre agriculteurs issus des différents secteurs du massif</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p> <p>Difficile à évaluer à ce stade, mais démarche visant à renforcer la durabilité des exploitations face aux aléas climatiques.</p>
	<p>Impact territorial</p> <p>Emergence d'une dynamique collective au sein des groupes projets qui a permis de renforcer le lien entre agriculteurs</p>	<p>Impact environnemental</p> <p>Action visant à renforcer la résilience des exploitations.</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Thème très transversal abordant les question environnementales, sociales et économiques</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		

	La démarche prospective engagée initialement est innovante car elle a utilisé une méthode d'animation issue du concept "Living lab", très peu utilisée dans le milieu agricole.	
	Perspectives	
	Poursuite de l'animation des groupes projets / thématique avec l'organisation de rencontres entre agriculteurs, mise en place de formations et de visites de fermes, ...	
Facteurs clé de réussite	La forte mobilisation et l'intérêt des administrateurs de l'AAC sur le sujet et la forte mobilisation de certains agriculteurs au sein des groupes projets (éléments moteurs pour les groupes).	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	D'autres préoccupations sont apparues chez les éleveurs depuis le lancement de ces groupes (hausse du prix des matières premières et du carburant, ...).	
Mots clés	Emergence de projets - Groupes projets - Adaptation au changement climatique - Ressources	
Mise à jour de la fiche	Date	
	Rédacteur	Laurent FILLION
Contact/site Internet	https://www.parc-chartreuse.net/agriculture/la-demarche-living-lab/	

Accompagnement d'un lycée agricole dans un projet de drive fermier.

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le lycée du Guiers Val d'Ainan est un lycée agricole privé situé à Pont de Beauvoisin en Isère. Ce projet répond à la 2ème missions des établissements d'Enseignement Agricole « Participer à l'animation et au développement des territoires ». Pour agir sur le territoire, le lycée s'appuie sur son Projet d'Etablissement 2016-2020 à savoir la volonté d'ancrer l'établissement comme acteur inséré dans le développement du territoire et développer des projets pédagogiques avec des dimensions opérationnelles pour le territoire.	
	Problèmes initiaux	
	Nouveaux bâtiments du lycée sortis de terre en 2019 avec de nouveaux plateaux techniques dont un espace de vente (salle de classe). Constat qu'il n'y a pas de point de vente collectif sur le territoire mais plutôt plusieurs marchés fermiers et points de vente individuels à la ferme. Du point de vue des consommateurs il manquerait un lieu qui réunisse une gamme de produits	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le lycée du Guiers Val d'Ainan est à l'origine du projet en lien fort avec l'association TerraVal'D et des contacts de producteurs locaux.	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
	L'objectif principal de ce projet est de proposer un lieu de vente supplémentaire aux producteurs fermiers en trouvant un équilibre entre le modèle économique, la gouvernance et le fait d'optimiser des circuits de vente. A commencer par objectiver la demande des consommateurs.	
Échelle d'action (géographique)	Vals du Dauphiné (centré sur la commune de Pont de Beauvoisin) en lien avec les territoires limitrophes à savoir l'Avant Pays Savoyard, le Pays Voironnais, les Balcons du Dauphiné, le Bugey.	
Dates de réalisation	Date de début	sept-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	sept-22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Lycée du Guiers Val d'Ainan pour la phase d'émergence du projet / Gouvernance à trouver pour la phase opérationnelle (entre producteurs, lycée voire collectivité)	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Pas encore de données stabilisées	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA38 et CDA73/74	
	Autres partenaires	
	Commune de Pont de Beauvoisin Isère / Les Vals du Dauphiné (Service agriculture, Dev Bénéficiaires, cibles)	
Prodcteurs fermiers du territoire des VDD / citoyens des VDD / lycée du Guiers Val d'Ainan.		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Étape 1 : Définition claire du projet du lycée. - Étape 2 : Rencontres avec des acteurs déjà impliqués dans ce genre de démarches et constitution d'une "commission magasin pédagogique". - Étape 3 : Réalisation d'une analyse d'opportunité, étude de marché avec les données économique de la communauté de communes et un questionnaire en ligne (administré aussi par des élèves en formation) "enquête consommateurs". - Étape 4 : Analyse et restitution de l'étude de marché/ étude consommateurs auprès du lycée et de producteurs/rices fermier.e.s du territoire. Plus de 300 réponses analysées et des résultats qui encouragent à poursuivre le projet sur un modèle de "drive fermier", à savoir gestion d'une plateforme de commandes, préparation des commandes et livraison au magasin (agrémenté aussi d'une gamme de produits secs (voire frais avec une banque de froid en prévision)). 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre conseiller territoire VDD, conseillère circuit court, conseillère filières Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires ingénierie de projet (comcom)		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	environ 50 sur le territoire VDD	Nouveau lieu pour trouver les produits fermiers du territoire, lieu d'échange. Proposer aux élèves en formation une mise en situation opérationnelle nourrissant leurs projets professionnels et le lien avec des acteurs locaux.	un nouvel outil de mise en vente de produits locaux pour les producteurs qui souhaitent optimiser leurs circuits de vente.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Proposer un point de vente valorisant l'agriculture locale. Ancrer les formations du lycée avec les spécificités du territoire.	Dans le groupe pressenti il y a un mélange d'agriculteurs conventionnels et AB. L'émulation de ce groupe peut faire évoluer positivement les réflexions voire pratiques de chacun.e	
	Liens avec la triple performance :		
	Un projet économique en prise avec le développement durable (éco, envt, social)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Cet accompagnement au service d'agriculteurs contribue à dynamiser l'offre agricole et alimentaire des producteurs locaux des VDD.		

Facteurs clé de réussite	Implication des acteurs du territoire sur des projets qui s'ancrent sur le territoire des agricultrices/eurs dans le projet		Mobilisation
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	01-févr	
	Rédacteur	Thomas BEHAL	
Contact/site Internet			

Rapprocher les producteurs des restaurateurs

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Sitadel souhaite accompagner les producteur.rice.s du territoire Sud-Isère dans la valorisation de leurs produits au niveau local. Différents projets en lien avec l'alimentation locale et la valorisation des produits agricoles, se sont mis en place précédemment par exemple : La Matheysine dans l'assiette lancé par la communauté de communes de la Matheysine pour rapprocher les producteur.rice.s agricoles des restaurateur.rice.s ; la mise en place d'un site de commande de produits alimentaires et de points de livraisons pour remplacer le marché de Mens durant le confinement de 2020 ; et de nombreux projets de vente collectives	
	Problèmes initiaux	
	Souhait de proposer de nouveau débouché aux producteurs locaux, rapprocher la production de la gastronomie locale en proposant une solution adaptée aux enjeux du territoire.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	L'association SITADEL souhaite prolonger les premiers travaux lancés par la communauté de communes de la Matheysine. De plus Sitadel possède un site de commande en ligne, qui peut être une solution pour cette démarche	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	proposer un nouveau débouché local, avec une solution innovante de commande en ligne projet en lien avec l'émergence du PAT de la Matheysine	
Échelle d'action (géographique)	EPCI de la Matheysine	
Dates de réalisation	Date de début	2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mise en place 2022-2023
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Sitadel	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Isère ; conseillère territoriale Sud-Isère	
	Autres partenaires	
	Communauté de communes de la Matheysine ; département de l'Isère	
	Bénéficiaires, cibles	
	Producteurs et productrices commercialisant en circuit court sur le territoire de la Matheysine Restaurateurs professionnels du territoire souhaitant valoriser les produits locaux.	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>_ Emergence du projet à partir des différentes actions réalisées sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Matheysine dans l'assiette, novembre 2019, rencontre professionnels pour rapprocher les agriculteurs des restaurateurs. = Retour positif mais nécessité d'évaluer l'offre de produits sur le territoire. - Mise en place d'un site de commande en ligne pour remplacer le marché de plein vent du samedi matin à Mens, lors du confinement de mars 2020. Belle réussite pour maintenir l'écoulement des produits des agriculteurs. <p>_ Mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet au sein de Sitadel : [2021] Rencontre avec Accueil paysan, structure autour de la logistique pour commande et livraison des produits sur les Hautes Alpes. Rencontre et échange avec le directeur de la structure.</p> <p>Deux réunions pour proposer le contenu et un planing pour cette démarche, partenariat étroit avec la communauté de communes de la Matheysine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un questionnaire à destination des producteurs en circuit court sur le territoire, pour connaître l'offre de produit disponible et leur intérêt pour la mise en place d'un tel débouché. <p>_ Réalisation du questionnaire, par échange téléphonique : [janvier 2022] échange avec les 73 agriculteurs ciblés, afin de qualifier l'offre.</p> <p>_ En parallèle, la communauté de communes questionne les restaurateurs de son territoire pour connaître la demande [janvier 2022]</p> <p>_ Analyse des résultats et retour aux agriculteurs : [mars2022] Réunion des travail pour faire le retour aux agriculteurs et travailler ensemble pour faire</p>														
Moyens mobilisés	<p>animation de réunion pour l'émergence de projet ; réalisation des enquêtes ; analyse et temps de travail pour structuration de l'offre = conseillère territoriale</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>temps CCM</p>														
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="386 1196 750 1254">Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</th> <th data-bbox="750 1196 1114 1254">Impact social</th> <th data-bbox="1114 1196 1439 1254">Impact économique direct et indirect</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="386 1254 750 1473">73 exploitations sont aujourd'hui en vente directe sur 178 au total.</td> <td data-bbox="750 1254 1114 1473">Inter connaissance entre acteurs du territoire - agriculteur - restaurateurs.</td> <td data-bbox="1114 1254 1439 1473">Valorisation des produit locaux valorisation des restaurants locaux intégrer dans le territoire.</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect	73 exploitations sont aujourd'hui en vente directe sur 178 au total.	Inter connaissance entre acteurs du territoire - agriculteur - restaurateurs.	Valorisation des produit locaux valorisation des restaurants locaux intégrer dans le territoire.	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="750 1196 1114 1254">Impact territorial</th> <th data-bbox="750 1254 1114 1473">Impact environnemental</th> <th data-bbox="1114 1254 1439 1473">autres impacts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="750 1196 1114 1473">Valorisation du territoire à différents échelle de l'alimentation, production - transformation pour une consommation locale</td> <td data-bbox="750 1254 1114 1473">Diminution des transports saisonnalité des produits</td> <td data-bbox="1114 1254 1439 1473"></td> </tr> </tbody> </table>	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	Valorisation du territoire à différents échelle de l'alimentation, production - transformation pour une consommation locale	Diminution des transports saisonnalité des produits		
Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect													
73 exploitations sont aujourd'hui en vente directe sur 178 au total.	Inter connaissance entre acteurs du territoire - agriculteur - restaurateurs.	Valorisation des produit locaux valorisation des restaurants locaux intégrer dans le territoire.													
Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts													
Valorisation du territoire à différents échelle de l'alimentation, production - transformation pour une consommation locale	Diminution des transports saisonnalité des produits														
<p>Liens avec la triple performance :</p>															
<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>															

	Perspectives	
	Reproduire cette initiative sur la Trièves, pour les producteurs et restaurateurs du Trièves.	
Facteurs clé de réussite	Démarche locale intégrer dans le territoire Soutien politique localn démarche intégrer dans le PAT de la Matheysine.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Implication des producteurs = leur apporter une solution clé en main	
Mots clés	Circuit-Court ; structuration de l'offre	
Mise à jour de la fiche	Date	12-janv
	Rédacteur	Lucie Tiollier
Contact/site Internet		

Emergence projet saucisserie

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Abattoir intercommunal repris en charge par la Communauté de communes en lien avec l'association APAO Relance d'un outil collectif au service des agriculteurs (actuellement abattoir => seul outil collectif du territoire)	
	Problèmes initiaux	
	Outil nécessitant des agréments sanitaires et des compétences spécifiques	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Agriculteurs du territoire de l'Oisans en lien avec la Communauté de communes de l'Oisans	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Soutien fort de la Communauté de communes dans un contexte de territoire où l'agriculture est menacée (zone de montagne à fort potentiel touristique) Dynamiser le lien entre les agriculteurs, les élus, l'APAO autour d'un projet commun	
Échelle d'action (géographique)	territoire de l'Oisans	
Dates de réalisation	Date de début	en réflexion
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2022-2023
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	La communauté de communes	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	lien avec un prestataire	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre Agriculture de l'Isère (animatrice-chargée de missions, le référent "viande", le référent "abattoir" et celle des "circuits courts")	
	Autres partenaires	
	Communauté de Communes de l'Oisans, DDPP, boucher en place sur Bourg d'Oisans, l'APAO, Bénéficiaires, cibles	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Agriculteurs du territoire de l'Oisans et des cantons de la Grave, Valbonnais	
	Elus, techniciens et agriculteurs en phase de réflexion sur la faisabilité du projet en terme de place à l'abattoir, de coût, de moyens humains	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Conseillère Territoriale en convention avec la communauté de communes en tant que chargé de mission agriculture		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	personnel CCO de l'abattoir, la DDPP		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	20	promotion du collectif	service de transformation de la viande pour commercialisation plus en
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	service sur le territoire non disponible	plus besoin d'aller à 60km par trajet pour avoir ce service en abattoir (compter 4 traiets pour	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	local/place disponible à l'abattoir actuel Investissements pouvant rentrer dans une aide à la mise en place (FEADER, LEADER?) Volonté des élus		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Optimiser les locaux actuels de l'abattoir		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	01-déc	
	Rédacteur	COIN Sonia	
Contact/site Internet			

Réalisation d'une création illustrée sur l'image du métier

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	* Métier agriculteur pointé régulièrement du doigt par la population locale, montée de l'agribashing * Mise en place d'une charte de bon voisinage sur le territoire du Sud Grésivaudan	
	Problèmes initiaux	
	* montée de l'agribashing, pas de moyens d'expliquer ses pratiques ou de parler du métier * aucun espace de dialogue entre les citoyens et les agriculteurs	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Un groupe d'agriculteur volontaire (issus d'un questionnaire après une pièce de théâtre) ainsi que le CTSG	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	* Donner à voir ce qu'est le métier d'agriculteur pour apaiser les tensions * Proposer sous un angle artistique destiné au grand public la réalité du métier d'agriculteur	
Échelle d'action (géographique)	Territoire du Sud Grésivaudan	
Dates de réalisation	Date de début	janv-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Comité de territoire Sud Grésivaudan	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de territoire Sud Grésivaudan, illustrateurs locaux, imprimeurs...	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	La Chambre d'Agriculture de l'Isère Elodie Lemièrre Conseillère territoriale Sud Grésivaudan Julie Jannone, Chargé de communication	
	Autres partenaires	
	MSA, MFR, Conseil Départemental	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Le grand public et les agriculteurs du territoire	
	Ce qui a été réalisé :	
	* en 2019 : 6 ateliers dont 2 sur l'image du métier avec une quinzaine de participants et 4 ateliers d'écriture autour des spécialités locales avec une dizaine de participants	
	* en 2020, malgré le contexte sanitaire l'adaptation des deux premiers ateliers sur l'image du métier ont été adaptés en 8 planches de bandes dessinées par Nicolas Julo	
	* en 2021, les planches de BD à la presse locale sont parus dans les bulletins communaux et un atelier d'écriture a pu se tenir le 14 décembre (reporté à cause du COVID)	
	En 2022, il est prévu :	
	* de poursuivre les ateliers d'écriture (prévu le 11 et le 18 janvier) encadrée par Aude Fabulet * de confier les histoires écrites consolidées à des illustrateurs locaux * de constituer un ouvrage avec la partie BD et la partie illustration * d'imprimer et de diffuser à l'occasion d'événements auprès du Grand public dont les 20 ans du CTSG	
Moyens mobilisés		
	Temps la coordination du projet, recherche de prestataire, conduite de projet, recherche de financeurs, valorisation etc...	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	
	Temps d'animation pour les ateliers, temps pour l'illustration, temps pour la coordination éditoriale.	

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Une dizaine d'agriculteurs avec 4 futurs agriculteurs pour les ateliers d'écriture Tous les agriculteurs du territoire pour la bande-dessinée		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Faire connaître le métier sur tous ces aspects		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	L'aspect innovant réside dans le fait : - de rendre compte d'ateliers par une création artistique - de faire produire des histoires à des agriculteurs - de permettre aux agriculteurs de produire un support artistique là où on ne les attend pas.		
	Perspectives		
	Pouvoir promouvoir ce travail sur plusieurs territoires isérois		
	Facteurs clé de réussite	L'implication du groupe d'agriculteurs dans la démarche des ateliers d'écriture depuis bientôt 3 ans.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Les difficultés rencontrées sont liées au COVID qui empêche tout rassemblement et donc contraint à mettre une pause dans le projet en 2021. Pour y remédier, dès que la situation sanitaire le permet, les bandes dessinées étaient imprimées sur des panneaux et valorisées lors d'événement grand public.		
Mots clés	Création illustrée, artistique, métier, image		
Mise à jour de la fiche	Date	17-déc	
	Rédacteur	Elodie Lemièrre	
Contact/site Internet	elodie.lemiere@isere.chambargri.fr http://www.agriculture.saintmarcellin-vercors-isere.fr/		

Collecte de pneus usagés

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Des pneus présents sur les exploitations agricoles, initialement pour maintenir les bâches sur les silos d'ensilage, mais d'autres solutions existent. Depuis 2003, les pneus font l'objet d'une écotaxe à l'achat qui prend en charge le coût de leur recyclage, mais les pneus agricoles n'entrent pas dans cette catégorie car datant à priori d'avant 2003. Ainsi, pas de possibilité d'évacuer ces pneus par la filière traditionnelle, via les déchetteries. Besoin d'une structure porteuse pour bénéficier d'un tarif préférentiel avec Aliapur et d'un point de vue logistique (Fédération des Comités).	
	Problèmes initiaux	
	Que faire des anciens pneus utilisés pour lester les silos d'herbe ou de maïs ? >> ils encombrant les exploitations agricoles (dangereux : nids de guêpes, frelons, serpents, moustiques...) >> points noirs dans le paysage (souhait des collectivités de les évacuer)	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	> Agriculteurs siégeant au conseil d'administration de l'Association pour le développement de l'agriculture péri urbaine de la région stéphanoise, > + Agriculteurs siégeant au conseil d'administration des comités de développement Monts du Lyonnais, Entre Loire et Rhône et Roanne Sud.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Organiser une collecte de 8 000 tonnes de pneus usagés sur 5 ans + sensibiliser sur les techniques alternatives	
Échelle d'action (géographique)	Départementale	
Dates de réalisation	Date de début	Automne 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin 2024
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Fédération Départementale des comités de développement agricole de la Loire	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	SAS ALIAPUR (fabricants de pneus)	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	La Chambre d'agriculture de la Loire (équipe CT) : Emma Jury, Julie Rossato, Clémence Doligez, Marie-Françoise Fabre, Amélie Oriol et Thomas Forichon	
	Autres partenaires	
	Partenaires logistiques : Comités de développement, Chambre d'agriculture de la Loire, et selon le territoire : CUMA, autres OPA Partenaires financiers : Conseil départemental, Communautés de communes, Etat (aide Ensivalor), Ademe	
	Bénéficiaires, cibles	
Les agriculteurs adhérents des comités de développement agricole.		

<p>Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>2018 >> lancement du projet - Actions conduites :</p> <p>2019</p> <p>>> été : journée technique "Alternatives au pneus sur les silos" au lycée agricole de Ressins</p> <p>>> du 25/11 au 09/12 : lancement d'une phase test de collecte (objectif 1000 tonnes, max) sur le secteur Entre Loire et Rhône</p> <p>2021 : collecte des territoires de Saint-Etienne Métropole, ComCom de Forez Est, ComCom de Val d'Aix et Isable et ComCom des Monts du Lyonnais</p> <p>>> De février à mars : préparation de la collecte sur les sites d'Epercieux et Panissières (lien avec les collectivités concernées pour les financements, inscriptions, planning, lien avec prestataire, factures et prélèvement d'acompte, préparation des sites (conventionnement) et recherche de responsables de sites et de chargements)</p> <p>>> Avril : collecte sur les sites d'Epercieux et Panissières</p> <p>>> D'avril à mai : préparation de la collecte sur les sites de Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Saint-Christo-en-Jarez, Roche-la-Molière et Saint-Maurice-en-Gourgois</p> <p>>> Juin et juillet : collectes sur ces sites</p> <p>>> Août à septembre : préparation de la collecte sur les sites de Saint-Germain-Laval et Saint-Martin-la-Sauveté</p> <p>>> Octobre : Collecte sur ces sites et préparation de la collecte sur Chazelle-sur-Lyon</p> <p>>> Novembre : Collecte sur ce site, préparation d'une 2e collecte à Roche-la-Molière</p> <p>>> Décembre : Collecte à Roche-la-Molière, préparation d'une 2e collecte à Rive-de-Gier et Saint-Christo-en-Jarez</p> <p>2022 :</p> <p>Fin de la collecte sur Saint Etienne Métropole en janvier, février et mars</p> <p>Collecte sur la ComCom des Monts du Pilat en juin et juillet</p> <p>Préparation des collectes prévues en 2023 (Loire Forez Agglomération, ComCom du Pilat Rhodanien)</p> <p>2023 : Collecte sur Loire Forez Agglomération et ComCom du Pilat Rhodanien</p> <p>2024 : Collecte sur ComCom du Pays entre Loire et Rhône, Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté, ComCom du Pays d'Urfé</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Chambre d'agriculture de la Loire : appui administratif / budget / logistique (35 jours sur 2019)</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>2019 et 2020 : Comité de développement Entre Loire et Rhône : appui dans la mise en œuvre logistique (matériel, sites, agents mis à disposition...)</p> <p>2021 : Fédération des Comités de Développement, Comités Entre Loire et Rhône, Monts du Lyonnais, Roanne Sud, Plaine, Haut Forez Madeleine, Saint Bonnet Saint Jean, Sud Pilat</p> <p>> appui dans la mise en œuvre logistique (matériel, sites, agents mis à disposition...)</p>		
	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>2019 : 43 exploitations agricoles 2021 : 305 exploitations agricoles</p>	<p>2019 à 2021 : Action collective qui a soudé les agriculteurs impliqués dans l'organisation</p>	
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	2019 à 2021 : développement du lien CA42 / collectivités locales	2019 : 305 tonnes de pneus usagés évacués du territoire de Forez Est 2021 : 2792 tonnes de pneus usagés évacués (ComCom de Forez Est, Saint Etienne Métropole, ComCom Val d'Aix Isable, ComCom des Monts du Lyonnais)	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	<p>2022 : Fin de la collecte de Saint Etienne Métropole de janvier à mars, collecte du territoire de la ComCom des Monts du Pilat (Hors subventions Ensivalor et Ademe).</p> <p>2023 : Phase de collecte sur Loire Forez Agglomération, et la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, des monts du Pilat, du Pays d'Urfé, de Charlieu Belmont, du pays entre Loire et Rhône, ainsi que sur Roannais Agglomération.</p> <p>2024 : Fin de collecte sur le département : ComCom du Pays d'Urfé, de Charlieu Belmont, du Pays entre Loire et Rhône, ainsi que sur Roannais Agglomération.</p> <p>Intégrer l'intégralité des territoires de ces collectivités, pourtant à cheval sur plusieurs comités, et en s'adressant toujours seulement aux adhérents des comités et aux retraités anciennement adhérents.</p>		
Facteurs clés de réussite	<ul style="list-style-type: none"> > Expérience de la phase test 2019 et prise de recul sur les points à améliorer > Bonne organisation entre conseillers chambre > Choix de sites adéquats (cloturés, fermés, suffisamment grands pour manœuvrer, disposant d'un moyen de peser les pneus type pont bascule ou pont à essieux) et validation avec le prestataire > Communication en amont sur les alternatives aux pneus pour ne pas prendre les agriculteurs au dépourvu : anticiper et les prévenir tôt dans l'année, avant ensilages > Choix des agents de contrôle sur site : retraités anciens adhérents, 2 par site (un pour peser, un pour séparer pneus VL et PL) 		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> > Facturation difficile à expliquer aux agriculteurs (acompte, prise en charge collectivités, TVA...) > Création de l'association ENSIVALOR fin 2019 suite à Charte signée entre le Ministère de l'écologie et les acteurs de la filière pneus (dont Aliapur), qui les engage à prendre en charge la moitié du coût de collecte (échelle nationale, priorité aux retraités et aux décharges sauvages) > volonté des agriculteurs d'en bénéficier mais pas beaucoup plus d'explication de la part d'Aliapur, échelle de temps et de priorisation incertaine > Agriculteurs ayant collectés en 2019 désavantagés par de nouvelles subventions pour 2021 (Ensivalor et Ademe) qui permettent un coût de revient bien plus faible : mise en place d'une caisse de péréquation afin de diminuer cette différence à l'avenir. > Pas de subvention Ensivalor allouée à la Loire en 2022 : prise en charge en partie par la Fédération des Comités afin de réduire les coûts de revient pour les agriculteurs > Dépassement de l'enveloppe prévue pour Saint Etienne Métropole (2000 tonnes inscrites pour 1000 tonnes prévues) : financements renégociés avec la collectivité et collectes réalisées en plusieurs temps 		
Mots clés	pneus, ensilage, collecte, environnement, recyclage		
Mise à jour de la fiche	Date	10-févr	
	Rédacteur	Amélie ORIOL	
Contact/site Internet			

Collecte de films agricoles usagés

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La conservation des fourrages sur les exploitations d'élevage génère des déchets plastiques (ficelles, filets, films d'enrubannage et d'ensilage) qui doivent être recyclés. La Loire étant un département d'élevage, de nombreux agriculteurs ont besoin d'une filière pour recycler leurs plastiques.	
	Problèmes initiaux	
	Obligation de recyclage des déchets plastiques générés et besoin d'une facilitation des collectes pour les agriculteurs pour les rendre plus accessibles.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les agriculteurs du département.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Collecte et recycler les films, ficelles et filets agricoles usagés en proposant des points de rassemblement collectif au plus près des agriculteurs. Communiquer sur le recyclage des produits agricoles auprès du grand public et des collectivités territoriales.	
Échelle d'action (géographique)	Départementale	
Dates de réalisation	Date de début	???
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Reconduite chaque année
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Fédération Départementale des Comités de développement de la Loire	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	ADIVALOR	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	La Chambre d'agriculture de la Loire : Amélie Oriol, Julie Rossato, Clémence Doligez, Marie-Françoise Fabre, Emma Jury et Thomas Forichon	
	Autres partenaires	
ADIVALOR		
	Bénéficiaires, cibles	
	Les agriculteurs du département.	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Projet conduit en routine depuis plus d'une dizaine d'année. Étape clés de la collecte : - Janvier / Février : organisation des points de rassemblement. - Début mars : communication (via la presse agricole et les flashes info des comité de développement) sur les dates et points de rassemblement. - Avril : collecte des plastiques - novembre : bilan quantitatif de la collecte.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mise à disposition de temps d'agent CA auprès des comités de développement pour un appui à l'organisation des points de rassemblement et sur le volet communication		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Fédération Départementale des Comités de développement de la Loire : indemnisation des agriculteurs responsables de la collecte.		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	1068 exploitations ayant apporté des plastiques en 2021	Fédération d'un groupe d'agriculteurs autour d'un projet collectif	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Communication positive sur une agriculture responsable qui collecte et recycle ses produits usagés.	516 tonnes de films d'élevage et 120 tonnes de ficelles et filets collectés = > recyclés en sacs poubelles, raccords en plastique utilisés dans le bâtiment ou de nouvelles ficelles.	
	Liens avec la triple performance :		
	Permet de créer du lien entre exploitations agricoles sur un territoire Permet de préserver l'environnement (forte diminution des brûlages à l'air libre).		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Augmenter la quantité de plastiques collectés et le nombre d'exploitations touchées Optimiser le déroulement des collectes pour réduire les frais de collecte		
	Facteurs clé de réussite	Présence de 11 comités de développement. Forte dynamique collective	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Baisse des cours du plastiques recyclés et donc diminution des paiements par le prestataire Adivalor. --> Communication sur l'utilisation des saches plastiques payées par la Fédération des Comités pour limiter leur gaspillage, passage à une collecte réservée aux adhérents aux Comités de Développement		
Mots clés	Environnement, collecte, plastique, ensilage, enrubannage, filets, ficelles, recyclage		
Mise à jour de la fiche	Date	11-mars	
	Rédacteur	Amélie ORIOL	
Contact/site Internet			

Enquête sur les élevages allaitants du roannais

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Filière bovins viande majoritaire dans le roannais mais des éleveurs de plus en plus solitaires et isolés, qui ne sortent plus de leurs fermes et s'enferment dans des situations parfois insurmontables sans faire appel à l'aide (peu d'entraide, de moins en moins de volonté de travailler en Cuma, de partager les expériences entre éleveurs).	
	Un produit peu rémunérateur malgré une filière bien implantée avec coopératives et abattoir locaux.	
	Une société souhaitant consommer moins de viande.	
	Problèmes initiaux	
	De plus en plus d'élevages allaitants en difficulté financière. Détresse de certains éleveurs, isolement, solitude. Problématique de transmission des fermes allaitantes (secteur de moins en moins attractif pour les jeunes)	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le Bureau de la Chambre d'agriculture, en réponse à un besoin d'écoute et d'accompagnement des éleveurs allaitants.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Rencontrer le maximum d'éleveurs allaitants du Roannais pour faire un point de situation, écouter leurs besoins afin de mettre en place un plan d'actions permettant de maintenir une densité d'élevages suffisante et assurer le renouvellement des générations.	
Échelle d'action (géographique)	Roannais agglomération et Charlieu Belmont Communauté.	
Dates de réalisation	Date de début	janv-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Bureau Chambre	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA42	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA42 : 3 conseillers élevage	
	Autres partenaires	
	EDE	
	Bénéficiaires, cibles	
	Éleveurs allaitants du roannais et l'ensemble des partenaires de la filière viande dans la Loire (ensemble des OPA de la Loire, coopératives...)	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>> Octobre 2020 : décision validée en bureau Chambre</p> <p>> De novembre 2020 à avril 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> >> Elaboration d'une grille d'entretien exhaustive sur une multitude de critères techniques >> Extraction du listing de contacts des éleveurs allaitants du secteur ciblé (280 élevages allaitants avec plus de 40 vaches) >> Répartition des élevages entre les 3 conseillers >> Rendez-vous fixés dans les fermes (appels, relances, messages...) >> Rencontre des éleveurs et visites d'exploitation >> Valorisation des données collectées dans un tableur (main d'oeuvre, conduites d'élevage, commercialisation des bovins, parcellaire et assolement, récoltes et autonomie fourragère, bâtiments et équipement, résultats économiques et difficultés éventuelles, avenir de l'exploitation, attentes et besoins d'accompagnement des éleveurs) <p>> Synthèse et analyse des données (comparaison des critères techniques des exploitations pour cibler les marges d'amélioration des exploitations en difficulté et mise en valeur d'exploitations qui s'en sortent : un nombre conséquent de chaque catégorie)</p> <p>> Juillet 2021 : 4 rencontres proposées localement pour valoriser les résultats auprès des éleveurs et échanger</p> <p>> Automne - hiver 2021 : présentation aux organisations professionnelles de la Loire.</p> <p>> Envoi d'un bilan individuel aux éleveurs rencontrés</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>3 conseillers d'élevages de la CA42 / déplacement des conseillers sur les exploitations agricole pour rencontrer les éleveurs et visiter leur fermes afin d'échanger et prélever des données réelles chiffrées.</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Données techniques transmises par l'EDE (nombre d'UGB par exploitation, nombre de morts sur une année...)</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	280 élevages contactés pour 235 rencontrés	Parole donnée aux éleveurs les plus isolés (rdv de plus de 4h parfois)	Comparaison des données économiques des élevages pour cibler les marges de progrès et améliorer le revenu des éleveurs en difficulté.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Partage des données auprès de l'ensemble des acteurs du conseils et de l'accompagnement des élevages allaitants de la Loire		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		

	Rencontre de tous les éleveurs de plus de 40 vaches allaitantes sans distinction, sur l'ensemble des critères techniques et humains.	
	Perspectives	
	<ul style="list-style-type: none"> > Une 50aine d'accompagnements individuels des élevages les plus en difficulté (Avenir 42, MSA + recalage du système en début de campagne de vêlages puis six mois plus tard). > Des rencontres techniques et thématiques sur 1/2 journée (paille, eau, bâtiments, photovoltaïque, optimiser la production de viande...) > Des formations "coûts de production" pour aider les éleveurs à améliorer leur revenu > Rencontrer les éleveurs allaitants du reste du département sur 2022-2023. 	
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> > Dégager suffisamment de temps aux conseillers (1/2 journée par rencontre + temps de valorisation des données) > Tact et empathie des conseillers lors des visites de fermes > Réaliser les rencontres sur une période courte (provoquer la curiosité grâce au bouche à oreille entre éleveurs) > Organisation et rigueur dans la valorisation des données collectées 	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés	Elevage allaitant, filière viande, économie	
Mise à jour de la fiche	Date	07-mars
	Rédacteur	Clémence DOLIGEZ
Contact/site Internet	clemence.doligez@loire.chambagri.fr	

De ferme en ferme 43

<p>Descriptif du groupe</p>	<p>nb de participants : 17 fermes ont ouvert leurs portes en 2019 Date de création : 01/01/2015</p>		
<p>Échelle d'action (géographique)</p>	<p>L'opération "De Ferme en Ferme en Haute Loire" est organisée par le comité de développement agricole Yssingelais. L'opération s'étend sur le département, 3 circuits réalisés en 2021.</p>		
<p>Travaux conduits en 2021</p>	<p>Contexte local Ce projet s'inscrit dans une démarche de communication positive des fermes du département. Cette manifestation permet un échange entre producteurs et consommateurs. C'est un projet collectif qui permet de faire découvrir l'agriculture et les différentes particularités de chaque secteur du département.</p>		
	<p>en 2021, 23 fermes avaient répondu pour la mise en place en avril. Un nouveau a été constitué et préparé à la démarche. La crise sanitaire nous a amené une nouvelle fois à un report fin septembre. La mise en place du pass sanitaire a aussi été un frein. L'opération s'est tout de même maintenue avec 3 circuits et 8 participants, dont une nouvelle ferme.</p>	<p>Pour la communication le groupe a réalisé un dépliant carte, des posts sur facebook, un bon suivi par la presse écrite et radio, site internet retravaillé</p>	<p>4800 visites comptabilisées</p>
<p>Travaux envisagés en 2022</p>	<p>Contexte local Pour 2022 la démarche continue avec de nouvelles fermes dans les circuits pour étoffer ou remplacer celles qui ne participent pas toutes les années. Constitution d'un nouveau circuit qui permettra de s'étendre encore plus l'opération sur le département sur la Chaise Dieu. Réalisation d'un nouveau dépliant carte. Une communication sur réseau sociaux et développer la communication en amont, voir visuel sur grand axe routier</p>		
	<p>Cr&a date de l'opération 23 et 24 d'avril 2022. Nous élaborons une possibilité de report si la crise sanitaire devait compromettre la manifestation.</p>		
<p>Focus sur une action phare 2021</p>	<p>Description réalisation (comment ça c'est mis en œuvre) Constitution de circuits avec les fermes participantes. Identification du circuit, numérotation des fermes. Formation pour travailler la communication sur l'opération : texte de présentation de sa ferme, réalisation du dépliant carte, gestion de la diffusion, organisation du fléchage sur les circuits. Formation pour organiser les visites sur sa ferme : accueil, parking, sens des visites, diagnostic par rapport à l'agriculture durable, préparation de panneaux de présentations. Mise en place d'un protocole sanitaire</p>		

Moyens mobilisés par la CA	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	Temps d'animation, deux animatrices participent maintenant à la mise en place de l'opération vu l'étendu sur l'ensemble du territoire	
Mise à jour de la fiche	Date	01-janv
	Rédacteur	Laurence Gory
Contact/site Internet	lgory@haute-loire.chamagri.fr	

Antenne Mézenc Meygal

Descriptif du groupe	nb de participants : 90 Date de création :	
Échelle d'action (géographique)	Description du territoire (nb de communes, Parc, ...) communauté de communes Mézenc Loire Mézenc (22 communes) et 7 autres communes limitrophes	
Travaux conduits en 2021	Contexte local ► Actualité du secteur ► commandes groupées ► rencontre avec la commission agricole de la communauté de communes dans le but de faire émerger des projets agricoles ► formation pour gazage pour lutter contre les taupes	
	Livrables / réalisations formation ► commandes groupées ► réunions	
Travaux envisagés en 2022	Contexte local Fédérer les agriculteurs en proposant des actions de groupe et des formations. Continuer le partenariat avec la communauté de communes. Créer des groupes d'agriculteurs pour travailler sur la gestion du pâturage organiser une rencontre, présentation des productions hors sol (porc et volaille) et comprendre la filière (action repoussée vu les conditions sanitaires)	
	Livrables / réalisations ► mettre en place des formations ► continuer les commandes groupées	
Focus sur une action phare 2021	Description réalisation (comment ça c'est mis en œuvre) désir de continuer la cohésion du groupe, d'apprendre à se connaître et découvrir d'autres productions, échanger sur des initiatives locales ► relation avec la communauté de communes, lien avec la commission agricole	
	Description des résultats (ça a produit quoi) la réunion avec la communauté de communes a permis de faire du lien, la collectivité souhaite impliquer la profession agricole dans des projets. Des travaux de groupe entre élus et adhérents du comité sont envisagés pour déterminer des actions à faire ensemble. ► réflexion sur la qualité des prairies, mise en place de formation certiphyto et gazage - ► commande groupées	
Moyens mobilisés par la CA	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	temps d'animation de techniciens	
Mise à jour de la fiche	Date	01-janv
	Rédacteur	Gory Laurence
Contact/site Internet		

projet agricole collectif aux Vastres

Descriptif du groupe	nb de participants : une quinzaine d'éleveurs Date de création : fin 2020
Échelle d'action (géographique)	Description du territoire : communes des Vastres, commune de la communauté de communes du Mézenc Loire Meygal
Travaux conduits en 2021	Contexte local le groupe est constitué à partir d'un projet éolien sur la commune. Le projet détermine un périmètre, les exploitants des parcelles de ce périmètre se regroupent pour élaborer un projet agricole collectif.
	Livrables / réalisations plusieurs rencontres pour définir les attouts, les problématiques et en faire les pistes de développement pour arriver à des pistes de projets collectifs
Travaux envisagés en 2022	Contexte local L'objectif monter un projet collectif qui repondent aux beoins d'une majorité. Du fiancement pourrait être trouvé auprès de l'entreprise porteurse du projet éolien
	Livrables / réalisations réalisation de fiche projet - définir un plan d'action
Focus sur une action phare 2021	Description réalisation (comment ça c'est mis en œuvre) organistion de rencontres pour fédérer le groupe, et élaborer des pistes d'actions - travail en sous groupe , utilisation d'outilspédagogique pour faire avancer le processus d'élaboraion de projet
	Description des résultats (ça a produit quoi) constitution d'un groupe, plusieurs pistes de travail envisagées,
Moyens mobilisés par la CA	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre mise à disposition d'une animatrice
Mise à jour de la	Date 01-janv

fiche	Rédacteur	Gory Laurence
Contact/site Internet		

groupe d'Yssingeaux

Descriptif du groupe	nb de participants : 70 membre de l'antenne Date de création :
Échelle d'action (géographique)	Description du territoire (nb de communes, Parc, ...) PETR de la Jeune Loire avec 5 communauté de communes (Marches du Velay-Rochebaron (14 communes), Loire Semène (7 communes), des Sucs (9 communes), Pays de Montfaucon (8 communes), Haut-Lignon (6 communes)
Travaux conduits en 2021	Contexte local > Suivi et implication sur le,PAT de la Jeune Loire par les membres > Formations , accompagnement des éleveurs laitiers dans la démarche HVE > Mise en place de tour de parcelles de céréales pour améliorer la gestion des désherbages et la fertilisation > Information de la Chambre d'Agriculture départementale de Haute-Loire > Actualité du secteur > Commandes groupées
	Livrables / réalisations
	Formation (HVE, mes parcelles) ► commandes groupées ► tour de parcelles de céréales
Travaux envisagés en 2022	Contexte local > valorisation des bois de bordures de parcelles pour le paillage, > travailler sur l'intérêt de la mise en place d'une filière légume plein champs > Mise en place de tour de parcelles de céréales pour améliorer la gestion des désherbages et la fertilisation, approfondir ses connaissance pour mieux reconnaître les adventices , comprendre leurs biologies pour pouvoir mieux les gérer. Créer une dynamique sur les énergie renouvelable, développement du photovoltaïque > Suivi et implication sur le,PAT de la Jeune
	Livrables / réalisations
	formation ► commandes groupées ► tour de parcelles de céréales ► viste, information sur le photovoltaïque sur les toits ► rencontre d'initiative de légumerie collective (reportée en 2021 à cause du covid) ► accompagner les producteurs de l'entreprise laitière locale dans la démarche HVE
Focus sur une action phare 2021	Description réalisation (comment ça c'est mis en œuvre) ► formation mes parcelles, ► commandes groupées ►
	Description des résultats (ça a produit quoi) ► accompagnement des éleveurs laitiers dans la démarche HVE - suivi tour de parcelles avec le lycée
Moyens mobilisés par la CA	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre
	Temps conseiller animation Temps conseiller d'entreprise
Mise à jour de la	Date 01-janv

fiche	Rédacteur	Gory Laurence
Contact/site Internet		

Animation territoriale- accueil des agriculteurs en territoire Artense Cezallier Sancy

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, bureau délocalisé du territoire ACS basé à Besse et St Anastaise	
	Problèmes initiaux	
		Accompagnement de proximités des agriculteurs et dynamique territoriale
Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les élus de la Chambre départementale souhaite la présence de la chambre d'agriculture par des antennes décentralisées sur l'ensemble du département.	
Échelle d'action (géographique)	Le Territoire Artense Cezallier Sancy est au sud-ouest du département	
Dates de réalisation	Date de début	Annuel, 1 animateur, 1 assistante, 3 conseillers d'entreprise et sur RDV un conseiller transmission et un conseiller installation
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le pôle Territoires de la Chambre	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 63; équipe complète du territoire ACS	
	Autres partenaires	
ISN, SAFER, MSA		
Bénéficiaires, cibles		
		Agriculteurs, collectivités
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Accueil du public: 261 visites sur l'année (plus faible que 2019 en raison du covid et confinement), Accueil téléphonique : 630 Appels sur l'année mais déploiement des téléphones portables dont les appels ne sont pas à ce jour comptabilisés, Accompagnement personnel sur l'ensemble des thématique et missions de la chambre en lien avec les autres services de la chambre. Un fichier informatique d'enregistrement qualitatif des sollicitations est utilisé depuis 2021, amélioré en 2022.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Bureaux à Besse		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Accès bureau et salle de réunions		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	900	Conseil, appui et accompagnement des agriculteurs au quotidien	Conseil et appuis
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	vie du territoire, présence de la chambre d'agrciculture à proximités des agriculteurs et élus des collectivités	propositions sur les évolutions techniques et de formations	
	Liens avec la triple performance :		
	Conseils tehniques sur les changements de pratiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	nbre de contacts: 261 appels et 630 visites.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	accueil du public,		
Mise à jour de la fiche	Date	20 avril 2022	
	Rédacteur	Nicolas Coudray , Chef Pôle Territoires	
Contact/site Internet	n.coudray@puy-de-dome.chambagri.fr		

Animation territoriale- accueil des agriculteurs en territoire Dômes Hautes Combrailles

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, bureau délocalisé du territoire DHC basé Rochefort Montagne	
	Problèmes initiaux	
	Accompagnement de proximités des agriculteurs et dynamique territoriale	
Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les élus de la Chambre départementale souhaite la présence de la chambre d'agriculture par des antennes décentralisées sur l'ensemble du département.	
Échelle d'action (géographique)	Le Territoire Dômes Hautes Combrailles est à l'ouest du département	
Dates de réalisation	Date de début	Annuel, 1 animateur, 1 assistante, 2 conseillers d'entreprise et sur RDV un conseiller transmission et un conseiller installation
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le pôle Territoires de la Chambre	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 63; équipe complète du territoire DHC dont l'animatrice Virginie Johannel	
	Autres partenaires	
	MSA	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs, collectivités		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Accueil du public: 1198 visites sur l'année , Accueil téléphonique : 2867 Appels sur l'année mais déploiement des téléphones portables dont les appels ne sont pas à ce jour comptabilisés, Accompagnement personnel sur l'ensemble des thématique et missions de la chambre en lien avec les autres services de la chambre. Un fichier informatique d'enregistrement qualitatif des sollicitations est utilisé depuis 2021, amélioré en 2022.	
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	Bureaux à Rochefort-Montagne	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	

	Accès bureau et salle de réunions		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	1000	Conseil, appui et accompagnement des agriculteurs au quotidien (technique, administratif, réglementaire)	Conseil et appuis
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	vie du territoire, présence de la chambre d'agriculture à proximités des agriculteurs et élus des collectivités	propositions sur les évolutions techniques et de formations	
	Liens avec la triple performance :		
	Conseils techniques sur les changements de pratiques, formations		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			
Facteurs clé de réussite	nbre de contacts: 2867 appels et 1198 visites. Inauguration de nouveaux locaux en 2021		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	accueil du public,		
Mise à jour de la fiche	Date	20 avril 2022	
	Rédacteur	Nicolas Coudray , Chef Pôle Territoires	
Contact/site Internet	n.coudray@puy-de-dome.chambagri.fr		

Animation territoriale- accueil des agriculteurs en territoire Dore Livradois Forez

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, bureau délocalisé du territoire Dore Livradois Forez	
	Problèmes initiaux	
Accompagnement de proximités des agriculteurs et dynamique territoriale		
Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les élus de la Chambre départementale souhaite la présence de la chambre d'agriculture par des antennes décentralisées sur l'ensemble du département.	
Échelle d'action (géographique)	Le Territoire Dore Livradois Forez à l'Est du département	
Dates de réalisation	Date de début	Annuel, 1 animateur, 1 assistante, 2 conseillers d'entreprise et sur RDV un conseiller transmission et un conseiller installation
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le pôle Territoires de la Chambre	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 63; équipe complète du territoire Livradois Forez	
	Autres partenaires	
	Des permanences sont ouvertes à la SAFER	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs, collectivités		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Accueil du public: 1800 visites sur l'année (plus faible que 2019 en raison du covid et confinement), Accueil téléphonique : 3850 Appels sur l'année (nombre en plus forte augmentation que les années précédentes en raison du covid et du confinement), Accompagnement personnel sur l'ensemble des thématique et missions de la chambre en lien avec les autres services de la chambre.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Bureaux à Ambert		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Accès bureau et salle de réunions		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	800	Conseil, appui et accompagnement des agriculteurs au quotidien	Conseil et appuis
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	vie du territoire, présence de la chambre d'agriculture à proximités des agriculteurs et élus des collectivités	propositions sur les évolutions techniques et de formations	
	Liens avec la triple performance :		
	Conseils techniques sur les changements de pratiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	nbre de contacts: 3850 appels et 1800 visites		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	accueil du public,		
Mise à jour de la fiche	Date	28 février 2022	
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Dore Livradois Forez)	
Contact/site Internet			

Matinées transmission - Territoire Livradois - Forez

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La cessation d'activité est une étape importante de la carrière d'agriculteur et d'agricultrice. C'est un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural est fragile et difficile à maintenir. Mais l'agriculture reste l'activité majeure du territoire et en tout cas première utilisatrice du Territoire, dont elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; et ce, grâce à ses hommes et ses femmes, chefs d'exploitation.	
	Problèmes initiaux	
Contexte	Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions possibles. Transmission des outils de production à des porteurs de projet.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
	Donner les étapes clés de la cessation d'activité et de la transmission d'une exploitation. Présenter les outils pour réussir sa transmission. Présenter les différents moyens d'évaluer la valeur/les valeurs de son exploitation.	
	Territoire Livradois - Forez.	
Échelle d'action (géographique)		
Dates de réalisation	Date de début	sept-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	23 novembre 2021 à Sugères 26 novembre 2021 à Viverols
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois - Forez	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois-Forez : - conseil d'entreprise, - conseil transmission, - animation locale, - cellule communication.	
	Autres partenaires	
MSA Auvergne		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	- Choix des communes cibles de l'action, '- Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 55 ans et plus des communes cibles, '- Mise en œuvre des outils de communication, communs aux actions "transmission" des différents territoires (affiches, tract, plan de communication départemental), '- SMSing local et communiqué de presse aux correspondants locaux.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	- animation locale du territoire, - équipe territoire Livradois-Forez, - cellule communication (outils de communication et plan de communication)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Intervenants MSA		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	13 à Sugères 11 à Viverols		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite". Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseiller transmission.		
Facteurs clé de réussite	Transversalité des services. Choix des lieux de rencontres. Relance par contact téléphonique direct ou indirect.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très" personnel. En parler au préalable aux potentiels participants, permet de rassurer, de mettre en confiance et de faire venir.		
Mots clés	Cessation, transmission		
Mise à jour de la fiche	Date	07/03/2022	
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Livradois-Forez)	
Contact/site Internet			

Journées transmission

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La cessation d'activité est une étape importante de la carrière d'agriculteur et d'agricultrice. C'est un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural est fragile et difficile à maintenir. Mais l'agriculture reste l'activité majeur du territoire et en tout cas première utilisatrice du Territoire, dont elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; et ce, grâce à ses hommes et ses femmes, chefs d'exploitation.	
	Problèmes initiaux	
	Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions possibles. Transmission des outils de production à des porteurs de projet.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
Échelle d'action (géographique)	Donner les étapes clés de la cessation d'activité et de la transmission d'une exploitation. Présenter les outils pour réussir sa transmission. Présenter les différents moyens d'évaluer la valeur/les valeurs de son exploitation.	
	Sur tous les territoires (PRA) du département	
Dates de réalisation	Date de début	févr-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	15 demies journées organisées sur l'année, 8 avec la participation des filières et 7 sans les filières: 03/02-18/02-16/11-17/11-17/11-25/11-26/11-16/12 avec les filières et 10/02-11/02-12/02-30/11-23/11-26/11-09/12 en journées classiques sans les filières
Acteurs impliqués	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme / équipe transmissions et équipe d'animation des	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois-Forez : - conseil d'entreprise, - conseil transmission, - animation locale, - cellule communication.	
	Autres partenaires	
	MSA et les acteurs des filières	
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
	- Choix des communes cibles de l'action, - Choix des témoignages pour ces journées '- Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 55 ans et plus des communes cibles, '- Mise en œuvre des outils de communication, communs aux actions "transmission" des différents territoires (affiches, tract, plan de communication départemental), '- SMSing local et communiqué de presse aux correspondants locaux. - Travail en collaboration avec les filières pour les journées concernées	

Moyens mobilisés	équipes		
	- animation locale du territoire, - équipe territoire Dore Livradois-Forez, - cellule communication (outils de communication et plan de communication)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Intervenants MSA		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	entre 10 et 40 selon les journées		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	<p>Perspectives</p> <p>Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite". Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseiller transmission.</p>		
Facteurs clé de réussite	<p>Transversalité des services. Implication des acteurs de la filière importante</p> <p>Choix des lieux de rencontres.</p> <p>Relance par contact téléphonique direct ou indirect.</p>		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très" personnel.</p> <p>En parler au préalable aux potentiels participants, permet de rassurer, de mettre en confiance et de faire venir.</p>		
Mots clés	Cessation, transmission, filières		
Mise à jour de la fiche	Date	16/03/2022	
	Rédacteur	Nicolas COUDRAY	
Contact/site Internet	n.coudray@puy-de-dome.chambagri.fr		

Fourmofolies

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le Comité de Foire du Pays d'Ambert organise tous les premiers week-end d'août les fourmofolies. Cette manifestation a pour objectif de promouvoir le territoire, son agriculture et plus particulièrement la fourme d'Ambert auprès du grand public.	
	Problèmes initiaux	
	Le comité de foire sollicite la chambre d'agriculture pour faire le lien avec les agriculteurs et gérer l'aspect sanitaire en lien avec la présentation d'animaux lors de la manifestation.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Comité de Foire du Pays d'Ambert	
	Contactez les agriculteurs	
	Envoyer les certificats sanitaires aux agriculteurs Faire le lien avec le GDS	
Échelle d'action (géographique)	Territoire Livradois - Forez - secteur d'Ambert	
Dates de réalisation	Date de début	automne 2020
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	samedi 15 août 2021
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Comité de Foire du Pays d'Ambert	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de Foire du Pays d'Ambert Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Livradois - Forez sur l'aspect sanitaire.	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Livradois-Forez : - animation locale : animatrice, assistante, CE et conseiller transmission	
Acteurs impliqués	Autres partenaires	
	Comité de Foire du Pays d'Ambert Association des éleveurs du Pays d'Ambert Association de sauvegarde de la race ferrandaise commune d'Ambert Association du cheval d'Auvergne	

	Bénéficiaires, cibles Grand Public		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	- Participation aux réunions de préparation - Définition de la liste des agriculteurs participants En 2021 avec la crise sanitaire du Covid, la manifestation s'est adaptée. Au lieu d'avoir 1 gros week-end, la manifestation s'est étalée sur 2 week-ends sur un espace géographique plus petit. L'objectif, maintenir la manifestation tout en respectant les consignes sanitaires. Être sur un espace plus petit avec une gestion des entrées et sorties des participants plus simple. Des animaux ont été présents mais en plus petit nombre (1 élevage par week-end) et des portes ouvertes d'exploitation ont été organisées.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre - animation locale du territoire : équipe LF au complet Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	10	Lien avec le grand public	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintien de la représentation agricole dans une foire en milieu rural		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		

	Perspectives	
	Nouvelle manifestation en 2022.	
Facteurs clé de réussite	Participation et implication des agriculteurs	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés	Foire, communication grand public, lien avec les agriculteurs	
Mise à jour de la fiche	Date	07/03/2022
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Livradois-Forez)
Contact/site Internet		

M'installer en Livradois-Forez - 4 octobre 2021 à Marsac en Livradois

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La production agricole et son "environnement" socio économique au sens large est le premier secteur d'activité du Territoire Livradois-Forez.	
	Problèmes initiaux	
	Problématique du renouvellement des générations. Et d'un nombre d'installation < au nombre de cessation d'activité agricole	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le territoire Livradois-Forez, en tant que bureau décentralisé de la Chambre d'agriculture du Puy de Dôme.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire Livradois Forez	
Dates de réalisation	Date de début	printemps 2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	oct-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Chambre d'agriculture/territoire Livradois-Forez	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Puy de Dôme	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture 63 : - équipe territoire Livradois Forez (conseillères d'entreprise, conseiller transmission, assistante et animateur), - cellule communication, - équipe PAI.	
	Autres partenaires	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Jeunes du territoire en cours de formation agricoles, candidats, porteurs de projets à l'installation du département et des départements voisins	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	- Réunion d'équipe territoire DLF : entre avril 2021 et octobre 2021 (organisation de la partie agricole, notamment choix de la visite d'exploitation l'après-midi)	
	- Réalisation de la journée le 4 octobre 2021.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation locale, expertise installation/transmission et cellule communication.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	15 Porteurs de projets	Création de réseau entre les porteurs de projets	De potentielles futures installations sur le territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Reprise de certaines exploitations. Maintien du tissu agricole local		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Porteurs de projet qui feront appel au conseil d'entreprise pour s'installer dans le Puy de Dôme.		
Facteurs clé de réussite	Bon fonctionnement de la transversalité des services à la Chambre d'agriculture.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Installation, parcours à l'installation, porteurs de projet		
Mise à jour de la fiche	Date	07-mars	
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Livradois-Forez)	
Contact/site Internet			

Animation territoriale- accueil des agriculteurs en territoire COMBRAILLES

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, bureau du territoire Combrailles à Saint-Gervais d'Auvergne	
	Problèmes initiaux	
	Accompagnement de proximités des agriculteurs et dynamique territoriale	
Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les élus de la Chambre départementale souhaite la présence de la chambre d'agriculture par des antennes décentralisées sur l'ensemble du département. La proximité des agriculteurs est au centre du projet d'atratégique de a chambre "Au cœur des Territires"	
Échelle d'action (géographique)	Le Territoire des Combrailles	
Dates de réalisation	Date de début	permanence le lundi matin , 1 animateur, 1 assistante, et conseillers d'entreprise, sur RDV : conseiller transmission et un conseiller installation.
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le pôle Territoires de la Chambre	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 63; Fabien Alleyrat est l'animateur du territoire, il a remplacé Gérard Veneault parti en retraite;	
	Autres partenaires	
EDE		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs, collectivités		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Acceuil du public: visites sur l'année, Acceuil téléphonique, Accompagnement personnel sur l'ensemble des thématique et missions de la chambre en lien avec les autres services de la chambre.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Bureaux (antenne) sur Saint Gervais d'Auvergne		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Accès bureau et salle de réunions		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
		Conseil, appui et accompagnement des agriculteurs au quotidien	Conseil et appuis
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	vie du territoire, présence de la chambre d'agricultures à proximités des agriculteurs et élus des collectivités	propositions sur les évolutions techniques et de formations	
	Liens avec la triple performance :		
	Conseils techniques sur les changements de pratiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	nombre de contacts		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	accueil du public,		
Mise à jour de la fiche	Date	17 mars 2022	
	Rédacteur	Nicolas Coudray/ Fabien Alleyrat	
Contact/site Internet	https://extranet-puy-de-dome.chambres-agriculture.fr/ f.alleyrat@puy-de-dome.chambagri.fr		

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

SYAM et Filière viande sur le territoire de Vienne Condrieu (phase opérationnelle)

Projet	Rédacteur	Lucie Girard
	Date de début	02/2021
	Date de fin	12/2021

DEMANDE

Demandeur	Vienne Condrieu Agglomération Partenariat avec la CA69 et la CA38
-----------	--

Description de la demande, besoin...

Problématique : **Quelles opportunités de développement de SYAM dans la filière viande : « vaches de réformes » sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération ?**

Le projet concerne le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Dans sa stratégie agricole qui a été validée en novembre 2019 sur la base de réunions de concertations organisées par filière, l'Agglo a noté les actions suivantes :

- Soutenir la structuration de filière (logistique) pour optimiser la distribution de produits locaux
- Soutenir la création d'outils collectifs structurants ex) abattoir mobile.

De plus, les éleveurs du territoire souhaiteraient pouvoir optimiser la distribution de leurs produits localement (temps de distribution/valorisation du produit) et se posent notamment des questions logistiques. D'autres éleveurs souhaiteraient valoriser certains animaux, notamment les **vaches des réformes**. La demande des consommateurs est importante sur les produits locaux de qualité.

Tout comme les consommateurs, les communes souhaitent proposer des produits locaux dans leur restaurant scolaire. Ainsi, l'agglo propose un accompagnement à ses Communes membres pour l'approvisionnement en produits locaux.

En parallèle, de nouveaux systèmes sont mis en avant, les SYAM = Systèmes alimentaires du Milieu qui représentent des opportunités intermédiaires entre des circuits courts et des circuits longs.

Un travail de « diagnostic » de la filière viande sur le territoire a été réalisé en 2020. Il a montré un intérêt des exploitants agricoles de la filière Bovin lait pour travailler sur le projet et par les professionnels de la restauration hors domicile de ce produit viande hachée.

Le bilan des besoins a été présenté en commission de Vienne Condrieu Agglomération en février 2021 (voir ppt Bilan).

Périmètre du Projet	Vienne Condrieu Agglomération
Cibles du Projet	Cuisine centrale de Vienne Ninkasy Super U

OBJECTIFS

Objectif général	Créer un groupe porteur du projet et identifier une filière de valorisation pour mettre en œuvre le projet de façon concrète
------------------	--

Objectifs Agro-écologiques

Economiques	Meilleure valorisation du produit Meilleure rémunération des éleveurs
Sociaux	Créer du lien Consommer local
Environnementaux	Recentrer la production / transformation / vente / consommation du produit viande

	Diminution transport
--	----------------------

Bénéfices Agricoles	Meilleure valorisation du produit et meilleure rémunération des éleveurs
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Travail avec Florence Reiner CA38 - Besoin exprimé par les agriculteurs - Intérêt confirmé de la restauration hors domicile - Travail en collaboration avec Vienne Condrieu Agglomération – répartition du travail + appui de l'agence économique (notamment partie entreprises / commerces) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt des consommateurs pour les circuits courts - Loi égalim
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs « clés » - Identifier un groupe « porteur » du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Limites du « territoire » => car des acteurs clés / ateliers Abattage/découpe/transfo en dehors du territoire. Echelle pour une filière.

Modalités de Réponses
<ol style="list-style-type: none"> 1) Rencontre des acteurs de la restauration hors domicile qui n'ont pas été contacté : Super U St Romain en Gal et Ninkasy St Romain en Gal 2) Organisation d'une réunion à destination des éleveurs fin mars 2021 afin de : <ol style="list-style-type: none"> a. Présenter les besoins identifiés b. Présenter les opportunités identifiées et la logistique possible c. Quelle suite ? => Groupe qui souhaite prendre en charge le projet pour creuser une des opportunités identifiées – faisabilité concrète

Suite à donner	
----------------	--

Décision apportée	
-------------------	--

METHODOLOGIE – ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet – Lucie Girard + Delphine Faure
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet Florence Reiner (CA38) Marie-Pierre Couallier (CA69)
Partenariat	Delphine Faure (Agglo)
Gouvernance	Commission agricole de Vienne Condrieu Agglomération Comité technique pour préparation des rencontres
Etapes clefs du Projet	Réunion avec les éleveurs fin mars => définira la suite à donner au projet – poursuite ou abandon ? dans quel sens ?

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables		CR rencontre éleveurs	
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	Mobilisation des éleveurs et engagement dans le projet
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Création d'une Association Foncière Agricole libre

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) a initié en 2017 un travail sur la gestion du foncier agricole.</p> <p>Des réunions communales organisées, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Rhône, ont permis de faire un état des lieux des enjeux fonciers (installations agricoles, griches, morcellement parcellaire, âge des agriculteurs, etc.)</p> <p>Afin de répondre à ces enjeux, la CCVL a souhaité se doter d'un outil simplifiant la gestion du foncier. C'est pourquoi elle a opté pour la mise en place, sur son territoire, d'une Association Foncière Agricole Libre.</p> <p>Une convention partenariale a donc été élaboré avec la Chambre d'Agriculture pour aider la communauté de communes à mettre en place cet outil</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Les constats identifiés sont les suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Des porteurs de projet qui n'arrivent pas à s'installer par manque de foncier disponible -Un parcellaire morcelé -Des friches qui seront de plus en plus nombreuses dans l'avenir -De nombreux agriculteurs de plus de 55 ans n'ayant pas de repreneurs identifiés. 	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'installation de nouveaux porteurs de projet et favoriser la transmission des exploitations - Conforter les exploitations agricoles en place en facilitant l'accès au foncier et les échanges parcellaires - Préserver le foncier agricole et un environnement paysager de qualité - Reconquérir les friches <p>Entretien des espaces agricoles et mutualiser les coûts de travaux</p>	
Échelle d'action (géographique)	<p>L'échelle choisie est l'ensemble de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL).</p> <p>Cependant, il a été décidé de débiter le travail en priorité dans les communes de Thurins, Vaugneray et Pollionay</p>	
Dates de réalisation	Date de début	Janvier 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Dépôt des statuts de l'AFA fin 2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL)	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture du Rhône	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture du Rhône Julien MOUREAU, Chargé de territoire de l'Ouest Lyonnais	
Autres partenaires		
CER France SAFER		
Bénéficiaires, cibles		

	<p>- Les propriétaires (agriculteurs et non agriculteurs) sont ciblés en priorité via un travail de sensibilisation et de communication. En effet, leur adhésion à l'AFA est indispensable. Ils seront également bénéficiaires de la mise en place de l'AFA (interlocuteur unique).</p> <p>- Les agriculteurs sont bénéficiaires via la remobilisation de friches et perennisation de leurs structures et des installations potentielles. Ils devront par ailleurs s'engager à reverser le fermage à l'AFA.</p>		
<p>Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p><u>Actions réalisées:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions communales permettant d'identifier les zones et parcelles à enjeux - Visite organisée sur le site de l'AFA de la Biolle - Élaboration d'un projet de statuts et des différentes questions qui se posent - Critère de sélection des parcelles retenues en fonction de la pente, irrigation, PENAP, AOC, transmission, etc. - Cartographie des secteurs à enjeux - Validation communales des secteurs à enjeux <p><u>Actions débutées et restant à conduire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation des exploitants des communes ciblées (juin 2022) - Réalisation d'une plaquette à destination des propriétaires (mai / juin 2022) - Finalisation du règlement intérieur et Statuts (été 2022) - Contact des propriétaires exploitants agricoles (hiver 2022/2023) 		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le Réseau Chambres / type d'animation mise en œuvre Conseils et retours d'expérience de la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Animation réalisée via des rencontres en Mairie avec des élus et agriculteurs et rencontres/permanences avec des fonds de carte</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Accompagnement juridique pour le dépôt des statuts et règlement intérieur de l'AFA par le CER France. Etude et animation foncière sur les communes prioritaires par la SAFER</p>		
<p>Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>Environ 50 exploitations sur les 3 communes prioritaires.</p>	<p>Redynamisation des installations agricoles et de l'activité agricole via la remobilisation des friches notamment.</p>	<p>Gestion par l'AFA des fonds compris dans son périmètre pour lesquels elle a reçu un mandat du propriétaire. Reversement des fermages.</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Faciliter les échanges parcellaires, les regroupements parcellaires</p>	<p>Perennisation des exploitations diversifiées (élevage, arboriculture, maraichage, exploitations en vente directe, agriculture biologique, etc.)</p>	<p>Eviter l'appropriation des terrains agricoles par des non agriculteurs et limiter les pratiques spéculatives</p>
<p>Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p><u>Liens avec la triple performance :</u> Développement et perennisation des installations agricoles avec accès à un foncier regroupé et fonctionnel.</p> <p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		

	Ambition du projet de créer cette association à l'échelle intercommunale. Interlocuteur unique Sensibilisation des propriétaires	
	Perspectives Une fois les statuts déposés et des propriétaires engagés, l'objectif pour la Chambre d'Agriculture pour le projet est de: - Contribuer à la préparation de l'Assemblée Générale constitutive - Assister le bureau de l'AFA pour les tâches administratives et techniques concernant le démarrage de l'association - Expérimentation de l'animation de l'AFA sur un secteur identifié	
Facteurs clé de réussite	Engagement de nombreux propriétaires dans l'AFA Mise en place d'un bureau constitutif Animation foncière	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	- Difficulté pour attirer les propriétaires dans le dispositif (spéculation foncière, désintérêt, etc.) -> Sensibilisation, incitation financière - Morcellement du parcellaire -> Animation foncière - Inadéquation offre et demande agricole, difficulté des transmissions -> Travail pour valoriser les filières	
Mots clés	Agriculteur, foncier, propriétaire, installation, friche, transmission	
Mise à jour de la fiche	Date	
	Rédacteur	Julien MOUREAU
Contact/site Internet	Julien MOUREAU - julien.moureau@rhone.chambagri.fr	

Renouvellement des générations en Beaujolais

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Le renouvellement des générations est le défi majeur à relever par l'ensemble des acteurs de la filière viticole du Beaujolais de l'amont jusqu'à l'aval pour assurer la durabilité du vignoble, maintenir sa compétitivité et les volumes produits. Face à la problématique de renouvellement des générations, l'ensemble des organisations de la filière viticole (Chambre d'agriculture, Inter Profession, ODG, Négoce, Coopératives) et les collectivités locales (Communautés de communes, Communautés d'Agglomération, Département) ont émis le souhait de se rassembler afin de répondre à l'enjeu « 50 % des exploitations à céder sous 10 ans ».		
	Problèmes initiaux - plus de 50 % des viticulteurs du Beaujolais ont plus de 50 ans - décalage entre l'offre d'exploitations disponibles en Beaujolais et la demande des porteurs de projet à l'installation (surfaces, mode de vinification et de commercialisation, diversification des produits) - des porteurs de projet peu nombreux et qui peinent à trouver une offre d'exploitation leur convenant		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Consortium composé de : Chambre d'agriculture du Rhône, Inter Beaujolais, ODG Beaujolais et Beaujolais-Villages et ODG des Crus du Beaujolais, FNEB (représentant les maisons de Vins), Fédération des caves coopératives du Beaujolais, AGAMY (entreprise, coopérative viticole)		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Le projet doit actionner les leviers et lever les freins existants autour des 3 grandes composantes pour assurer le renouvellement des générations au sein de la filière viticole : - les Hommes (les viticulteurs cédants, les porteurs de projet) - les moyens de productions (le bâti et les vignes), - le produit (le vin et les modèles de production)		
Échelle d'action (géographique)	Projet conduit sur l'ensemble du Vignoble Beaujolais - sur le département du Rhône		
Dates de réalisation	Date de début		juil-21
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		déc-23
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Consortium (cf ci-dessus)		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture 69, Inter Beaujolais, ODG des Crus et ODG Beaujolais - Beaujolais Villages		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'Agriculture 69 : Jean Benoit FERRIERE (coordinateur du projet), Marc ROBIN (Conseiller Installation - Transmission), Sabrina BERMONT (Conseiller Installation - Transmission), Audrey PAGES (Chargée de territoire Beaujolais)		
	Autres partenaires Graine d'emplois, MSA, CER, SAFER, Lycée Bel Air, JA, CA71 Bénéficiaires, cibles Les viticulteurs agés de 50 ans et plus (futurs cédants) Les porteurs de projet à l'installation en viticulture		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Projet en 6 grandes actions, conduites simultanément sur le territoire : 1, Anticiper les futures transmissions et les rendre transmissibles (état des lieux, accompagnement pro-actif des futurs cédants) 2, Susciter différents profils de candidatures (investisseurs, coopérateurs, vinificateurs vrac et bouteille) pour assurer le renouvellement du vignoble 3, Augmenter et faciliter l'accès à l'offre de bâtiments techniques (recherche de solutions innovantes, séminaire de concertation des acteurs de la filière) 4, Augmenter et faciliter l'accès à l'offre de foncier : centraliser pour une meilleure visibilité, création d'un outils numérique adapté 5, Expérimenter la mise en place de pépinières 6, Sécuriser la réussite des installations (observatoire technico-économique)		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Mobilisation de conseillers CA69, rencontres individuelles cédants, animation de temps collectifs "les after-work de la transmission", organisation d'un séminaire de concertation, comités de pilotage...		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Participation à l'animation des temps collectifs, développement d'un site internet // communication et attractivité du vignoble, outil de centralisation et visualisation des offres de foncier disponibles		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	100 viticulteurs de + 50 ans répondant à l'enquête 43 jeunes installés interrogés	Objectif d'accompagnement personnalisé de 100 futurs cédants	Maintien des volumes de vins produits sur le territoire, valorisation économique
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Actions conduites sur tout le vignoble Beaujolais	Limitation des surfaces en friche (risque sanitaire, incendie, plantes invasives...)	
	Liens avec la triple performance : - Réalisation d'une enquête / état des lieux auprès des futurs cédants et nouveaux installés ==> Valorisation des données pour le pilotage des actions - Mise en place de groupes d'élus locaux pour le pilotage et le suivi des actions locales - Création d'un site internet « s'installer en Beaujolais » (en cours de création)		
Identification des aspects innovants le cas échéant			



	<ul style="list-style-type: none"> - Projet collectif rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière viticole Beaujolaise - Test d'actions au format innovant : "Les after work de la transmission" 	
	Perspectives	
	<p>Poursuite des actions initiées en 2021, en 2022 et 2023, selon les 6 axes de travail cités ci-dessus.</p> <p>Elaboration d'outils de communication pour attirer de nouveaux porteurs de projets à l'installation sur le vignoble</p>	
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de l'ensemble des partenaires et complémentarité entre les différents organismes - Prendre en compte toutes les composantes du sujet : hommes, vignes, bâti - Un chargé de projet dédié et bien identifié sur le territoire - Un appui des Chargés de territoire CA69 pour le lien avec les acteurs locaux (communes, communautés de communes) et contexte local 	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'attractivité du vignoble auprès des candidats à l'installation : objectiver les données économiques (observatoire technico-économique), travailler sur la modernisation du vignoble (restructuration, renouvellement du vignoble... ==> actions conduites en parallèle du projet pour créer de l'attractivité pour les futurs installés - Mobilisation de l'ensemble des partenaires sur le projet ==> un chargé de projet dédié qui crée du lien entre les différents acteurs 	
Mots clés	Installation, transmission, renouvellement des générations, vignoble, viticulture, partenariat	
Mise à jour de la fiche	Date	22-avr
	Rédacteur	Audrey PAGES
Contact/site Internet	audrey.pages@rhone.chambaqri.fr	

Semaine du salariat en agriculture

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La crise Covid nous a ramené à la réalité de nos approvisionnements et de leur fragilité. Elle a aussi donné envie à un certain nombre de personnes de se réorienter vers des métiers concrets, de proximité et utiles. Cette 3ème édition de la semaine du salariat agricole est l'occasion de mettre l'accent sur la promotion des emplois agricoles de proximité et peu délocalisables auprès des publics urbains et périurbains et auprès des prescripteurs de l'emploi et/ou de l'insertion, afin de répondre aux différents besoins de main-d'œuvre sur l'ensemble du département	
	Problèmes initiaux	
	Manque de main d'œuvre en agriculture Diversité et professionnalisme des profils recherchés => importance de communiquer positivement sur le métier de salarié agricole et les opportunités existantes	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Graine d'Emplois, guichet unique de l'emploi en agriculture sur le Rhône (https://grainedemplois.fr/)	
Échelle d'action (géographique)	Objectif politique : promouvoir les métiers du salariat agricole, augmenter le nombre de candidats dans les formations et emplois (CDD > 3 mois) en agriculture. Objectifs organisationnels :	
	<ul style="list-style-type: none"> • ancrage de ces journées au cœur des territoires, pour plus de proximité avec le terrain • organisation logistique / transport pour les personnes sans moyen de locomotion • rencontres et diffusion inter-filières, nouveaux outils de communication sur les métiers. 	
Dates de réalisation	Date de début	Juillet 2021 (début préparation)
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	décembre 2021 bilan de l'opération)
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Graine d'Emplois + Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Graine d'Emplois, CA 69,	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture du Rhône Equipe des Chargés de territoire (Audrey PAGES, Audrey BOUTON, Julien MOUREAU, Mathieu NOVEL, Isabelle AVELLANEDA) + Conseillère Installation (Christine TARIFFE)	
	Autres partenaires	
	Agri Emploi, Service de Remplacement, FDSEA, Missions locales, Pôle Emploi, Chantiers d'insertions, Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi	
Bénéficiaires, cibles		
Personnes en recherche d'emploi (chômeurs, personnes en réorientation professionnelle, étudiants arrivant sur le marché de l'emploi ...)		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Juillet à octobre : 5 COPIL de suivi du projet - validation mobilisation des différents partenaires - recherche de témoignages de salariés et recherches d'exploitations d'accueil - validation des sites pour les visites et tenus des mini-forums - Prépa outils de communication pour abri bus - Lancement de la campagne de communication - Recherche de moyens de transports pour acheminer les candidats - Confirmation des inscriptions, des transports et des modalités logistiques Octobre : Réalisation de l'évènement, 5 jours, 5 territoires, 5 filières Décembre : Bilan de l'action et capitalisation pour les prochaines éditions		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Mobilisation des 5 chargés de territoire pour la recherche des sites d'accueil et l'organisation logistique le jour J. Responsable d'équipe : participation aux COPIL et coordination avec les Chargés de territoire CA69 Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Mobilisation de ressources humaines pour l'organisation et l'animation de l'évènement le jour J		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	6 exploitations sites d'accueil 100 personnes en recherche d'emplois présentes	Parité (54 % de femmes parmi les personnes en recherche d'emploi)	Valorisation des métiers de l'agriculture et de leur attractivité
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	5 jours de rencontre répartis sur le Département et la Métropole Lyonnaise	Valorisation des emplois de proximité, minibus pour les transports (réduction GES)	
	Liens avec la triple performance : - Valorisation des métiers agricoles, domaine pourvoyeur de nombreux emplois - Valorisation des emplois de proximité, limitation des déplacements - Développement des exploitations agricoles : aide au recrutement de salariés motivés		
	Identification des aspects innovants le cas échéant Délocalisation des actions sur les territoires, au plus près du terrain, pour la première fois depuis la création de cet évènement Organisation logistique poussée / acheminement des personnes en recherche d'emploi sur site (minibus, co-voiturage ...) Mise en lumière des différentes filières agricoles du département (viticulture, arboriculture, maraichage, élevage laitier, élevage allaitant...) et des différents métiers (transformation, machinisme...)		
	Perspectives Valorisation des enseignements tirés de cette édition pour la prochaine (cf facteurs de réussite / freins)		
Facteurs clé de réussite	Evenements sur la journée, repas pris en commun ==> permet convivialité, échanges approfondis avec les chercheurs d'emploi Gestion collective des déplacements (co-voiturage, mini bus avec parcours pré-définis...) Bonne coordination et liens entre les différents organismes partenaires pour l'organisation des journées, répartition des tâches		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Gestion des annulations : des désistements de candidats au dernier moment, pas simple à gérer en termes de logistique (transports, repas...) Gestion collective des déplacement : tres pertinent mais chronophage Rythme soutenu pour les équipes organisatrices : 5 sites en 5 jours consécutifs, mais permet de faire un vrai évènement départemental		

Mots clés	Emploi, agriculture, salariat, salarié, opportunité	
Mise à jour de la fiche	Date	20/04/2022
	Rédacteur	Audrey PAGES
Contact/site Internet	audrey.pages@rhone.chambagri.fr	

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Comment assurer le maintien et le développement du maraîchage dans la plaine alluviale de Condrieu ?

Projet	Rédacteur	Lucie Girard
	Date de début	01/03/2021
	Date de fin	Non définie

DEMANDE

Demandeur : Maraîchers de la commune de Condrieu

Description de la demande, besoin...

Contexte →

M. Florent Michel, maraîcher sur la commune a souhaité rencontrer Vienne Condrieu Agglomération et la chambre d'agriculture afin d'échanger sur l'enjeu du maintien, et du développement du maraîchage sur la plaine de Condrieu (rencontre le 5/03/21 – Par Lucie Girard et Delphine Faure).

Lors de la réalisation d'un diagnostic agricole dans le cadre du PLU en 2014 par la Chambre d'agriculture du Rhône, une des préconisations portait sur la préservation des conditions d'exploitation de la plaine alluviale afin de réunir les conditions de renouveau de ce territoire et la reconquête de ce territoire pour l'agriculture.

Suite à la rencontre avec les 2 maraîchers début mars 2021 ayant leur siège sur la plaine maraîchère de Condrieu (voir CR rencontre), plusieurs enjeux ont été identifiés :

Enjeux identifiés →

Collectifs →

- Manque d'un **espace de discussion entre les agriculteurs des différentes filières** (notamment maraîchage et viticulture), **propriétaires foncier, mairie** pour connaître les besoins et stratégie de chacun en termes de foncier et développement de l'activité agricole
- **Développement d'espaces de stockage des légumes** à proximité ; possibilité de mutualiser les équipements ; aujourd'hui stockage des légumes précaires dans leurs garages, chez d'autres personnes sur le plateau de Condrieu... La construction est très limitée à cause du PPRI (inondation).

Individuels →

- Pour Florent Michel : échanges de foncier pour optimiser son parcellaire : gain de temps, optimisation du pompage de l'eau,...
- Pour Olivier Pasquier : recherche de 1 ha pour conforter son exploitation ; accès tracteur et eau son nécessaire pour l'activité maraîchère.
- Installation d'un nouveau maraîcher pour renforcer l'activité et la dynamique localement.

Périmètre du Projet : Plaine alluviale de Condrieu

Cibles du Projet : Maraîchers sur la plaine alluviale de Condrieu

OBJECTIFS

Objectif général : Comment assurer le maintien et le développement du maraîchage dans la plaine alluviale de Condrieu ?

Objectifs Agro-écologiques

Economiques : - Assurer le renouvellement des générations en agriculture sur ce secteur notamment en permettant d'avoir des conditions favorables : bâtiment, irrigation, foncier

	regroupé et disponible... - Renforcer le maraîchage sur le territoire de Vienne Condrieu Agglo (voir Stratégie agricole du territoire)
Sociaux	
Environnementaux	

Bénéfices Agricoles	Cf objectifs projet
---------------------	---------------------

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Sols de la plaine de bonne qualité agronomique - Présence d'eau : puits - Maraîchage = production à forte valeur ajoutée - Modes de commercialisation diversifiées 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif de l'Agglo de développer le maraîchage sur son territoire - Demande en produits locaux sur le territoire – possibilité de valoriser les produits à proximité - Présence CUMA
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence foncière entre production (viticulture et maraîchage) - Seulement deux maraîchers avec leur siège sur la commune - morcellement du foncier : beaucoup de petites parcelles et nombreux propriétaires 	<ul style="list-style-type: none"> - PPRI (zone inondable – limite pour construction de bâtiment) - Zone de captage de la Bachasse - Rétention foncière

Modalités de Réponses	
03/2021 : Rencontre avec les maraîchers du secteur : Précision des enjeux et besoins => identification des actions possibles par CA69 et Agglo	
Suite à donner	<ol style="list-style-type: none"> 1) Prendre rdv avec le maire de Condrieu afin de connaître leur politique agricole, attentes et éventuellement leurs projets pour la plaine. A ce jour, les exploitants n'ont pas encore rencontré le maire. [Delphine et Lucie] 2) Faire le point avec Marta sur le dossier : voir quels leviers au niveau CA69 [Lucie] 3) Selon le retour de la mairie, organiser une rencontre entre les exploitants de la plaine et la mairie [Delphine et Lucie] 4) Echanger avec la SAFER : voir 5) [Delphine] 5) Faire un benchmarking de ce qu'il est possible de mobiliser comme outil foncier PENAP, ZAP, Ceinture verte et/ou maraîchère... <i>Attention cela va dépendre de la politique et des objectifs définis localement !</i>
Décision apportée	

METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Lucie Girard / Delphine Faure
Groupe(Equipe) Projet	Marta Pasut-Moyne Tiphaine Gombault
Partenariat	SAFER

Gouvernance	
Etapes clefs du Projet	

EVALUATION		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Projet irrigation plateau de Condrieu / Pélussin

Projet	Rédacteur	Lucie Girard
	Date de début	03/2021 <i>Mise à jour le 2/03/2021</i>
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur Sollicitation du Smhar pour projet d'irrigation avec pompage dans le Rhône
 Sollicitation d'un éleveur du territoire pour accompagnement des exploitations

Description de la demande, besoin...

Contexte :

Un groupe d'agriculteurs a sollicité le SMHAR concernant un besoin en eau sur les secteurs de plateau de Condrieu et du Pélussinois. Une première réunion a eu lieu en février pour échanger avec les agriculteurs organisée par le SMHAR.

A ce jour, le SMHAR a commencé à recensé les besoins : environ 500ha pour une trentaine d'exploitants agricoles. La demande est à préciser pour qu'elle soit plus réaliste ; le SMHAR va faire appel à un stagiaire cet été pour faire le tour des exploitations et des parcelles. A ce jour, certaines n'exploitations n'irriguent pas et n'ont donc pas la connaissance technique.

Le groupe d'agriculteurs est particulièrement motivé. Localement l'enjeu est principalement **l'autonomie fourragère** ; c'est une zone d'élevage.

L'objectif du projet est de **monter l'eau du Rhône par pompage puis de la redistribuer**. Il y aurait 2 associations pour gérer ces réseaux, une sur le Rhône et une sur la Loire.

Jean-Yves Fayolle du SMHAR assure le suivi technique avec le groupe.

Prochaines étapes :

1. Le SMHAR rencontre la commune de Condrieu pour échanger sur l'emplacement d'une station de pompage
2. Le SMHAR échange sur le dossier en réunion interne mi-mars pour statuer sur le lancement d'un dossier de demande de subvention pour une étude préalable pour notamment la partie approvisionnement en eau. Cette étude pourrait être co-financée par le département du Rhône et par les exploitants agricoles du projet
3. Si validation de la faisabilité du projet et poursuite => organisation d'une réunion avec l'ensemble des partenaires avant l'été afin de présenter le projet (Collectivités, Département, Région, Chambres d'agricultures de la Loire et du Rhône, PNR du Pilat...)

Sur la partie Rhône, 2 exploitants agricoles « référents » : Christophe Brosson, éleveur à Longes et Jérémie boucher

M.Brosson a contacté Lucie Girard le 22/02/2021 car il souhaiterait que la chambre d'agriculture puisse accompagner les agriculteurs dans ce projet.

Périmètre du Projet	Plateau de Condrieu + Pélussinois
Cibles du Projet	Exploitants agricoles du périmètre du projet qui souhaitent irriguer des parcelles

--	--

OBJECTIFS	
------------------	--

Objectif général	Accompagner les agriculteurs dans la réflexion de leur projet d'irrigation à l'échelle du territoire et sur leurs exploitations et notamment dans l'adaptation de leurs systèmes
------------------	--

Objectifs Agro-écologiques	
-----------------------------------	--

Economiques	Développer l'autonomie fourragère sur les exploitations
-------------	---

Sociaux	
---------	--

Environnementaux	Faire face au déficit hydrique estival
------------------	--

Bénéfices Agricoles	
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET	
--------------------------	--

Atouts	Opportunités
--------	--------------

Projet structurant pour le territoire Un collectif moteur – notamment suite 3 été de sécheresse Accompagnement par le SMAHR Un agriculteur référent moteur Plusieurs sujets à travailler	
--	--

Faiblesses	Menaces
------------	---------

Irrigation = investissement : matériel, main d'œuvre, technique qui impliquent des changements sur l'exploitation à anticiper, réfléchir Equipe agro en structuration en interne	Ressource en eau fragile et à économiser
---	--

Modalités de Réponses

Formation automne 2021 :

➔ Irrigation sur mon exploitation, pour quoi faire ? Quels changements cela va impliquer sur mon exploitation ? en termes notamment d'assolement, de ration alimentaire de mon troupeau. Suite à un échange tel fin mars avec Christophe Brosson : intérêt pour lui de capitaliser les données des exploitations sur la campagne pour avoir des références (itinéraires techniques, volume d'eau utilisé pour les irrigants...) . Il souhaite que la CA69 puisse être en appui.

- Voir avec Véronique Bouchard (CA69) pour construire une proposition : suite échange tel du 2/04, Véronique propose une réunion d'échange à partir de mi-mai avec les agriculteurs pour leur présenter les enjeux élevage / irrigation et échanger sur une formation à l'automne ; importance de travailler avec les éleveurs sur la pertinence de l'irrigation dans leur système (cf travail avec les exploitants de St Clément les Places).
- 2 diagnostics individuels sont programmés chez M.Ogier (Condrieu) et chez M.Brosson (Longes) qui permettraient d'avoir des données locales cet automne.
- Intérêt notamment de connaître précisément les volumes de récolte d'après V.Bouchard.

Remarque => charge de travail importante dans l'équipe et recrutement en cours donc pas possible de réaliser des diagnostics individuels dans les prochains mois.

➔ Pour les non irrigants - Qu'est-ce que l'irrigation ? Technique, matériel, main d'œuvre

- Voir avec Mallaury Verdeau (CA69) pour construire une proposition en binôme avec Véronique. Réalisation d'un document + synthèse.

➔ Optimisation du foncier : possibilités d'échanges de terrains pour créer des îlots de taille suffisante pour faciliter la gestion de l'irrigation

- Laura Sangouard sera absente dans les prochains mois et ne pourra pas accompagner des agriculteurs mais : des documents sont disponibles (plaquettes) et elle peut préparer des cartes (îlots PAC + parcelles cadastrales + autres infos ?) si elle connaît le périmètre précis à faire avant son départ en congé maternité. Si questions précises, il peut également y avoir un premier niveau de réponse par les collègues de la Loire qui maîtrise également ce sujet.

Il pourrait y avoir des solutions d'assolement en commun.

➔ Suite à un échange avec M.Glevarec, il paraît intéressant de questionner les éleveurs : sur **retenues collinaires / réseau d'irrigation** + besoins + coûts + retours d'expériences des conseillers (ex : Monts du Lyonnais).

Dans ce cadre-là, il paraît pertinent d'inviter plus largement les exploitants du plateau de Condrieu pour avoir un aperçu global de la stratégie de chacun, même de ceux qui ne souhaitent pas s'engager dans le projet.

Une formation de plusieurs jours sur ces thématiques pourrait être proposée à l'automne.

A voir quelle articulation entre les 2 chambres d'agriculture Rhône et Loire. pour l'instant Lucie Girard garde le pilotage de cette action et Pierre Moreau est informé et vient en appui notamment sur les compétences CA42, lien avec le service formation. (suite échange tel 26/02/2021). Pierre Moreau termine son contrat fin août à la chambre de la Loire.

Demande : Eric Farre (+ Véronique Bouchard + Mallaury Verdeau) => quel accompagnement proposer ? [mail 29/03/21]

- ⇒ A définir qui est chef de projet ?
- ⇒ Qui sont les exploitants concernés (Rhône, Loire, uniquement les exploitants du secteur de Condrieu ou **plateau de Condrieu élargi**).
- ⇒ Quelle connexion, articulation avec d'autres demandes du secteur : expérimentation sur des cultures plus résistantes à la sécheresse, contractualisation céréaliers / éleveurs sur le territoire de VCA.

Suite à donner	
Décision apportée	
METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	
Groupe(Equipe) Projet	
Partenariat	
Gouvernance	
Etapes clefs du Projet	

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
-----------------------	--

avec le soutien de



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Facteurs échecs	
-----------------	--

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Suivi Ouvrages écrêteurs de crue

Projet	Rédacteur	Julien MOUREAU
	Date de début	06/2021
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur	Le SMAGGA a sollicité la Chambre d'Agriculture du Rhône dans le cadre de la création de trois ouvrages écrêteurs de crue sur la vallée du Garon et du Mornantet.
-----------	--

Description de la demande, besoin...

Nous avons été sollicités dans le but de réaliser :

- Une remise à jour du diagnostic agricole (cultures en place) via des visites de terrains (emprise à compléter suite à l'étude Terra Clima sur le risque de gel).
- Un focus sur des parcelles qui peuvent poser problème concernant le risque de gel sur le site de la Planche ;
- Un accompagnement pour la concertation (préparation des ateliers, **réflexion concernant les protocoles d'indemnisation, interventions en matière de gestion du foncier et de réparation des préjudices causés** par les aménagements des ouvrages écrêteurs de crue).

- **Financement :**

Cadre de la convention entre le SMAGGA et la CA 69.

Périmètre du Projet	Périmètres d'incidence de la sur-inondation et du risque de gel des trois ouvrages écrêteur de crue
Cibles du Projet	Exploitants agricoles

OBJECTIFS

Objectif général	Accompagner les exploitants face aux préjudices des travaux et de l'impact éventuel de la sur-inondation et de l'augmentation des phénomènes gélifs
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	
Sociaux	
Environnementaux	

Bénéfices Agricoles	Compenser l'impact des ouvrages pour les exploitants agricoles
---------------------	--

Suite à donner	Suivi du projet et réalisation des protocoles d'indemnisation si demande de l'agriculteur
Décision apportée	

MHETODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	Julien MOUREAU Tiphaine GOMBAULT
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de suivi des ouvrages écrêteur de crue (SMAGGA)
Partenariat	
Gouvernance	SMAGGA
Etapes clefs du Projet	Sondages géotechnique en 2022, convention avec la Chambre d'agriculture

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Broyage et valorisation des déchets verts

Projet	Rédacteur	Julien MOUREAU
	Date de début	09/2021
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur

En lien avec la FDCUMA et le travail mené sur les Monts du Lyonnais et Vienne Condrieu Agglomération, l'idée est de récolter l'intérêt des agriculteurs pour bénéficier de prestation de broyeurs de déchets verts (taille de haies, fertilité du sol, gain de temps, etc.)

Description de la demande, besoin...

Autres projets en cours à proximité :

- Projet de la CUMA de Saint-Paul-en-Jarrez existant avec broyeur de 40 cm de diamètre
- Projets Monts du Lyonnais : <https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/des-solutions-de-broyage-dans-les-monts-du-lyonnais-1/>

Objectifs → Réflexion sur un la possibilité de prestation avec possibilité d'achat d'un broyeur par la CUMA de la Verte Prairie :

- 1) **Valoriser** la ressource en bois issue de l'entretien des haies, des vergers, des espaces verts, des vignes,...
- 2) **Limiter les émissions de Co2 liées au brûlage des déchets verts**

Plusieurs valorisations possibles : amendement du sol (notamment vergers), paillage pour élevage ou utilisation bois plaquette énergie.

Questionnaire

Appui sur le questionnaire réalisé sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Rédaction par Julien en lien avec Marjolaine

Journée de démonstration

⇒ Proposition de la journée du 28/10 chez Eric CHANTRE à Thurins

Damien Gayet contacte NOREMAT pour connaître la possibilité d'avoir le broyeur à cette date.

- **Financement :**

Cadre de la convention entre la FDCUMA et la CA 69.

Julien contacte Gaëlle Charme pour savoir si possibilité d'intégrer des jours d'animation dans la convention SOL et partenariat possible ?

Julien voit en interne les possibilités de financement des frais annexes (carburant/Déplacement, de quelques centaines à 1500 euros environ)-> Pascal HARDY/Audrey PAGES/Emilie BARBIER

- **Communication :**

Marjolaine voit si possibilité de faire des outils via la personne en charge de la communication à la

FRCUMA

Julien contacte Julie TALLOBRE. Intégrer les conseillers arbo/viti/gdes cultures pour diffusion + autres chargés de territoire.

- Technique :

Marjolaine prend contact avec Mathieu RAZI pour qu'il puisse faire un point technique. Julien demande au service agro (Eric FARRE) si une intervention est possible sur vie du sol, taille des haies, etc.)

Listing d'invités à faire avec Marjolaine

Réunion de calage avec Marjolaine le 7/09.

Pb : pas de matériel, autre constructeur à Amplepuis mais pas deux démo

Rabault : autre constructeur, 2500 euros de frais de dep

Périmètre du Projet	
Cibles du Projet	Exploitants agricoles

OBJECTIFS

Objectif général	
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	
Sociaux	
Environnementaux	

Bénéfices Agricoles	
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Faiblesses	Menaces

Modalités de Réponses

Modalités de Réponses	
Suite à donner	
Décision apportée	

MHETODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	
Groupe(Equipe) Projet	
Partenariat	
Gouvernance	
Etapes clefs du Projet	

EVALUATION

		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Accompagner les projets Collectifs : Fromage local

Projet	Rédacteur	Isabelle Avellaneda
	Date de début	Mai 2021
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur	Représentants agricoles COR
Description de la demande, besoin...	
<p>I:\1-Bureautique\07_Territoire_Dvlpt_local\0700_Territoire\69\Beaujolais\1.Partenaires\1.EPCI\CAOR\ALIMENTATION\2021_Fromage_local</p> <p>Des jeunes agriculteurs de la COR situés dans le Geoparc souhaite se fédérer pour mieux rentabiliser leur lait. Pour ce faire, ils souhaitent créer une association qui portera une marque qui garantira que le produit a bien été réalisé sur le territoire du Geopark. C'est ainsi que la marque Vachemonts est née.</p>	
Périmètre du Projet	Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
Cibles du Projet	Exploitations de la COR

OBJECTIFS

Objectif général	Lancer un fromage représentatif du territoire pour fin juillet 21 via une marque « Vachemonts » regroupant en association des exploitations du Geopark.
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Meilleure rentabilité pour les exploitations du territoire
Sociaux	Bénéfice d'un travail collectif et fédérateur
Environnementaux	Regrouper la demande pour optimiser les trajets sur la métropole
Bénéfices Agricoles	Faire émerger une marque collective

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Motivation des participants Accompagnement technique et financier de la COR Un travail conséquent sur le volet communication	Egalim et passage de plusieurs exploitations en HVE
Faiblesses	Menaces
Difficulté à formaliser le projet et à faire émerger un coût de revient par exploitation Difficulté à trouver un consensus d'organisation	Est-ce que le statut d'association correspond bien aux volontés de chacun ? Echanges sur le projet uniquement via Whatsapp ce qui n'entraîne pas toujours un consensus sur les décisions Tous les exploitants qui sont dans le projet ne transforment pas du lait

	Attention, les exploitants ont signé un contrat avec Sodial où ils doivent transmettre la totalité de leur lait (sauf ceux réalisant de la transformation directe). En tout cas, si les exploitants vendent le lait à l'association cela peut être perçu comme une concurrence.
--	---

Suite à donner	Aide à la structuration du groupe
Décision apportée	

ACTEURS IDENTIFIÉS - METHODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	Jean Marie Barras 0616642347 Président de l'association Yannick Girin Secrétaire de l'association Maxime Philippe Trésorier de l'association
Groupe(Equipe) Projet	
Partenariat	FDSEA
Gouvernance	
Etapas clefs du Projet	2021 : rédaction des statuts Organisation d'une soirée de lancement de l'association 2022 recherche de clients pro = participation début 2022 au speed meeting avec les restaurateurs Passage d'une comptabilité prenant en compte la TVA

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET – RESTE A REALISER

Date	Type	Description
Fin avril	Dernière réunion bilan	<i>Présentation d'un power point et pas de CR</i>
5/5/21	Point Louise	<p><i>Groupe autonome</i> <i>Besoin d'accompagnement et d'animation pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La fixation du prix de revient</i> • <i>La facturation du lait</i> • <i>Rédaction des statuts de l'association ou de la marque</i> • <i>Rédaction du cahier des charges de communication avec une agence de com</i> <p><i>Volet communication, il y aura une subvention COR au démarrage pour l'association</i> <i>Projet en relation étroite avec le tourisme</i></p> <p><u>IA A faire</u> : <i>Prévoir une réunion après le 15 mai pour voir comment ils souhaitent travailler en collaboration avec moi et Louise</i></p>
	Point Lucie	<p>Plusieurs documents transmis Information Nouvelles ils souhaitent répondre à des appels à projet. Pour cela création d'une gamme correspondant à la beaujonomie d'Interbeaujolais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Festif - De caractère - exception <p><u>Réflexion.</u> Coexistence de 2 structures possibles. A la fois une association et une société commerciale Une vision floue de l'organisation de chaque structure</p> <p>Pas de salarié souhaité</p>

		<p>Pour l'association possibilité d'une demande de subvention sous forme d'une lettre simple auprès de la COR</p> <p>Ils travaillent déjà auprès d'une agence de communication Dumas Lydie « vous aimez nos paysages, vous adorerez notre fromage »</p> <p>Il faut les amener à créer un business plan</p> <p>Accompagnement COR possible 1500 euros pour une association et 3000 euros pour une entreprise</p> <p>Echéance le 14 juillet</p> <p>Il est important d'avoir les informations rapidement sur la formation de l'ENIL c'est Axelle qui ferait la demande de financement auprès de l'organisme</p>
	Echange Mail Louise	Pour la demande de subvention association démarrage, une simple lettre semble suffisante
11/05/21	IA	Appel Barras pour organisation d'une rencontre. Il a mes coordonnées et me recontacte. Point avec P. Girin, ils les relancent sur la partie financement de formation
	Juin 2021	Création de l'association les fromagers du beaujolais vert
	Juillet 2021	Report de l'échéance au 23 octobre
	23 octobre 2021	Soirée de lancement de l'association en présence de Patrice Verchère et Colette Darphin
	Nov 2021	Participation de l'association aux Sarmentelles
	3 décembre 2021	Réunion de travail à la Chambre d'Amplepuis – Validation d'une grille tarifaire
	Décembre 2021	Réalisation de plateaux de fromages à destination des comités d'entreprise.

EVALUATION		Prévisionnel	Réalisé
Temps		10j	10,5j
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes	Subvention au démarrage Asso COR Subvention Création COR Financement avec les cotisations de l'association	Subvention COR Subvention Département Financement privé = cotisations



Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**





*Liberté
Égalité
Fraternité*







Intitulé du Livret d'accueil

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Mise en place progressive des Chartes riverains et arrivée de plus en plus grande de citoyens en milieu rural suite au COVID		
	Problèmes initiaux		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Demande du département, des EPCI d'avoir une matière sur le bien vivre ensemble dans en milieu rural. Demande en lien avec la volonté des exploitants de faire connaître leur métier, leurs contraintes aux nouveaux arrivants face à l'augmentation des conflits de voisinages => lien avec le besoin de communication positive autour de l'agriculture		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Elus locaux, Elus agricoles, Département, Association des Maires, Semons l'avenir		
Échelle d'action (géographique)	Le Rhône avec prise en compte des spécificités locales		
	Dates de réalisation	Date de début	2020
		Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin 2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Partenariat Chambre, Syndicalisme agricole, Semons l'Avenir et AMF		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Partenariat Chambre, Syndicalisme agricole, Semons l'Avenir et AMF		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CA69		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Autres partenaires		
	Semons l'avenir		
	Bénéficiaires, cibles		
	Le grand Public		
	1/ rassembler l'existant et trouver de la matière 2/ contacter les chambres qui ont réalisé le même projet 3/ formuler différentes propositions de scénarios		
Moyens mobilisés	4		
	Chargés de territoires + filières		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Moyens budgétaires à définir		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Tous	Compréhension mutuelles	Limitation des conflits, gain de temps
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Meilleure vision de la profession		Anticiper et faciliter le rôle de médiateur du maire dans la charte riverain
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Trouver un consensus sur la communication à adopter		
	Facteurs clé de réussite	Être synthétique, répondre aux besoins du grand public	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Pas de moyens budgétés Travail partenarial avec une mobilisation difficile de semons l'avenir		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	févr. 22	
	Rédacteur	Isabelle AVELANEDA	
Contact/site Internet			

Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture

 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE ALPES-VALAIS-ROCHE-ALPES</p>	<p align="center">Gestion collective des effluents</p>  <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73 74</p> <p align="right">Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR</p>  <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Liberté Équité Futur</p>  <p>CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC</p>		
<p align="center">Contexte</p>	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire</p>		
	<p>Une diminution des surfaces agricoles au profit de l'urbanisme Développement de l'irrigation qui implique un nombre de passage (Fache et pâtures) sur les prairies plus important</p>		
	<p>Problèmes initiaux</p>		
	<p>Diminution de la main d'œuvre dans les exploitations Une gestion de l'épandage des effluents agricoles peu efficace (surfertilisation sur certaines parcelles et une sous fertilisation sur d'autres) Grande disparité de fonctionnement entre les exploitations</p>		
	<p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p>		
<p>Les éleveurs du GIDA Haute Maurienne. C'est un sujet important travaillé lors de différents conseils d'administration du GIDA Les élus de la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise</p>			
<p>Objectifs (politique, organisationnel, etc.)</p>	<p>Etude de faisabilité d'une plateforme de compostage collectif avec une gestion (ramassage et épandage) collectif</p>		
<p>Échelle d'action (géographique)</p>	<p>Haute-Maurienne</p>		
<p>Dates de réalisation</p>	<p>Date de début</p>	<p>juin 2021</p>	
	<p>Date de fin (réalisée ou envisagée)</p>	<p>decembre 2023</p>	
<p>Acteurs impliqués</p>	<p>Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?</p>		
	<p>GIDA Haute Maurienne</p>		
	<p>Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?</p>		
	<p>GIDA + CASMB + SEM Environnement</p>		
	<p>Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Conseiller fourrager : Fabien FAUGEROUX CCT Maurienne : Martin SCHOCH</p>		
	<p>Autres partenaires</p>		
	<p>Bénéficiaires, cibles</p>		
<p>Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>1. Partage de l'enjeu et objectif du projet 2. Benchmarking-voyage d'étude à Terragr'eau 2. Etude du gisement sur la totalité du territoire 4. D'après un échantillon (10-12 EA), connaître la possibilité et l'intérêt de travailler à un épandage agricole collectif 5. Etude administrative et réglementaire de composter d'autres déchets sur le même lieu 6. Gouvernance 7. Etude technique de l'investissement</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>2. Visite du</p>		
	<p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
	<p align="center">Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p align="center">Impact social</p>	<p align="center">Impact économique direct et indirect</p>

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	50	Gagner en efficacité en limitant la main d'œuvre liée aux travaux d'épandage	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Mutualisation d'un investissement à travers l'année	limiter la surfertilisation et le risque de pollution des cours d'eau	la prise en compte du gisement local de biodéchets paraît opportune au regard des évolutions réglementaires récentes (loi Egalim et loi Economie Circulaire)
	Liens avec la triple performance :		
	<p>Projet structurant : association entre les agriculteurs locaux producteurs d'effluents d'élevage en vue de la création d'une coopérative de compostage et de gestion des effluents d'élevage.</p> <p>Projet global : l'unité de compostage qui sera créée doit permettre d'assurer le traitement de toutes les matières organiques valorisables sur le territoire. C'est une étude qui s'appuie sur les déchets agricoles mais qui s'étend aux autres déchets organiques : Multi – Déchets.</p> <p>Projet Cohérent : il se positionne sur une gestion locale des déchets et sur le développement durable. Il est important de pouvoir offrir au territoire un compost de qualité mais il est nécessaire d'être cohérent sur la gestion des différents fertilisants et amendements organiques présents. L'étude consistera entre autres à définir les besoins agronomiques du monde agricole en lisier, fumier et compost suivant les pratiques culturales et les périodes de l'année. Cela permettra de connaître la quantité adéquate de compost à produire pour un débouché local.</p>		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Valorisation multi dechet du territoire		
Facteurs clé de réussite	Adhesion des éleveurs Rentabilité - prestation : coût		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Convaincre Voyage d'études organisation collective La mutualisation d'un épandage collectif nécessite l'acceptation de fertiliser plus certaines parcelles par un effluent non originaire de l'EA		
Mots clés	composatge collectif - multi déchets organiques		
Mise à jour de la fiche	Date	15 février 2022	
	Rédacteur	Martin Schoch	
Contact/site Internet			

	<p style="text-align: center;"><i>Valorisation de la laine de mouton</i></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;">  <div style="font-size: 8px;"> Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR </div>   </div>		
<p style="text-align: center;">Contexte</p>	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire</p>		
	<p>Si autrefois la laine constituait un coproduit de l'élevage ovin, il y a 4 ans les prix ont fortement chuté. Depuis 2 ans, il n'existe même plus de ramassage de laine. La laine devient un déchet difficile à traiter (elle est imputrescible et non inflammable).</p>		
	<p>Problèmes initiaux Sur le territoire, la laine pose un problème, y compris pour les collectivités en termes de gestion des déchets : Le SIRTOM ne sait pas comment « se débarrasser » de ces déchets et il n'est pas rare, malheureusement, de retrouver de la laine dans l'Arc ou dans les forêts. La valorisation de la laine constitue donc un enjeu environnemental pour le territoire.</p>		
	<p>Qui est à l'origine de la demande / du projet - Les éleveurs du territoire - Les élus de la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise</p>		
<p>Objectifs (politique, organisationnel, etc.)</p>	<p>Analyser la pertinence de valorisation de la laine de mouton sur le territoire comme isolant thermique en vrac dans le domaine du bâtiment. Pour cela, deux solutions sont possibles : <input type="checkbox"/> mettre en place d'une « petite » unité de lavage/traitement sur le territoire - envoyer la laine dans une structure existante (extérieur au département) puis la faire revenir pour une utilisation sur le territoire.</p>		
<p>Échelle d'action (géographique)</p>	<p>Haute-Maurienne à étendre à la Maurienne voire aux 2 départements 73 et 74</p>		
<p>Dates de réalisation</p>	<p>Date de début</p>	<p>juin 2021</p>	
	<p>Date de fin (réalisée ou envisagée)</p>	<p>décembre 2023</p>	
<p>Acteurs impliqués</p>	<p>Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?</p>		
	<p>GIDA Haute Maurienne</p>		
	<p>Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?</p>		
	<p>GIDA + CASMB + Atelier laine d'Europe</p>		
	<p>Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées</p>		
	<p>Conseiller ovin : yann BENALDENKADER CCT Maurienne : Martin SCHOCH</p>		
	<p>Autres partenaires Syndicat Ovin 73 Bénéficiaires, cibles Eleveurs ovins</p>		
<p>Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>1. Connaissance du gisement exact de laine sur le département à valoriser. La partie valorisée en circuit court par la filière caprin est à déduire. 2. Benchmarking : identifier les freins et facteurs de réussite d'un tel projet 3. Etude de scénarii avec une usine de lavage sur place et une autre avec du travail à façon à l'extérieur du territoire 4. Etude technico-économique</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>2. Visite du</p>		
	<p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
<p>Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>200</p>		
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Création d'emploi Valorisation territoriale d'un isolant biosourcé considéré comme déchet</p>	<p>Recyclage d'un "déchet" qui ne trouve pas de débouché</p>	

	Liens avec la triple performance :	
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Valorisation d'un biodéchet dans un contexte de marché porteur (isolants issus de biomasse)	
	Perspectives	
	Valorisation multi déchet du territoire	
Facteurs clé de réussite	Multi acteur Création d'une nouvelle filière	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	rentabilité - cours mondiaux Structuration filière --> création de débouchés locaux	
Mots clés	isolant biosourcé - valorisation déchet	
Mise à jour de la fiche	Date	15/02/2022
	Rédacteur	Martin Schoch
Contact/site Internet		

*Approvisionnement de la
restauration collective d'Arlysière
en produits locaux*

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<ul style="list-style-type: none"> - 1ère action menée en 2016 et 2017 auprès de la Cuisine Centrale d'Albertville par la CASMB (MT - ES) pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux de la CC et organiser des visites scolaires sur les EA. - Avec la fusion des collectivités locales en une seule Communauté d'Agglomération volonté d'élargir l'expérience de la CC d'Albertville à l'ensemble du territoire. - Dépôt par Arlysière d'une candidature PNA fin 2017 en lien avec la CASMB (qui a initiée ce dépôt). - Début 2018, PNA non retenu, mais volonté d'Arlysière de lancer cette action - Volonté des groupements agricoles du territoire de s'impliquer dans la démarche. - Automne 2018, Loi Agriculture et Alimentation qui fixe des objectifs pour des approvisionnements en produits locaux et bio. - 2019 et 2020 : Développement des approvisionnements, recherche de solutions logistiques, visite de ferme/cuisine, cartographie des producteurs - 2021 : La question de la logistique est primordiale pour sécuriser les approvisionnements et mutualiser les frais de transports. 	
	Problèmes initiaux	
	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer le fonctionnement et le rôle de l'ensemble des acteurs en pleine restructuration de la Collectivité. - Etablir des relations de confiance entre producteurs et les restaurants collectifs. 	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Expérience menée par la commune d'Albertville, puis émergence commune de cette action au niveau d'Arlysière, entre la CASMB, les groupements agricoles et la Commission agricole d'Arlysière.	
Échelle d'action (géographique)	Objectifs :	
	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en place de nouveaux partenariats avec les acteurs les plus motivés au niveau des producteurs et des gestionnaires de cuisines, - Travailler sur une structuration des approvisionnements à « moyen terme », que ce soit au niveau de la production agricole, de l'interface agriculteurs et restauration collective, tout en se rapprochant d'autres territoires. - Travailler sur des solutions logistiques pour pérenniser les relations établies. - Vulgariser les démarches sous signe de qualité : HVE, AB... reconnues par la loi Egalim. - Sur du plus long terme, sensibiliser les agriculteurs en monoproduction à se diversifier pour fournir la restauration collectives, accompagner les installations en productions diversifiées (gamme maraichère). 	
Dates de réalisation	Périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Arlysière	
	Date de début	L'action a démarrée en 2018, par une étude globale et elle s'est poursuivie depuis en approfondissant en fonction des années différentes thématiques : renforcement des livraisons, logistiques, valorisation, marchés publics....
Acteurs impliqués	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Définition d'objectifs annuels.
	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté d'Agglomération d'Arlysière - Groupements Agricoles d'Arlysière	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Arlysière (chargée de mission agricole depuis 2020) et la CASMB	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CASMB : Julien COSME (Conseiller Circuits courts) CASMB : Eric SADOUX (Conseiller en Charge du Territoire Arlysière)	
	Autres partenaires	
	Responsables/représentants/gestionnaires des Cuisines Centrales, des restaurants collectifs Commission agricole d'Arlysière et chargée de mission agricole Arlysière Producteurs agricoles du territoire et groupements agricoles Structures collectives agricoles du Territoire (Coopératives laitières, Abattoirs, Plateforme logistique...).	
	Conseil Départemental de la Savoie / Conseil Régional Conseil de Développement territorial d'Arlysière	
Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		

<p>Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic sur la situation des approvisionnements en produits locaux dans la restauration collective d'Arlysière : Atouts/faiblesse - Freins/leviers; que ce soit au niveau des cuisines collectives ou des producteurs. <p>2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des acteurs agricoles et de la restauration collective à la démarche (visite de la cuisine collective du collège Pierre Grange, visite d'une exploitation maraichère) ==> 11 cuisines, 23 producteurs, 47 partenariats - Approfondissement de différentes thématiques : réglementation, marchés publics, organisation du travail... - Renforcement des approvisionnements en produits locaux : phase test lancée en mai et juin 2019, organisation de rencontre en producteurs et gestionnaires de cuisines,... - Réflexion menée sur les questions de logistique : frein important pour développer les approvisionnements auprès des différents établissements du territoire - Rencontre de différentes structures : (La Charette, Miam, Promus) <p>2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement de la RC en produits locaux : Continuer à renforcer les partenariats entre agriculteurs, coopératives, abattoirs et les restaurants collectifs (26 producteurs dans la démarche). - Visite de l'abattoir de Beaufort avec des gestionnaires de cuisines. Création de partenariats pour de l'approvisionnement en viande locale. - Réalisation d'un catalogue des producteurs à destination de la RHD, mise en place d'une carte interactive (grand public / RHD). - Réflexion sur les freins au développement d'une logistique structurée. - Aide à la rédaction des marchés publics. <p>2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidature de la CA Arlysière pour un PAT. Arlysière est reconnu de niveau 1, ce qui permet de reconnaître le travail réalisé jusque là et de mettre en oeuvre des financements localement. - Poursuivre l'augmentation des volumes d'appro. en produits locaux / sous label (notamment au niveau de la viande locale). - Signature le 02/10/2021 d'une "Charte de partenariat afin de développer une restauration collective de proximité et de qualité" en présence du Maire d'Albertville, du VP en charge de l'agriculture d'Arlysière, de la CASMB, des présidents des 3 groupements agricoles et de "conventions de partenariat pour l'approvisionnement en produits locaux de la cuisine d'Albertville" ont été signés avec les différents producteurs livrant déjà la cuisine. - Réflexion sur la logistique (expérimenter de nouveaux outils, optimisation de la chaîne d'approvisionnement). Le territoire Arlysière a été retenu par le Conseil Départemental et la CASMB pour approfondir cette thématique clé. <p>Prévisionnel 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'expérimentation sur la logistique sur le secteur du Val d'Arly. L'objectif est de voir ce qui marche ou pas et de voir si l'organisation proposée est reproductible sur d'autres territoires (leviers / freins). Action financée par le Conseil Départemental de la Savoie. - Poursuivre l'aide à la rédaction des marchés publics (critères pouvant être utilisés, notation, reconnaissance Egalim, etc...). 		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en oeuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation par les Conseillers Circuits Courts (MT en 2018, puis JC depuis 2019). - Accompagnement du Conseiller en Charge de territoire pour faire le lien entre les groupements agricoles, les producteurs locaux et la collectivité <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Embauche d'une chargée de mission agricole en CDD par Arlysière depuis 2020 pour développer cette action. 		
<p>Résultats obtenus</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>une 100e de producteurs fermiers sur Arlysière dont environ 1/3 plus fortement intéressés par l'action.</p> <p>==> 47 partenariats entre CC et producteurs ont été établis et/ou consolidés</p>	<p>Impact social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du lien entre les producteurs et les habitants. - Réponse à une demande sociétale. 	<p>Impact économique direct et indirect</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction du nombre d'intermédiaires pour permettre aux producteurs de mieux capter la valeur ajoutée (Impact à nuancer car une grande partie de la commercialisation est déjà concernée par des circuits courts). - Développement de productions bien valorisées.
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	- Approvisionnement alimentaire durable du territoire (% des produits locaux dans les cuisines collectives). - Développement de la production maraîchère sur le territoire pour répondre à la demande (augmentation du nombre d'hectares en maraichage ou du nombre de producteurs).	- Réduction des distances parcourues par les produits alimentaires (Nombre de producteurs livrant aux cuisines collectives et volumes) - Développement des approvisionnements en productions sous labels (Nombre d'EA passant sous label).	
	Liens avec la triple performance :		
	Cf. Ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Démarche de long terme.		
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une volonté politique forte pour développer les approvisionnements en produits locaux et mettre l'ensemble des acteurs autour de la table pour trouver des solutions opérationnelles. - Des jeunes producteurs à la recherche de nouveaux débouchés + volonté de fournir des produits de qualité aux établissements scolaires. 		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Une multitude d'acteurs en fonction des établissements (commune, Conseil départemental, conseil régional) avec chacun sa propre politique. - Développer des produits locaux "bruts" = travail supplémentaire pour le personnel des cuisines + multiplication des fournisseurs. - Des changements de gestionnaires qui nécessitent de réexpliquer la démarche. - Difficultés à répondre aux appels d'offre + volumes demandés parfois conséquents. - Des productions fermières déjà bien valorisées / Difficile d'augmenter le coût des matières 1ères au niveau des cuisines. - Des productions "sous représentées" (maraichage, structuration de la filière viande) + une profession pas toujours facile à mobiliser. 		
Mots clés	Circuits courts - Approvisionnement locaux - Restauration collective		
Mise à jour de la fiche	Date	23/02/2022	
	Rédacteur	Eric SADOUX	
Contact/site Internet	Eric Sadoux, Conseiller chargée de Territoire Bassin Albertvillois eric.sadoux@smb.chambagri.fr 04 79 32 18 10 - 06 50 19 15 46		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>		
 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p>	<p>"Agriculture et Métropole" : <i>Développer la production pour une consommation locale</i></p>  <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73 / 74</p> <p>Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR</p>  <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</p>  <p>CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC</p>	
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La périmètre du Pôle Métropolitain du Genevois Français est la partie française du Grand Genève (agglomération genevoise). La population nombreuse, qui travaille majoritairement en Suisse, a un pouvoir d'achat important. Les filières laitières, organisées, à forte valeur ajoutée, sont majoritaires, mais il en existe d'autres qui pourraient être développées ou relocalisées : viande, céréales, légumes.	
	Problèmes initiaux	
	Une population locale, nombreuse, avec un pouvoir d'achat important qui est en attente de produits locaux diversifiés. De nombreux porteurs de projets qui souhaitent s'installer sur le territoire en productions diversifiées, avec des difficultés d'accès au foncier. Des collectivités locales qui souhaitent voir se développer des productions diversifiées afin de donner accès à sa population à une alimentation locale et de proximité.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Développer la production de filières déficitaires ou relocaliser des filières pour alimenter la population locale	
Échelle d'action (géographique)	Pôle Métropolitain du Genevois Français (partie Haute-Savoie)	
Dates de réalisation	Date de début	2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Christelle CHESNEY, Conseillère chargée de Territoire Genevois-Arve Elisa DEGORE, Conseillère chargée de Territoire Arve-Genevois-Léman Florent MICHEZ, Conseiller filières Claire BON, Conseillère circuits-courts Antoine LAROCHE, Conseiller grandes cultures Benoit AYMOZ, Conseiller maraichage Rémi MAMETZ, Responsable d'équipe	
	Autres partenaires	
Pôle Métropolitain, Communauté de Communes, acteurs des filières		
Bénéficiaires, cibles		
Toutes les exploitations qui souhaiteraient se diversifier, exploitations qui souhaiteraient réorienter leurs productions localement, porteurs de projet en agriculture,...		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Mise en route et lancement du projet : Mise en place d'un COPIL et organisation d'un 1er COPIL de lancement</p> <p>Analyse de l'agriculture du territoire et des filières, validation des filières à développer en local : Appel de 124 exploitations agricoles et de 25 opérateurs du territoire (coopératives, industries laitières, minoteries, abattoirs, entreprises de transformation de la viande,...) pour connaître leur fonctionnement actuel, leur approvisionnement, leur circuit de commercialisation, leur possibilité de développer une commercialisation locale, davantage d'approvisionnement en local, la possibilité de développer de nouvelles filières, les freins possibles,... Analyse de l'agriculture du territoire, des filières, des possibilités de développement des 4 filières principales (lait, viande, légumes, céréales), avec la réalisation d'une matrice SWOT. Analyse de la demande future en produits agricoles en fonction de l'évolution des consommations et de la population, afin de pouvoir développer des productions en adéquation avec la demande de la population. Validation en COPIL des 3 filières à accompagner dans la suite du projet et les modalités : Filière céréales : du potentiel de développement en farine locale et des prémices en légumineuses, Filière légumes : du potentiel de développement via la diversification des rotations en légumes plein champ Filière viande : un potentiel via l'élevage laitier, une réflexion sur une filière steak haché surgelée qui permet de valoriser les vaches de réformes.</p> <p>Accompagnement des producteurs et des filières à développer Recherche de références technico-économiques et benchmark d'organisation de filières similaires. Reprise de contact avec les producteurs intéressés par téléphone et organisation d'une réunion de travail en filières légumineuses et légumes plein champs pour discuter des références technico-économiques et de l'organisation de la filière. Reprise de contact avec les opérateurs des filières locales en légumineuses et légumes pleins champs qui sont prêts à accompagner le développement de ces nouvelles productions. En lien avec une autre action de développement de l'approvisionnement des produits locaux en RHD sur le Genevois et la Basse et Moyenne Vallée de l'Arve, identification des besoins en légumes, légumineuses et viande dans les établissements scolaires et les sociétés de restauration privées.</p>		
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
Moyens mobilisés	Une équipe projet qui mobilise des compétences variées : connaissance des agriculteurs et des filières, appui technique,...		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	530 exploitations sur ce territoire dans les différents filières une vingtaine d'exploitations prêtes à se lancer dans de nouvelles productions	Valorisation des produits du territoire en local, meilleure image de l'agriculture. Pérennisation des exploitations par une valeur ajoutée supplémentaire.	Valorisation en local des productions du territoire Apport d'une valeur ajoutée aux exploitations par la diversification. Des exploitations plus résilientes par rapport aux aléas climatiques par une diversification des productions.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Adaptation aux attentes de la population par une offre diversifiée de produits locaux	Limitation des gaz à effet de serre et diminution du bilan carbone par une relocalisation des productions et des filières sur le territoire de consommation	
	Liens avec la triple performance :		
	social : meilleure image de l'agriculture par une valorisation en local des productions du territoire économique : développement de la valeur ajoutée sur les exploitations avec une diversification des productions environnemental : diminution des gaz à effet de serre par une consommation en local des produits du territoire		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
<p>Pour 2022, il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi technique des exploitations qui s'engagent dans ces nouvelles filières, de manière individuelle et collective (réunions bout de champs par exemple), - Une poursuite du travail avec les opérateurs de filières en place pour structurer la collecte, la transformation et la commercialisation - Une poursuite du travail sur la commercialisation avec contact des autres prestataires de la RHD, des collèges et lycées du territoire pour connaître leurs besoins en légumes, légumineuses, viande (notamment steak haché surgelé) et des GMS pour savoir si elles seraient intéressées par de la viande locale (notamment steak haché surgelé) - Un suivi du projet par le COPIL qui sera réuni dans l'année, - Des liens à faire avec les projets alimentaires en cours sur le territoire, notamment les PAT (Pôle Métropolitain, Thonon Agglo, Genevois, Grand Genève, Pays Rochois,...), - Une communication sur le projet à mettre en place. 			

Facteurs clé de réussite	Des filières et des opérateurs locaux moteurs dans le développement de nouvelles productions ou la relocalisation des filières. La demande doit venir du territoire et des acteurs locaux. Une équipe projet avec de multiples compétences (connaissance des acteurs, filières, techniques,...) et des points réguliers à prévoir en coordination par un chef de projet pour faire avancer le projet de manière coordonnée.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Des filières et des opérateurs locaux moteurs dans le développement de nouvelles productions ou la relocalisation des filières. Une demande qui doit venir du territoire et des acteurs locaux. Nous avons malheureusement connu un turn-over des conseillers de l'équipe projet et cela entraîne des pertes d'informations.	
Mots clés	Diversification des productions, alimentation locale, relocalisation de filières	
Mise à jour de la fiche	Date	08/02/2022
	Rédacteur	Christelle CHESNEY
Contact/site Internet	Christelle Chesney, Conseillère chargée de Territoire Genevois-Arve christelle.chesney@smb.chambagri.fr 04 50 25 69 02 - 06 74 78 98 50	



*Emergence d'une réflexion sur le foncier
afin d'installer / transmettre /
réorganiser sur la Basse et Moyenne Vallée de l'Arve*



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Basse et Moyenne Vallée de l'Arve est un territoire péri-urbain à la frontière Suisse en proximité de Genève. La population nombreuse, qui travaille majoritairement en Suisse, a un pouvoir d'achat important. La filière laitière sous signe de qualité (AOP Reblochon) est majoritaire avec une structuration collective et un marché porteur.	
	Problèmes initiaux	
	Des exploitants qui arrivent en âge de la retraite sans successeur connu. De nombreux porteurs de projets qui souhaitent s'installer sur le territoire en productions diversifiées, avec des difficultés d'accès au foncier. Des conditions de travail difficiles des exploitations en place : morcellement, pression foncière avec l'urbanisation, perte de surfaces... Une population locale, nombreuse avec un pouvoir d'achat important qui est en attente de produits locaux diversifiés. Des collectivités locales qui souhaitent voir se développer des productions diversifiées afin de donner accès à sa population à une alimentation locale et de proximité.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Chambre d'Agriculture et l'Association Arve Faucigny Agriculture	
Échelle d'action (géographique)	Agir localement en faveur du renouvellement des actifs Conservier le potentiel humain et économique Créer les bonnes conditions pour installer de nouvelles productions et poursuivre de façon perenne l'activité agricole dans les filières "historiques"	
	Communautés de Communes Arve-Salève et Faucigny Glières	
Dates de réalisation	Date de début	2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc et Arve Facuigny Agriculture	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Christelle CHESNEY, Conseillère chargée de Territoire Genevois-Arve	
	Autres partenaires	
Communauté de Communes		
Bénéficiaires, cibles		
Toutes les exploitations concernées par la transmission à court et long terme, porteurs de projets en agriculture, exploitations en place		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>En 2017, l'AFA et la CASMB ont participé à une des actions du CROF bovins lait sur la pérennité de la filière laitière de la Vallée de l'Arve en contexte périurbain. Une réflexion prospective a permis de construire un plan d'actions, dont la volonté était de le partager avec les collectivités du territoire. Plusieurs rencontres ont été organisées avec les Communautés de Communes du territoire en 2018 et 2019. Les élus des collectivités présents ont été attentifs aux réflexions et aux propositions des responsables professionnels locaux, mais avec l'approche des élections municipales, les réflexions n'ont pas pu aboutir (enjeux : réorganisation foncière, installation/transmission, cohabitation,...).</p> <p>En 2021, suite aux élections municipales, une nouvelle prise de contact a été opérée avec les élus du territoire de façon individuelle sur leur intercommunalité (notamment Communauté de Communes Faucigny Glières et Arve Salève). Les enjeux sur le renouvellement des générations, le partage du foncier et l'alimentation locale ont été partagés par les élus et les responsables professionnels locaux.</p> <p>Une proposition de travail conjointe autour du foncier (entrée installation/transmission et réorganisation foncière) en deux étapes a été faite aux deux Communautés de Communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un diagnostic sur cette thématique permettant d'alimenter une réflexion sur la stratégie foncière - la mise en place concrète d'un Comité Local Installation Foncier et la définition du cadre et des objectifs 		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Temps d'émergence, animation de la réflexion.</p> <p>Apport de données : contexte du territoire et autres exemples d'expériences sur les Savoie et ailleurs</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
150 exploitations sur ces deux Communautés de Communes	Initier une réflexion personnelle et collective sur les réels freins de transmission qui sont d'ordre humain	Répondre aux enjeux de maintien de litrage pour les filières fromagères savoyardes, favoriser l'installation de nouvelles productions, restructurer le foncier et limiter les déplacements en tracteur	
Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	
Maintenir un tissu et une dynamique agricole importants	Maintenir le plus grand nombre d'exploitants, gage de bonne gestion et entretien espace Limiter les gaz à effet de serre par les déplacements en tracteur		
Liens avec la triple performance :			
<p>Péreniser les acteurs de la filière laitière et favoriser l'installation de nouveau projet agricole vivable et viable --> impact économique important</p> <p>Accompagner la diversification d'un territoire majoritairement laitier, limiter les tensions que génère une libération de foncier dirigée majoritairement en faveur d'un nombre limité de structure --> impact social</p> <p>Maintenir le plus grand nombre d'exploitants, gage de bonne gestion et entretien espace. Réorganiser le foncier et limiter les déplacements en tracteur --> impact environnemental</p>			
Identification des aspects innovants le cas échéant			
Perspectives			
<p>Valider, avec les Communautés de Communes, la volonté de lancer cette réflexion sur le foncier et de mettre en place de façon opérationnel le CLIF</p> <p>Réaliser le diagnostic, définir la stratégie foncière, mettre en œuvre le CLIF.</p>			

Facteurs clé de réussite	<p>Motivation du groupe AFA et intérêt des élus à agir en faveur du renouvellement des actifs agricoles sur leur territoire.</p> <p>Dans la mise en œuvre ensuite : volonté des acteurs impliqués d'agir dans le sens de l'intérêt général de l'agriculture du territoire, toutes filières confondues.</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés	Renouvellement des actifs, réorganisation foncière, projet agricole, territoire, partenariat agriculture et collectivités.	
Mise à jour de la fiche	Date	08/02/2022
	Rédacteur	Christelle CHESNEY
Contact/site Internet	<p>Christelle Chesney, Conseillère chargée de Territoire Genevois-Arve</p> <p>christelle.chesney@smb.chambagri.fr</p> <p>04 50 25 69 02 - 06 74 78 98 50</p>	

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>		
		
Restructuration foncière sur Findrol		
<small>Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR</small>		
<small>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</small>		
		
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Action prévue par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et développée sur la zone de Findrol à la demande des agriculteurs du groupement local, l'Association Arve Faucigny Agriculture du fait de leur conscience d'un secteur impacté par de nombreuses problématiques foncières. Une démarche initiée à la suite d'une pré étude de 3 pré périmètre de ZAP sur les communes de Fillinges, Nangy, Contamine sur Arve. Un morcellement important (0.27 ha de moyenne par parcelle cadastrale, soit 1.72 ha par ilot de culture en moyenne).	
	Problèmes initiaux	
	Un secteur avec des problématiques multiples : concurrence sur le foncier, des pertes de foncier liées à une pression d'urbanisation forte, objectifs d'installation ou de développement des exploitations limité, ... Des agriculteurs qui mettent d'abord en avant les freins forts : tensions entre agriculteurs, réticence des propriétaires, attachement au patrimoine familial, optimisation des aides PAC, crainte d'avoir à dévoiler sa stratégie d'entreprise... Une certaine habitude du morcellement qui limite les ambitions de l'action	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Proposition en lien avec la CASMB relayée par les administrateurs du groupement agricole local	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Initier et conduire une restructuration foncière par des échanges amiables pour : - Améliorer l'efficacité des exploitations - Compenser les effets du mitage et de la consommation foncière liée à l'urbanisation - Limiter les nuisances liées à l'agriculture	
Échelle d'action (géographique)	Les communes de Contamine sur Arve et Nangy. Secondairement, des propositions sur les communes limitrophes Arthaz Pont de Notre Dame et Fillinges avec des exploitants ayant leurs sièges d'exploitations sur les 2 premières communes ont été étudiées.	
Dates de réalisation	Date de début	Juillet 2021
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	CASMB
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	CASMB
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
		CASMB Conseillère en charge du territoire, Elisa DEGORE Cartographe SIG
	Autres partenaires	
		GA, Communes
	Bénéficiaires, cibles	Potentiellement toutes les exploitations de Contamine-sur-Arve et Nangy

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Juin - Décembre 2021 :</p> <p>Définition d'une méthodologie</p> <p>Elaboration des outils : document argumentaires, illustration des étapes de la restructuration, règlement des échanges, courrier d'intérêt</p> <p>ÉTAPE 1 : Courrier d'information</p> <p>Envoyé aux exploitants du territoire.</p> <p>TELEPHONE POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS</p> <p>ÉTAPE 2 : Rencontre individuelle avec les exploitants du territoire</p> <p>Pour informer sur le projet et recueillir cartographiquement leurs intentions : ce que j'aimerais récupérer, ce que je suis prêt à mettre au « pot commun »</p> <p>Remettre le courrier d'intérêt et expliquer en détail la suite du processus</p> <p>Retour des courriers</p> <p>ÉTAPE 3 : Formalisation des échanges déjà effectués</p> <p>Mise à jour du RPG (Cartes réelles)</p> <p>Production pour chaque exploitation d'une carte du parcellaire, d'un listing des îlots déjà échangés, parcelles cadastrales et propriétaires correspondant</p> <p>ÉTAPE 5 : Réunions avec les agriculteurs de Contamine sur arve le 27 Septembre et Nangy le 3 Décembre</p> <p>Présentation du « règlement des échanges »</p> <p>Présentation de la proposition de restructuration</p> <p>Remise à chaque exploitation de la « carte proposition » de son nouveau parcellaire</p> <p>Discussion et prise en compte des premières réactions</p> <p>ETAPE intermédiaire : Abandon de l'outil de vérification de l'équivalence des surfaces échangées (manque de pertinence sur le secteur), expertise des points de vigilance : conséquences des échanges sur les baux et les relations avec les propriétaires, les déclarations de surface, les autorisations d'exploiter et les plans d'épandage ... Document d'information des propriétaires rédiger sur Contamine sur Arve et relayé par la commune dans son bulletin d'information.</p> <p>ÉTAPE 6 : Permanences</p> <p>Par téléphone ou en rendez-vous sur les exploitations</p> <p>Recueil les réactions et des demandes d'ajustement possibles</p> <p>Rencontres par sous-secteurs en fonction des besoins</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Temps CCT et cartographe</p> <p>Outil informatique QGIS</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>11 exploitations rencontrées sur les 12 contactés</p> <p>6 qui continuent la démarche d'échange</p> <p>0 qui ont des échanges en cours ou réalisés</p>	<p>Impact social</p> <p>Amélioration de l'efficacité du travail et gain de temps</p> <p>De nouvelles relations en matière de foncier</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p> <p>Réduction des coûts de mécanisation</p> <p>Amélioration du pâturage (regroupement et augmentation des surface de pâturage en proximité)</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Diminution des nuisances liées à l'activité agricole (moins de déplacement des engins et des troupeaux)</p> <p>Amélioration de l'image des agriculteurs</p>	<p>Impact air-climat-énergie</p>	
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Des impacts de l'action au niveau de l'économie des exploitations, du travail et de l'environnement</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>Perspectives</p>		
	<p>Une fin d'année 2021 peu propice à l'avancement du projet, poursuite en début d'année 2022.</p> <p>Appui aux échanges : états récapitulatifs, rédaction des contrats d'échange et cartes associées</p> <p>Poursuite des rencontres par sous-secteurs et négociation-médiation entre agriculteurs</p> <p>Finalisation des échanges</p> <p>Bilan</p>		<p>Négociation et</p>

Facteurs clé de réussite	Beaucoup de temps nécessaire et donc des moyens importants à consacrer Capacité des agriculteurs à dépasser les rivalités et querelles autour du foncier	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	La concurrence sur le foncier et les querelles plus ou moins anciennes liées L'individualisme et/ou la méfiance de certains exploitants Le foncier est source de stratégies pas toujours avouables/avouées avec notamment quelques agriculteurs qui se servent de l'information recueillie pour développer ces stratégies	
Mots clés	Restructuration foncière, échanges fonciers amiables, échanges parcellaires	
Mise à jour de la fiche	Date	14/01/2022
	Rédacteur	Elisa DEGORE
Contact/site Internet	Elisa DEGORE, Conseillère chargée de Territoire Arve Genevois Léman elisa.degore-pagnacco@smb.chambagri.fr 07 72 26 97 21	



Restructuration foncière sur la Vallée du Laudon









**CONSEIL
SAVOIE
MONT-
BLANC**






Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Action prévue dans la convention de partenariat entre l'agglomération du Grand Anney (GA) et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et développée sur la Vallée du Laudon à la demande des agriculteurs du groupement local, la SICA des Pays de Faverges et du Laudon du fait de leur conscience des temps de travaux liés au morcellement. Un morcellement objectif important (36 ilots PAC en moyenne par exploitation pour 50 ha et 1,36 ha en moyenne par ilot)	
	Problèmes initiaux	
	Un secteur de forte concurrence foncière : forte dynamique d'installation, une augmentation importante des troupeaux, des exploitations qui pour la plupart sont en limite de l'autonomie fourragère en année normale Des agriculteurs qui mettent d'abors en avant les freins forts : tensions entre agriculteurs, réticence des propriétaires... Une certaine habitude du morcellement qui limite les ambitions de l'action	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Proposition en lien avec la convention GA-CASMB relayée par les administrateurs du groupement agricole local	
	Initier et conduire une restructuration foncière par des échanges amiables pour : -Améliorer l'efficacité des exploitations -Compenser les effets du mitage et de la consommation foncière liée à l'urbanisation -Limiter les nuisances liées à l'agriculture	
Échelle d'action (géographique)	Vallée du Laudon : petite vallée qui débouche sur le Lac d'Anney et qui constitue également un secteur agricole homogène	
Dates de réalisation	Date de début	Juillet 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Septembre 2021
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	CASMB	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CASMB	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CASMB : Conseillère en charge de territoire, Nicole BOCQUET Cartographe SIG Autre intervention ponctuelle : juriste	
	Autres partenaires	
	GA, Communes, Syndicat de la propriété rurale	
Bénéficiaires, cibles		
Potentiellement toute les exploitations de la Vallée		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>2019 :</p> <p>Mobilisation de la SICA des Pays de Faverges et du Laudon : présentation de l'action, validation de la méthode, choix des signataires de l'information aux agriculteurs</p> <p>Expertise des points de vigilance : conséquences des échanges sur les baux et les relations avec les propriétaires, les déclarations de surface, les autorisations d'exploiter et les plans d'épandage (DDT, juriste de la CASMB)</p> <p>Constitution d'une équipe de pilotage et mise en place d'une commission locale foncière (agriculteurs, élus GA et des communes, Syndicat de la propriété rurale)</p> <p>Etablissement de la liste des exploitations potentiellement concernées</p> <p>Courrier d'information des agriculteurs et articles pour les bulletins municipaux et magazine du GA</p> <p>Elaboration des outils : document argumentaires, illustration des étapes de la restructuration, règlement des échanges, courrier d'intérêt, tableaux de recueil des souhaits des exploitants</p> <p>Préparation des éléments cartographiques nécessaires aux rencontres avec les agriculteurs</p> <p>Démarrage des rencontres individuelles</p> <p>2020</p> <p>Poursuite des rencontres individuelles</p> <p>Mise à jour des outils en fonction des besoins et des expériences ; création d'un outil de vérification de l'équivalence des surfaces échangées</p> <p>Rencontres par sous-secteurs en fonction des besoins</p> <p>Négociation et médiation entre les agriculteurs potentiellement "échangeurs"</p> <p>Simulation cartographique et vérification des équivalences</p> <p>Document d'information des propriétaires</p> <p>Elaboration d'un modèle de contrat d'échange en jouissance</p> <p>Appui aux échanges : états récapitulatifs, rédaction des contrats d'échange et cartes associées</p> <p>Prévision 2021</p> <p>Poursuite des rencontres par sous-secteurs et négociation-médiation entre agriculteurs</p> <p>Finalisation des échanges</p> <p>Bilan</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Temps CCT et cartographe</p> <p>Outil informatique régional Geo Nos Territoires</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Participation financière du GA</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>21 exploitations rencontrées</p> <p>18 qui continuent la démarche d'échange</p> <p>10 qui ont des échanges en cours ou réalisés</p>	<p>Impact social</p> <p>Amélioration de l'efficacité du travail et gain de temps</p> <p>De nouvelles relations en matière de foncier</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p> <p>Réduction des coûts de mécanisation</p> <p>Amélioration du paturage (regroupement et augmentation des surface de paturage) et plus globalement des fourrages (période de récolte plus courte)</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Diminution des nuisances liées à l'activité agricole (moins de déplacement des engins et des troupeaux)</p> <p>Amélioration de l'image des agriculteurs notamment auprès des élus des communes</p>	<p>Impact air-climat-énergie</p>	
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Des impacts de l'action au niveau de l'économie des exploitations, du travail et de l'environnement</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>L'ambition d'un effet d'entraînement au niveau d'un territoire assez vaste lorsqu'on parle de restructuration foncière : contact individuel avec chaque exploitation, visite individuelle, possibilité pour chaque exploitation d'aller loin dans la démarche sans engagement ferme</p>		
	<p>Perspectives</p>		
	<p>La crise sanitaire a retardé la réalisation de travail 2020. Une suite a donc été prévue sur 2021.</p>		
Facteurs clé de réussite	<p>Beaucoup de temps nécessaire et donc des moyens importants à consacrer</p> <p>Capacité des agriculteurs à dépasser les rivalités et querelles autour du foncier</p>		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>La concurrence sur le foncier et les querelles plus ou moins anciennes liées L'individualisme et/ou la méfiance de certains exploitants Le foncier est source de stratégies pas toujours avouables/avouées avec notamment quelques agriculteurs qui se servent de l'information recueillie pour développer ces stratégies</p>	
Mots clés	Restructuration foncière, échanges fonciers amiables	
Mise à jour de la fiche	Date	15/03/2021
	Rédacteur	Nicole BOCQUET
Contact/site Internet	<p>Nicole Bocquet, Conseillère chargée de Territoire sur le Bassin Annécien nicole.bocquet@smb.chambagri.fr 04 50 88 18 22 - 06 74 78 98 49</p>	

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>					
 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	 Élus à la ferme Giffre				
 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73 / 74	 CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC				
 Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR	 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION				
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire <p>Les enjeux tant économiques, que sociaux et environnementaux des territoires amènent de plus en plus souvent les collectivités locales à s'investir sur les questions agricoles et construire des projets en partenariat avec la profession agricole. Afin de baser le dialogue sur une vision partagée de l'agriculture et de ses enjeux, la SICA Arve-Giffre-Risse a souhaité organiser une rencontre aux élus du territoire en conviant l'ensemble des élus municipaux le temps d'une matinée d'échange.</p> Problèmes initiaux Manque de lien entre les projets des communes, de la Communautés de Communes des Montagnes du Giffre Qui est à l'origine de la demande / du projet SICA Arve-Giffre-Risse				
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	La SICA a souhaité porter ses efforts sur un évènement marquant avec les élus. En effet, cela était l'opportunité de créer un vrai espace de dialogue et d'échanges avec les nouveaux décideurs du territoire (suite aux élections municipales) : <ul style="list-style-type: none"> - pour expliquer les pratiques agricoles spécifiques et l'importance de l'agriculture pour le territoire - pour réactualiser l'image du métier d'agriculteur/trice - pour engager le dialogue avec les futurs décideurs du territoire (mieux se connaître et mieux se comprendre) - pour faire des futurs élus des ambassadeurs de l'agriculture et des pratiques agricoles qui pourront communiquer au quotidien auprès de la population. 				
Échelle d'action (géographique)	Communautés de Communes Montagnes du Giffre				
Dates de réalisation	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 40%;">Date de début</td> <td style="width: 60%; text-align: right;">mars-21</td> </tr> <tr> <td>Date de fin (réalisée ou envisagée)</td> <td style="text-align: right;">mars-21</td> </tr> </table>	Date de début	mars-21	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-21
Date de début	mars-21				
Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-21				
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ? SICA Arve-Giffre-Risse Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, SICA Arve-Giffre-Risse Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc - Ugo LEGENTIL Autres partenaires Bénéficiaires, cibles Élus du territoire (ComCom, communes, département, région...)				
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Formation des agriculteurs à la communication Préparation des ateliers et des exemples Évènement				
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Animation de la SICA par le conseiller en charge de territoire (émergence du projet, appui à la préparation des messages, à l'organisation de la journée,...) Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Mairie de Verchaix pour le matériel				
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 33%;">Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</td> <td style="width: 33%;">Impact social</td> <td style="width: 33%;">Impact économique direct et indirect</td> </tr> </table>	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect	
Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect			

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	une vingtaine d'agriculteurs impliqués sur l'opération pour un bénéfice pour les 150 exploitations du territoire	Créer du lien et du dialogue avec les futurs décideurs du territoire.	Sollicitation pour la mise en place d'une convention SICA-CCMG
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Mieux intégrer et faire comprendre les rôles de l'agriculture dans son territoire	expliquer les pratiques agricoles spécifiques du territoire et l'importance de l'agriculture pour l'environnement	
	Liens avec la triple performance :		
	Avoir une agriculture connue, reconnue et intégrée dans son territoire Faire connaître l'impact des pratiques agricoles spécifiques de montagne au bénéfice de l'environnement et de la biodiversité Poursuivre une convention de partenariat qui réponde aux besoins de l'agriculture du territoire et apporte un appui financier aux projets collectifs agricoles		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Poursuivre la dynamique avec rencontre des élus notamment à l'échelle intercommunale		
	Facteurs clé de réussite	Des agriculteurs suffisamment nombreux, bien organisés et préparés pour la communication Une stratégie d'invitation pour mobiliser en direct les futurs élus, afin d'avoir une participation la plus large possible	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Disponibilité du Président de la SICA, périmètre de la SICA à préciser		
Mots clés	communication, élus du territoire, partenariat		
Mise à jour de la fiche	Date	19/03/2021	
	Rédacteur	Ugo LEGENTIL	
Contact/site Internet	Ugo LEGENTIL, ugo.legentil@smb.chambagri.fr, 06 74 78 98 48		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>	
 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE ALPES-PYRÉNÉES	Reconquête espaces intermédiaires du Haut-Chablais
	 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73 74
	Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
	 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Julien FAURE Premier ministre
	CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire L'action VERSANT 2021 est sous maîtrise d'ouvrage Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc Subventionnée par le conseil Savoie Mont-Blanc (pour 12 mois). Elle est mise en œuvre à titre expérimental sur la Vallée du Brevon sur initiative de la Communauté de Communes du Haut-Chablais dans le cadre des réflexions liées au PLUI (Vallée d'Aulps et Brevon en consultation publique en décembre 2021). La Vallée du Brevon correspond aux 4 communes : Reyvroz, Lullin, Vailly, Bellevaux.
	Problèmes initiaux Constat de fermeture des paysages, notamment lié à la déprise des espaces de coteaux. Pourquoi serait-il intéressant de les reconquérir ? : -Développement des AOP et augmentation de la valorisation du lait ont encouragé les installations avec une forte augmentation du nombre de vaches (+36% entre 2006 et 2016). Cela génère un fort dynamisme de l'agriculture de la vallée et une concurrence sur le foncier agricole qui font que la plupart des exploitations sont en-deçà de l'autonomie fourragère ; -La reconquête d'espaces intermédiaires permettrait d'assurer une partie du pâturage des animaux libérant des parcelles pour assurer la récolte de foin (subsistance hivernale) ; -La présence des troupeaux garantit l'entretien des surfaces.
	Quels enjeux autour de leur valorisation : •AGRICOLES : pérenniser une activité agricole sur le territoire et conserver des agriculteurs sur ses communes •FORESTIERS : exploitation des plantations anciennes, gestion maladie du bois •PAYSAGERS : préservation d'un paysage caractéristique montagne (cadre de vie) •ENVIRONNEMENTAUX : maintiens biodiversité de prairies ; •GESTION DES RISQUES : ouvrir pour préserver des couloirs anti-feu / stabilisation des pentes et limite le déclenchement des avalanches
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Communauté de communes du Haut-Chablais (vallée d'Aulps et vallée du Brevon)
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.) Rouvrir les coteaux aujourd'hui embroussaillés (hors unité pastorale, hors zone boisée) afin de redonner à ces surfaces une vocation agricole dans la durée. Répondre à un enjeu de maintien de la qualité paysagère et de demande de ressource foncière/fourragère par l'agriculture
Échelle d'action (géographique) Vallée du Brevon en 2021 pour lancement de l'action puis élargissement à la Vallée d'Aulps en année 2.	
Dates de réalisation	Date de début
	Date de fin (réalisée ou envisagée)
	oct-21
	1ère phase terminée en décembre 2021 - 2e phase terminée en décembre 2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? SICA du Haut-Chablais
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, CUMA du Haut-Chablais
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc : Ugo LEGENTIL
	Autres partenaires SEA74, ASTERS/CEN, ComCom, SICA, CUMA
	Bénéficiaires, cibles Agriculteurs ayant leur siège sur la Communauté de Communes et des coteaux en déprise
	Réalisés: 1. Identification des « zones intermédiaires » dans leur ensemble puis à enjeux de reconquête pastorale ; 2. Identification des exploitants agricoles concernés (déclaration PAC) 3. Priorisation des parcelles à enjeux et des agriculteurs à enquêter 4. Entretien individuel : démarche, diagnostics enjeux, ressources, besoins, moyens, etc. 5. Présentation des premiers résultats et préconisation (11/10/2021) 6. Perspectives pour la fin de l'année 2021 en lien avec la CCHC (15/12/2021)
	A réaliser: 1. demande de subvention de la CUMA pour matériel de débroussaillage auprès de la ComCom et de la SICA pour l'animation en complément des financements PRDA/CSMB (volumes dédiés insuffisants) 2. demande de subvention CUMA avant le 30/03 auprès de la Région 3. Diagnostic complémentaire sur la partie Vallée du Brevon en lien avec la SICA et la CUMA 4. Redynamisation de la CUMA du Haut-Chablais et des liens avec la CCHC 5. Laisser une feuille de route au territoire pour suivis des travaux
	Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre
	Moyens d'animations <i>via</i> le conseiller de territoire : animation de réunions, diagnostic foncier/exploitation.

	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	non concerné à ce stade - à voir si temps dédié SEA74 et/ou ASTERS		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	50	Redynamisation tissu agricole et lien avec élus et habitants (préservation cadre de vie, prévention des risques)	Attendu : gains de surfaces fourragères dont la vocation agricole est garanti dans le temps : confortation des exploitations
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Créer du lien entre agriculture et territoire	Attendu : maintien des espaces ouverts, potentiel désintensification des pratiques agricoles sur les autres prairies des exploitations qui bénéficieront de ces nouvelles surfaces	
	Liens avec la triple performance :		
	<p>> Le gain de surfaces fourragères va permettre de conforter des exploitations d'élevage toujours en recherche de surfaces fourragères dans un contexte de changement climatique et d'urbanisation galopante.</p> <p>> La valorisation des ressources et le maintien de la qualité paysagères sont des enjeux qui peuvent être partagées par tous les acteurs du territoires et cette entrée devrait permettre de rassembler des acteurs qui n'ont pas toujours une grande facilité à oeuvrer ensemble (agriculteurs, élus, propriétaires, etc.) ou ne se comprennent pas en temps normal. La réouverture du paysage peut aussi permettre aux habitants de renforcer leur lien commun à leur territoire.</p> <p>> Au delà de la réouverture du paysage, le gain de surface pour les exploitationsréduit la pression (de pâturage, de fauche) sur les autres surfaces de leur parcellaire.</p>		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
matériel agricole novateur : https://www.youtube.com/watch?v=izpgo98V_6o			
Perspectives			
Une entrée dans la phase opérationnelle du travail avec une réalisation d'actions concrètes rapide			
Facteurs clé de réussite	Des représentants agricoles volontaires qui portent le dossier Un VP à l'agriculture de la CCHC qui soutiens la démarche et négocie un budget 2022 pour l'animation et l'investissement de la CUMA Une dynamique de la SICA et de la CUMA en reconstruction grâce à ce projet avec renouvellement des Conseils d'Administrations et implication de jeunes agriculteurs		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>> Réaliser des états initiaux notamment environnementaux avant intervention : intervention ASTERS-CEN (quels financements)</p> <p>> Besoin de concilier les attentes pour que chacun s'y retrouve dans la démarche.</p>		
Mots clés	réouverture de paysages - zones intermédiaires - morcellement foncier - contrats de location - gain de surfaces fourragères		
Mise à jour de la fiche	Date	15/02/2022	
	Rédacteur	Ugo LEGENTIL	
Contact/site Internet	Ugo LEGENTIL : 06 74 78 98 48 ou ugo.legentil@smb.chambagri.fr		